



l'esprit



collectif



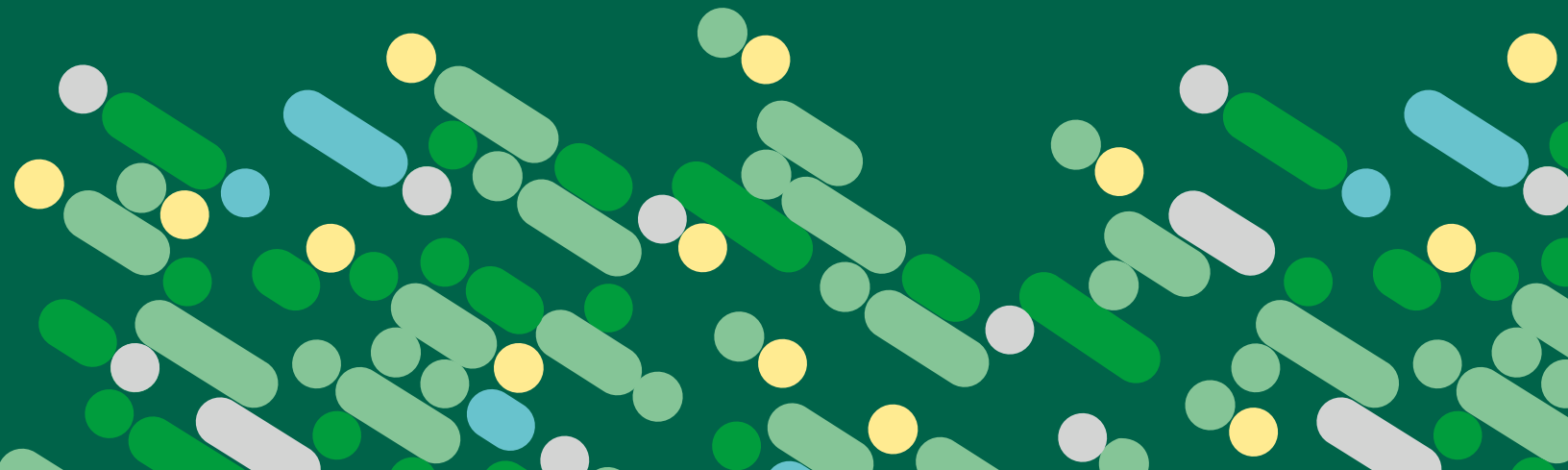
Sommaire

Faits saillants 2017	2
Message du président des conseils d'administration	4
Message du président-directeur général	14
Rapport de développement durable et de responsabilité sociétale 2017	31
SSQ, Mutuelle de gestion	41
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2017	
Rapport de l'auditeur indépendant	42
État consolidé des résultats	43
État consolidé du résultat global	43
État consolidé de la situation financière	44
État consolidé des variations des capitaux propres	45
Tableau consolidé des flux de trésorerie	46
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	47
SSQ, Société d'assurance-vie inc.	57
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2017	
Rapport de l'auditeur indépendant	58
État consolidé des résultats	59
État consolidé du résultat global	60
État consolidé de la situation financière	61
État consolidé des variations des capitaux propres	62
Tableau consolidé des flux de trésorerie	63
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	64
Structure de propriété	127
Conseils d'administration	128
Équipe de direction et premières vice-présidences	129
Adresses	130
Nous joindre	130

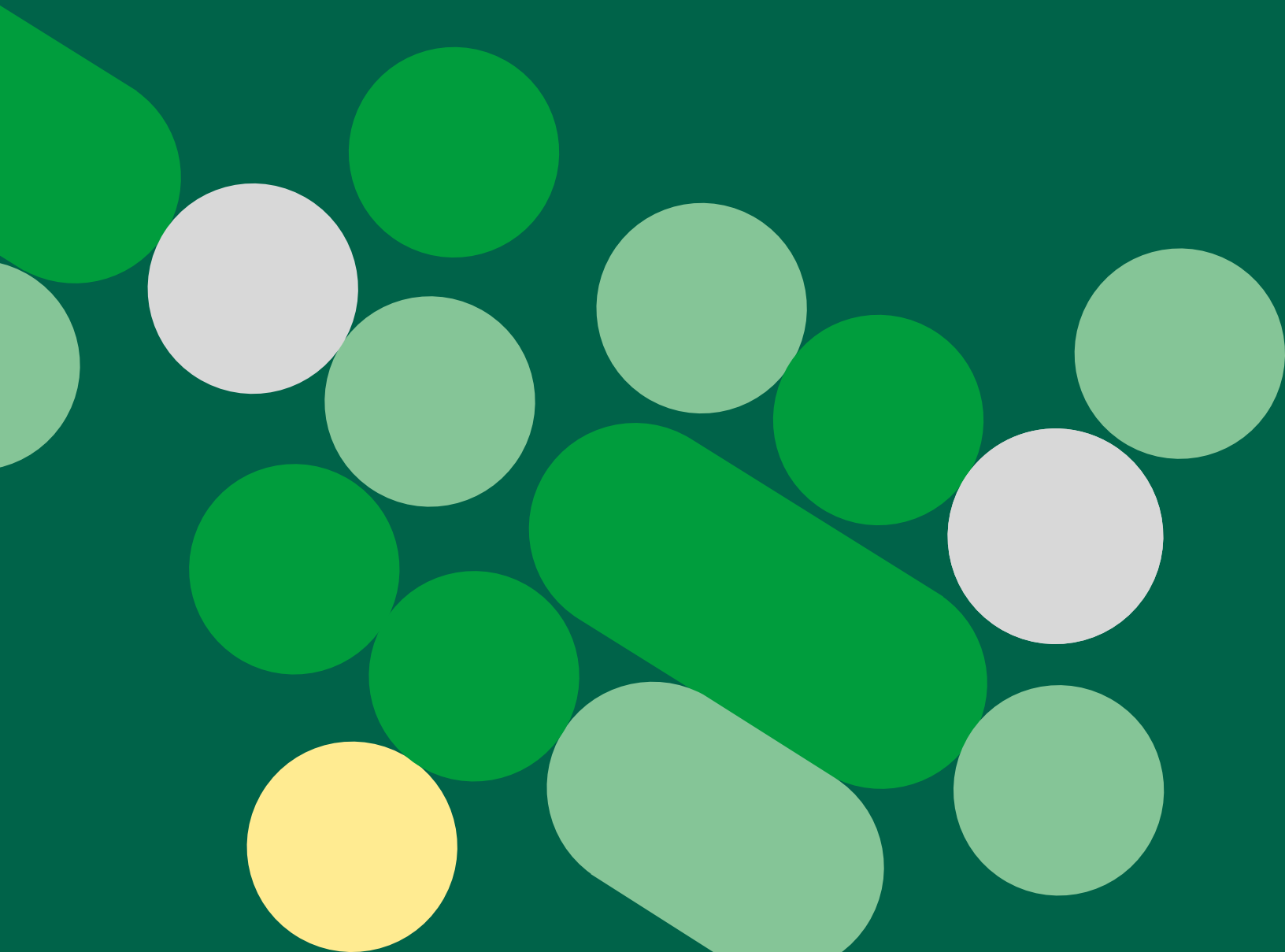
L'esprit collectif

L'esprit collectif, c'est ce qui a fondé SSQ Assurance il y a près de 75 ans.

Encore aujourd'hui, les différentes communautés qui la composent font d'elle une collectivité innovante, accessible, engagée, respectueuse et intègre. L'esprit collectif, c'est ce qui nous habite toujours. Plus que jamais, nous croyons que la notion de collectivité doit être au cœur de l'assurance parce qu'une collectivité plus forte rend chaque individu meilleur.

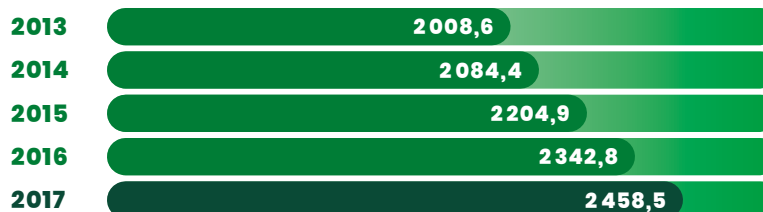


Faits saillants 2017

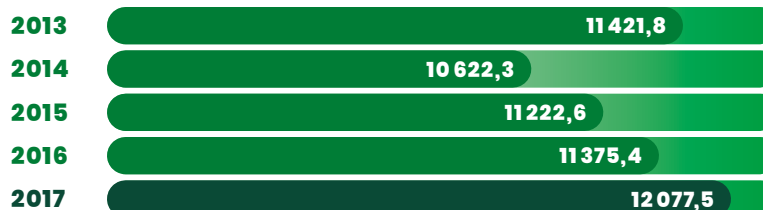


Données consolidées (M\$)	2017	2016	Variation
	\$	\$	%
Primes brutes	2 458,5	2 342,8	4,9
Actif sous gestion et sous administration	12 077,5	11 375,4	6,2
Avoir attribuable aux actionnaires	884,7	791,7	11,7
Résultat net attribuable aux actionnaires	90,4	77,6	16,5
Nombre d'employés	2 066	2 091	-1,2

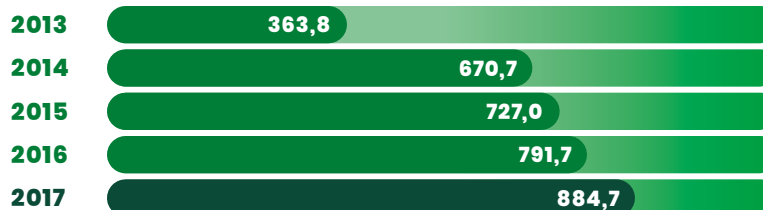
Primes brutes
(en millions de dollars)



**Actif sous gestion
et sous administration**
(en millions de dollars)



**Avoir attribuable
aux actionnaires**
(en millions de dollars)



Message du président des conseils d'administration

D'entrée de jeu, il faut mentionner deux événements importants de la vie de notre mutuelle en 2017.

Départ de Pierre Genest

D'abord, lors de l'assemblée annuelle de 2017, nous avons souligné le départ de M. Pierre Genest qui a été membre du conseil d'administration de SSQ, Société d'assurance-vie inc. (SSQ Vie) de 1993 à 2017 et a fait partie de la famille SSQ durant plus de 30 ans, période au cours de laquelle il a également agi à titre de président-directeur général pendant une dizaine d'années. SSQ existe depuis 74 ans et Pierre a joué un rôle de premier plan dans cette belle histoire.



M. Pierre Genest a fait partie de la famille SSQ durant plus de 30 ans.



M. René Hamel
Président des conseils d'administration

Colloque des délégués

Le colloque des délégués de 2017 a été marquant pour la vie démocratique de notre mutuelle. Les délégués se sont exprimés en ateliers sur divers sujets concernant SSQ, Mutuelle de gestion et SSQ, Société d'assurance-vie inc. ainsi que sur le rôle qu'ils jouent au sein de la mutuelle.

Les avancées faites en 2017 tracent la voie des années à venir en renforçant la base même de cette vie démocratique. Les premiers résultats concrets de cette consultation seront présentés lors du colloque des délégués de 2018.

Bien qu'il s'agisse du rapport annuel de SSQ, Mutuelle de gestion, nous évoquerons aussi les activités de SSQ, Société d'assurance-vie inc. et de son conseil d'administration.

Une année bien remplie

Plan stratégique 2017-2019 et projet de transformation

Les administrateurs ont suivi tout au long de l'année le déploiement des premiers jalons du plan stratégique 2017-2019 approuvé au début de 2017. Le projet de transformation en cours a comme objectif fondamental de renforcer la place du membre, du client et du partenaire au centre de la mission de SSQ et de répondre encore mieux à leurs besoins grâce aux synergies qui en découlent. Des présentations ont été faites sur une base régulière aux conseils d'administration. Ainsi, les membres ont été en mesure de remettre en question et d'apprécier les étapes franchies dans cet audacieux projet. L'adhésion des employés est primordiale et les excellents résultats du sondage de mobilisation auquel ils ont très majoritairement participé témoignent de leur enthousiasme.

Les conseils d'administration se sont dotés de comités auxquels siègent des administrateurs.

Comité exécutif et des ressources humaines

En 2017, le comité exécutif et des ressources humaines s'est intéressé à plusieurs dossiers dont ceux des travaux relatifs au déploiement du plan stratégique et du programme de transformation organisationnelle, à la révision de la rémunération globale et à la gestion du talent et de la relève. Comme son mandat le prévoit, il a recommandé l'adoption du budget 2018 au conseil d'administration.

Comité d'audit et de gestion des risques

Le comité d'audit et de gestion des risques a recommandé au conseil, en début d'année, les états financiers audités et le rapport des auditeurs indépendants. Il a suivi les travaux sur les normes comptables IFRS et reçu des rapports sur la gestion intégrée des risques, la gestion du capital, la sécurité de l'information, la conformité réglementaire et la continuité des affaires ainsi que plusieurs rapports de l'audit interne.

Comité de placements

Le comité de placements a recommandé au conseil d'administration des modifications apportées à la politique de placements et a suivi la gestion des placements des sociétés. Il a aussi entériné l'application des principes d'investissement responsable auxquels SSQ souscrit.

Comité de déontologie

Le comité de déontologie a pris connaissance des déclarations d'intérêts des administrateurs et dirigeants, des déclarations de respect du code de déontologie et fait rapport aux autorités réglementaires.

Sessions de formation

Parallèlement à ses réunions formelles, le conseil d'administration a participé à des sessions de formation sur les thèmes suivants :

- La planification stratégique : cap sur 2020
- La valeur ajoutée d'un processus ORSA (Own Risk Solvency Assessment) : évaluation interne des risques et de la solvabilité
- La ligne directrice sur la gouvernance mise à jour par les autorités réglementaires
- Le futur de l'assurance : les innovations technologiques qui perturberont l'industrie
- Le fait mutualiste 2020.

De plus, les administrateurs reçoivent régulièrement un bulletin de vigie stratégique produit par la direction.

Présence soutenue

Année après année, les administrateurs prennent à cœur leur rôle et leurs responsabilités au sein des conseils d'administration de SSQ et le manifestent notamment par leur assiduité et par la qualité de leur préparation aux réunions. En 2017, leur taux de participation aux réunions des différentes instances a été de 98 %, un résultat remarquable.

Relevé des présences des administrateurs

**SSQ, Mutuelle de gestion, SSQ, Société d'assurance-vie inc.
et SSQ, Société d'assurance inc.**

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

	Conseil d'administration	Comité exécutif et des ressources humaines	Comité de placements	Comité d'audit et de gestion des risques	Comité de déontologie	Total
Brouillet, Normand**	8/8	6/6				100 %
Chalifoux, Jean-François*	8/8	6/6				100 %
Choquette, Claude*	7/8		4/5			85 %
Dubé, Carolle**	8/8					100 %
Genest, Pierre** (jusqu'au 29 avril 2017)	2/2	2/2				100 %
Hamel, René ** (à compter du 29 avril 2017)	6/6	4/4				100 %
Jomphe, Eddy**	7/8				2/2	90 %
MacDougall, Andrew*	8/8					100 %
Martineau, Jude*	8/8			6/6		100 %
Martineau, Lucie**	8/8					100 %
Morin, Gaétan*	8/8	6/6				100 %
Nadeau, Michel**	8/8	6/6	5/5			100 %
Paradis, Denyse**	6/8				2/2	80 %
Paré, Sylvain*	8/8	6/6		6/6		100 %
Pélessier, Alain**	8/8					100 %
Perron, Jean**	8/8				2/2	100 %
Picard, Sylvain**	8/8			6/6		100 %
Piché, Bernard*	8/8		5/5			100 %
Turnbull, Norman A.*	8/8		5/5			100 %
Vallée, Émile**	8/8	6/6				100 %
Total	97 %	100 %	95 %	100 %	100 %	98 %

* Administrateurs de SSQ Vie et SSQ Assurance

** Administrateurs de SSQ, Mutuelle de gestion, SSQ Vie et SSQ Assurance

Redonner à la communauté

La solidarité demeure l'une de valeurs fondamentales de SSQ et elle s'exprime, entre autres, par notre engagement social et celui de nos employés, partout au pays.

Fonds Inclusion

On se rappellera que l'année 2017 a débuté par les événements tragiques survenus à La Grande Mosquée de Québec. La communauté financière du Québec s'est alors unie pour créer Inclusion, un fonds philanthropique de plus de 3,5 millions de dollars faisant la promotion de valeurs en lesquelles elle croit profondément : l'ouverture, l'inclusion et l'égalité. Tout comme le Fonds de solidarité FTQ, SSQ s'est jointe à 20 autres sociétés financières appuyant cette initiative avec la conviction que l'éducation est le meilleur rempart contre l'intolérance, la discrimination et l'intimidation. Au cours des cinq prochaines années, ce fonds appuiera des programmes d'éducation et de sensibilisation dans les écoles, des programmes visant à bâtir des milieux de vie inclusifs et à favoriser une plus grande ouverture des jeunes à la différence dans toutes ses expressions. Le réseau Centraide apportera son soutien en veillant à la bonne gouvernance de ce fonds.

Centraide

La campagne Centraide tenue à l'automne 2017, à Vancouver, Calgary, Toronto, Longueuil et Québec, a atteint un nouveau record et permis d'amasser 334 000 \$, une augmentation de 5% par rapport à l'année précédente.



Jean-François Chalifoux entouré d'employés de SSQ Assurance lors du lancement de la campagne Centraide.

Des employés engagés socialement

Les employés de SSQ sont engagés socialement et sont de grands promoteurs des valeurs de la mutuelle. Nous les encourageons de diverses façons, notamment par un programme d'appui au bénévolat et par des sessions de formation sur le mutualisme.



L'Association de parents de l'enfance en difficulté a bénéficié de la collecte de fonds mise sur pied dans le cadre du Marathon SSQ de Longueuil.

Plusieurs employés ont pris part à des journées d'entraide dans des organismes soutenus par Centraide. Une collecte d'articles de bricolage a permis de remettre des centaines d'articles au Carrefour des enfants de Saint-Malo à Québec et l'Association de parents de l'enfance en difficulté (APED) à Longueuil.

Par ailleurs, des employés de Longueuil ont été libérés pour une journée afin d'accompagner les jeunes de l'APED lors de sorties au Zoo de Granby et au parc d'attractions La Ronde, une expérience des plus enrichissantes pour tous. L'APED a d'ailleurs bénéficié de la collecte de fonds dans le cadre du Marathon SSQ de Longueuil tenu au printemps 2017: 7 000 \$ lui ont ainsi été remis.



Une équipe d'employés du bureau de Toronto a participé au défi corporatif de volleyball de plage pour la SickKids Foundation.

Du côté de Toronto, le club social a mis sur pied différentes initiatives sollicitant la participation des employés afin d'appuyer le North York Women's Shelter. Ils ont de plus pris part au tournoi de volleyball de plage de la SickKids Foundation pour une dixième année consécutive.

Dans le cadre des activités du Marathon SSQ de Québec, SSQ a remis un chèque de plus de 80 000 \$ au Carrefour des enfants de Saint-Malo. L'aide aux devoirs a permis à 23 employés de Québec de faire une différence auprès des enfants du Carrefour, dans une période de l'année où les bénévoles se font rares.



Le Carrefour des enfants de Saint-Malo était l'organisme soutenu par SSQ Assurance dans le cadre du Marathon SSQ de Québec.

Fondation SSQ

Après sa création en 1996, la Fondation SSQ a acquis et restauré l'endroit où SSQ est née, la résidence de son fondateur, le docteur Jacques Tremblay. La Maison SSQ a ensuite été mise à la disposition du Pignon Bleu, un organisme qui agit contre la faim et favorise le développement des enfants et des familles des quartiers populaires. Il voit aussi à la formation et à l'insertion au travail de personnes sans emploi.

Outre le Pignon Bleu, la mission de la Fondation SSQ consiste à soutenir des organismes dont les activités de bienfaisance sont consacrées à la jeunesse et plus particulièrement, au décrochage scolaire, aux problèmes de dépendance et à la réinsertion des jeunes sur le marché du travail.

Bal du maire de Québec

Finalement, nous ne saurions passer sous silence l'implication de notre PDG, Jean-François Chalifoux, à titre de président d'honneur du 7^e Bal du maire de Québec au profit de la Fondation Jeunes en Tête qui appuie des organismes proposant des projets formateurs et prometteurs favorisant le mieux-être physique et mental des jeunes en difficulté.



Jean-François Chalifoux était le président d'honneur du 7^e Bal du maire au profit de la Fondation Jeunes en Tête.



La maison SSQ, résidence du Dr. Jacques Tremblay, fondateur de l'entreprise.

Mme France Rodrigue, vice-présidente – Immobilier, agissait à titre de gouverneure de l'événement alors que plusieurs employés SSQ se sont impliqués comme bénévoles lors de cette soirée. L'événement a connu un succès éclatant, permettant de recueillir la somme de 405 000 \$.

Conseil québécois de la coopération et de la mutualité

SSQ collabore toujours activement aux activités du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, le CQCM, un organisme constitué de 34 mutuelles dont la mission est de participer au développement social et économique du Québec, tout en favorisant le plein épanouissement du mouvement coopératif et mutualiste québécois. Par l'intermédiaire du CQCM, SSQ est aussi membre de Coopératives et mutuelles Canada.

Fondation pour l'éducation à la coopération et à la mutualité

Membre fondateur de la Fondation pour l'éducation à la coopération et à la mutualité, SSQ contribue ainsi à la formation des citoyens de demain puisque la mission de cette fondation est de promouvoir auprès des jeunes des façons de faire coopératives et mutualistes.

SOCODEVI, Société de coopération pour le développement international

D'autre part, SSQ fait partie des organisations à caractère coopératif et mutualiste qui, en 1985, fondaient SOCODEVI. Par l'entremise de SOCODEVI, SSQ partage son expertise et son expérience auprès d'organisations de pays en voie de développement, notamment par la participation de ses employés à des missions d'assistance technique.

Ainsi, en 2017, notre premier vice-président – Ressources humaines et affaires corporatives, Denis Légaré, a animé des ateliers de formation et donné des conseils en gestion des ressources humaines à une cinquantaine de dirigeants et employés de trois coopératives agricoles œuvrant dans la production et la commercialisation de café et de cacao au Pérou.



Denis Légaré, premier vice-président – Ressources humaines et affaires corporatives (à droite), a séjourné au Pérou dans le cadre d'un voyage d'intercoopération organisé par SOCODEVI.

Développement durable et responsabilité sociétale

SSQ a aussi mis sur pied plusieurs initiatives porteuses pour l'environnement. Cette année, outre le miel recueilli dans nos ruches urbaines installées sur les toits de nos édifices de Québec, Longueuil et Toronto, nous avons produit des chandelles à la cire d'abeille. Mais plus que tout, c'est une multitude de gestes qui aident l'environnement et qui font maintenant partie de notre quotidien. Pour les découvrir, nous vous invitons à prendre connaissance de notre rapport de développement durable et de responsabilité sociétale.

Résultats financiers de SSQ, Mutuelle de gestion

Les résultats de SSQ, Mutuelle de gestion représentent un pourcentage des résultats des entreprises SSQ, conformément à sa participation. En s'additionnant au fil des ans, ces résultats constituent l'avoir consolidé des membres.

Les produits totaux pour 2017 s'élèvent à 26,2 M\$ et comprennent la quote-part du résultat net de SSQ Vie qui s'élève à 26,1 M\$. En soustrayant les charges de 0,1 M\$ ainsi que l'excédent net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle de 11,1 M\$, l'excédent net attribuable aux membres s'établit à 15,0 M\$.

Au 31 décembre 2017, l'avoir attribuable aux membres est de 148,0 M\$, une progression de 11,7% par rapport à l'an passé. La Mutuelle se réjouit des bons résultats obtenus par SSQ Vie, et ce, dans le respect du juste équilibre entre les droits des membres, la solidité financière de l'entreprise et les attentes raisonnables de rendement.

75^e anniversaire en 2019

Nous ne pouvons terminer cette revue de l'année sans avoir une pensée pour Jacques Tremblay, ce médecin d'un quartier ouvrier qui, au cours de la Seconde Guerre mondiale et plus précisément en 1944, a créé la Coopérative de soins de santé de Québec, afin de faciliter l'accès aux soins de santé à ses concitoyennes et concitoyens. L'an prochain, nous célébrerons le 75^e anniversaire de cette coopérative qui, au fil des années, s'est transformée pour devenir ce qu'elle est aujourd'hui : SSQ, une entreprise à caractère mutualiste qui offre ses services partout au Canada, qui emploie 2000 personnes et gère un actif de plus de 12 milliards de dollars et des revenus de près de 2,5 milliards de dollars.

Soyons fiers de cette belle réussite, mais surtout fiers du modèle d'affaires de SSQ qui, 74 ans plus tard, continue de faire vivre et de s'appuyer sur les valeurs qui animaient son fondateur : solidarité, accessibilité, compétence, engagement social, intégrité et respect.

Dans un monde où le capital financier occupe trop souvent un espace déraisonnable et malsain, souhaitons que naissent et fleurissent beaucoup d'autres entreprises qui, comme SSQ, viseront un équilibre entre la qualité du service, le souci de l'humain, la protection de l'environnement, le rôle social et la solidité financière.

Remerciements

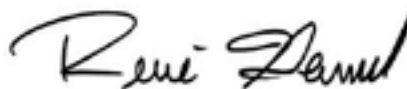
Je tiens à souligner le départ à la retraite de Mme Hélène Plante, qui a été à l'emploi de SSQ pendant plus de 27 ans, dont 12 ans à titre de secrétaire générale. Au nom des délégués, des membres, celui des administrateurs et le mien, je lui adresse nos remerciements et nos vœux de bonheur à la retraite.

Les délégués ont toujours bien répondu à notre invitation à participer aux événements entourant l'assemblée annuelle de notre mutuelle. Leur contribution est d'autant plus précieuse, puisqu'elle précise et enrichit la vie démocratique chez SSQ.

À nos membres, nos partenaires et nos 2000 employés, j'adresse également mes plus sincères remerciements.

Finalement, je souligne le travail inlassable des administrateurs qui représentent les délégués et les membres, et qui, par leur expertise et leur valeur ajoutée, contribuent largement à la santé démocratique et à la pérennité de votre mutuelle.

Merci à toutes et à tous.



René Hamel

Président des conseils d'administration
SSQ, Mutuelle de gestion
SSQ Assurance



Message du président- directeur général

Depuis près de 75 ans, SSQ Assurance est une organisation qui repose sur la solidarité. Fondée par un médecin progressiste qui souhaitait démocratiser l'accès aux soins de santé, l'entreprise place ses membres et clients au cœur de ses engagements. Ainsi, en exploitant la force de notre modèle mutualiste, nous désirons faire de nos membres et de nos clients une véritable communauté d'assurés, développer leur sentiment d'appartenance et profiter de chaque point de contact pour renforcer ce sentiment. Et quelle meilleure manière que d'honorer nos racines en nous recentrant sur notre communauté d'assurés et sur nos valeurs de collaboration et ainsi, endosser pleinement ce qui nous caractérise : l'assurance. Pour refléter cette vision, SSQ Groupe financier a été renommé SSQ Assurance et adopte dorénavant la signature « l'esprit collectif ».



M. Jean-François Chalifoux
Président-directeur général

Le projet d'identité de marque est bien évidemment étroitement lié à la planification stratégique 2017-2019. Nous tenions à représenter clairement notre positionnement stratégique d'assureur et mettre à profit notre notoriété afin de nous imposer comme une marque pancanadienne performante et innovante. Opérant dans un secteur en constante évolution, SSQ Assurance doit toujours mieux répondre aux attentes de ses membres, clients et partenaires. Ce renouvellement continu passe par le développement de notre offre, de nos produits, de nos pratiques de gestion, de notre service à la clientèle, mais également par l'évolution de notre image.



l'esprit

collectif





2 457 M\$

Volume d'affaires – Assurance

4,9%

**Croissance du
volume d'affaires
en assurance**

90,4 M\$

Résultat net consolidé

10,8%

Rendement

206%

Ratio de solvabilité

	2017	2016
	\$	\$
VOLUME D'AFFAIRES – ASSURANCE (M\$)		
Assurance collective	2 019,3	1 925,2
Assurance individuelle	189,1	182,1
Assurance de dommages	248,6	235,2
TOTAL	2 457,0	2 342,5
FONDS SOUS GESTION DES FONDS DISTINCTS, RENTES ET PRODUITS GARANTIS (M\$)		
	5 152,1	5 053,0
VENTES (M\$)		
Assurance collective	162,8	184,5
Assurance individuelle	34,9	48,0
Assurance de dommages	61,7	57,0
TOTAL – ASSURANCE	259,4	289,5
ÉPARGNE	523,6	558,1
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ (M\$)	90,4	77,6
RENDEMENT	10,8 %	10,2 %
RATIO DE SOLVABILITÉ	206 %	189 %
RÉSULTAT GLOBAL (M\$)	93,0	64,7
ACTIF SOUS GESTION ET SOUS ADMINISTRATION (M\$)		
Fonds généraux	7 148,6	6 557,7
Fonds distincts	4 928,9	4 817,7
TOTAL	12 077,5	11 375,4

Planification stratégique 2017-2019

L'exécution de la planification stratégique a battu son plein en 2017 afin de réaliser notre ambition de devenir la destination d'assurance préférée de nos membres et clients. Un comité d'exécution du plan stratégique a été créé en début d'année afin de structurer l'exécution du plan en différents programmes. Une structure commune de gouvernance et de reddition de comptes par programme a ensuite été établie afin d'assurer l'alignement de la réalisation des différentes initiatives sur les objectifs stratégiques.

Les principaux objectifs de la planification stratégique demeurent, soit rehausser l'expérience client, favoriser les synergies d'affaires et développer les personnes. La planification stratégique s'appuie également sur six orientations stratégiques visant à répondre aux principaux enjeux auxquels l'entreprise est confrontée.

Rentabilité

Améliorer notre efficacité

Améliorer les coûts d'indemnisation
et de prestations

Optimiser le déploiement du capital

Croissance

Livrer une expérience client distinctive

Miser sur la croissance organique

Moderniser le réseau de distribution

Ainsi, plusieurs projets de refonte ou d'optimisation, tant sur le plan des opérations que des secteurs corporatifs, ont découlé des programmes de la planification stratégique. À ce jour, des économies récurrentes ont été réalisées et nous avons déjà atteint 30 % de l'objectif visé pour fin 2020. L'entreprise demeure bien alignée sur l'atteinte de ses cibles.

Une entreprise en transformation

En 2016, SSQ Assurance a entrepris un important programme de transformation pour consolider les forces de l'entreprise et saisir toutes les occasions. Des plans de gestion du changement ont été mis en œuvre et réalisés en 2017 afin d'assurer l'adhésion des parties prenantes.

La transformation a permis d'alléger la structure corporative et de remodeler l'organigramme afin de regrouper les secteurs d'activités par fonction d'affaires. En effet, en date du 1^{er} janvier 2017, les deux filiales d'assurance, SSQ, Société d'assurance inc. et SSQ, Société d'assurances générales inc., ont été fusionnées. L'entreprise formée par cette fusion contient autant d'activités d'assurance de dommages que d'assurance de personnes, une structure hautement novatrice au Canada. Les cinq filiales de distribution ont été regroupées en une seule, sous la nouvelle entreprise fusionnée.

Suivant la transformation, plusieurs politiques ont été revues et adaptées au nouveau contexte de structure organisationnelle, notamment les politiques sur la gestion du risque des activités confiées aux tiers, la continuité des activités, la sécurité de l'information, la gestion du risque opérationnel et la gestion du capital.

Un nouveau plan directeur de la fonction de la gestion intégrée des risques a été déposé. Ce plan positionne encore davantage cette fonction comme un levier à la performance de l'entreprise, à la fois par l'ajout d'une perspective du risque aux enjeux stratégiques et par la promotion d'une meilleure gestion des risques opérationnels.

La création d'un registre central de catégorisation des actifs informationnels démontre une belle maturité de l'organisation en gouvernance interne. Ce registre répertorie et classe l'ensemble des informations gérées par SSQ Assurance en matière de confidentialité, d'intégrité et de disponibilité. Ce registre est un tremplin important pour l'évolution de tout ce qui entoure la sécurité de l'information, notamment la cybersécurité.

Principaux résultats financiers et faits saillants 2017

SSQ Assurance a enregistré un rendement satisfaisant de 10,8% en 2017. Le résultat net de 90,4 M\$ est en hausse de 16,5% par rapport à l'an dernier. Le résultat global est quant à lui de 93,0 M\$, soit 43% de plus que celui de l'exercice précédent. Le résultat net de l'année et la bonne performance des marchés expliquent ce résultat global favorable.

Les synergies obtenues à la suite de la transformation amorcée en 2016 continuent de se réaliser. Des gains d'efficacité ont été constatés dans l'exercice 2017. Ces éléments, jumelés aux projets d'optimisation découlant des objectifs stratégiques, ont permis la gestion d'un volume d'affaires plus important en maintenant les frais à un niveau presque équivalent à celui de l'an dernier.

Malgré un marché qui continue d'être hautement compétitif, SSQ Assurance termine l'année avec un volume d'assurance de 2 457 M\$, générant une croissance de 4,9%. En assurance collective, le service à la clientèle réputé et l'expertise de SSQ Assurance ont contribué à la conservation de nos groupes. Par ailleurs, l'atteinte des cibles des nouvelles ventes pour l'ensemble des secteurs a été particulièrement difficile en 2017.

Le volume en assurance collective affiche une croissance de 4,9%, pour terminer l'année à 2019 M\$. L'amélioration de la rentabilité des produits court terme et spécialisés, dont l'assurance voyage, contribue au résultat net favorable de ce secteur. La rentabilité des produits longue durée, quant à elle, est cohérente avec les objectifs des plans d'action qui se poursuivront au cours des prochaines années.

En assurance individuelle, l'exercice 2017 a été difficile pour l'atteinte des niveaux de ventes surtout en comparaison avec 2016 qui avait été une année record, tant pour SSQ Assurance que pour l'industrie. L'année dernière, les ventes record avaient été alimentées entre autres par des changements de règles fiscales ayant pris effet le 1^{er} janvier 2017. Néanmoins, ce secteur affiche une croissance de 3,8% en 2017. Le résultat net a été affecté défavorablement par la mise à jour d'hypothèses dont certaines découlant de changements de normes actuarielles.

Bien que la rentabilité de l'assurance de dommages se soit globalement améliorée par rapport à 2016, les conditions en assurance automobile demeurent difficiles. La compétition reste forte et les niveaux de ventes n'ont pas été atteints pour les produits d'assurance traditionnels. Par contre, le développement de nos affaires avec le réseau des concessionnaires permet d'afficher une croissance globale de 5,7% pour ce secteur.

Le secteur de l'épargne contribue également aux bons résultats de 2017, surtout par des libérations de passifs actuariels. Afin de corriger la rentabilité de certains produits individuels et considérant les exigences élevées en capital, nous avons augmenté les primes d'assurance en 2017. Des sorties de fonds importantes suivant ces mesures ont entraîné la libération de réserves influençant favorablement le résultat de ce secteur. Malgré ces mouvements, le volume d'affaires du secteur de l'épargne affiche une croissance de 2,0%.

SSQ Distribution, la nouvelle filiale issue du regroupement des entités de distribution, a bien performé. Elle affiche une croissance des ventes des produits d'assurance de 19,4% et de ses produits de garanties de 35,2%, par rapport à celles des entités non regroupées en 2016. Cette performance vient compenser la baisse de 37,9% des ventes de produits de placements, qui était anticipée.

Les bons résultats de l'exercice et les actions en lien avec l'objectif stratégique de déploiement du capital ont pour impact d'améliorer le ratio de solvabilité qui se chiffre à 206% au 31 décembre 2017 (189% en 2016). À partir de 2018, la nouvelle ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance du capital publiée par l'Autorité des marchés financiers sera appliquée. Afin de s'y préparer, des travaux ont été effectués confirmant que SSQ Assurance sera bien positionnée lors de son application dès 2018.

L'agence de notation A.M. Best a accordé pour une 6^e année la note de solidité financière «A- (excellent)» et la note de crédit de l'émetteur «a-». Les perspectives demeurent stables. Notre solidité financière est ainsi confirmée par une firme externe reconnue dans le domaine de l'assurance.

Présence accrue à travers le Canada

La percée auprès des consultants hors Québec a permis la vente de trois dossiers importants : Toromont, Aon Generation et Aon Choice. Ainsi, nous avons conclu une entente avec le groupe Toromont pour devenir leur assureur pour l'ensemble de leurs garanties. Il s'agit d'un groupe de 3 300 employés répartis partout au Canada. SSQ Assurance a de plus été retenue pour le produit Aon Generation, un produit offert aux groupes de moins de 50 adhérents à travers le pays ainsi que Aon Choice pour les groupes de taille moyenne. Par ailleurs, la vente du produit Solution Mercer pour les retraités, qui propose aux travailleurs partant à la retraite une offre avantageuse de produits individuels, est en forte progression.

Approche de distribution multiréseau

La transformation de l'entreprise a permis de concrétiser le souhait de développer progressivement des synergies d'affaires avec nos clients. Ainsi, une nouvelle entente signée avec Biron Groupe Santé permet à ses quelque 800 employés de profiter des nombreux produits offerts en assurance de dommages en plus des produits individuels. Étant déjà un partenaire en assurance collective, Biron a choisi SSQ Assurance afin de bonifier l'offre de services faite à ses employés.

Parallèlement, SSQ Assurance a conclu une nouvelle entente avec le Syndicat national des employés de garage du Québec inc. Client de SSQ Assurance pour le régime d'assurance collective depuis plusieurs années, le Syndicat a choisi SSQ Assurance pour offrir la gamme des produits d'assurance automobile et habitation à ses membres.

Voilà deux exemples concrets de l'individualisation de l'assurance collective, une pratique qui s'inscrit parfaitement dans notre ambition stratégique. Les équipes de vente des groupes affinités et de l'assurance collective démontrent l'efficacité de travailler en synergie !

Les diplômés de l'Université de Montréal ont dorénavant accès aux services d'assurance individuelle et de placement offerts par SSQ Assurance. L'entente vise à optimiser notre offre de service et nous positionne avantageusement sur le marché des produits d'affinité, tout en contribuant au rayonnement de l'entreprise.

Le réseau des concessionnaires s'est également démarqué en 2017 avec un taux de croissance de 53,0 %, notamment grâce à l'entente conclue avec Albi le Géant. SSQ Assurance et Albi le Géant partagent le même objectif concernant l'expérience client, ce qui a certainement favorisé la conclusion de cette entente. Ainsi, les deux organisations travaillent sur cette base commune, soit faire vivre une expérience améliorée en offrant en exclusivité les produits SSQ en assurance crédit, en assurance de remplacement et de garantie prolongée chez les concessionnaires du regroupement.

Partenaires de longue date

Le 1^{er} juillet 2017 marquait le 50^e anniversaire du partenariat d'affaires entre le comité des assurances FSSS-FP (CSN) et SSQ Assurance. Le régime d'assurance collective FSSS-FP (CSN) est offert à plus de 100 000 personnes salariées du secteur de la santé et des services sociaux partout au Québec. Ce partenariat exceptionnel témoigne des valeurs communes des deux organisations et de leur volonté conjointe de recherche de solutions constructives tout au long de ces années afin de toujours bien répondre aux besoins de la clientèle.

Nous avons de plus eu le plaisir d'annoncer le renouvellement d'une entente avec le Réseau FADOQ, le plus important regroupement de personnes de 50 ans et plus de la province de Québec. Cette entente permet aux 495 000 membres du Réseau FADOQ, de ses regroupements régionaux et de ses clubs affiliés, de profiter de l'ensemble des produits individuels offerts par SSQ Assurance. Partenaire depuis 25 ans, la FADOQ a réitéré sa confiance envers nous, devenant ainsi notre plus grand partenaire affinité et faisant de SSQ Assurance le Grand Partenaire et l'assureur officiel du Réseau FADOQ.

SSQ Assurance a aussi renouvelé son entente avec le Centre communautaire des syndiqués et syndiquées d'Hydro-Québec. Nous sommes heureux de poursuivre et même de bonifier cette relation d'affaires qui existe depuis plus de 20 ans avec cet important syndicat du SCFP Québec. En plus de profiter de réductions de primes sur leur assurance auto et habitation, les membres ont désormais accès à un nouveau régime d'assurance comprenant les produits d'assurance vie et d'assurance voyage.

Restructuration dans le secteur de la santé

En tant qu'assureur de plusieurs groupes du secteur public dans le secteur de la santé (FSSS-FP CSN, CSQ, APTS), SSQ Assurance a ressenti les impacts de la restructuration des Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) et des Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS) du printemps, en lien avec le projet de loi n° 10. Plus de 30 000 nouveaux certificats d'assurance ont été produits à la suite des mouvements des adhérents et cela, malgré une perte nette d'assurés. Plusieurs opérations administratives ont été nécessaires et SSQ Assurance a su se démarquer par son efficacité, confirmant une fois de plus notre expertise du secteur public québécois.

Déploiement de services numériques

SSQ Assurance a poursuivi le déploiement de nouveaux services numériques. Nos clients détenant des polices d'assurance automobile et habitation peuvent désormais consulter leurs documents d'assurance en ligne, obtenir de l'information sur leurs protections et faire le suivi d'une réclamation. Ils peuvent également choisir l'option sans papier et ne plus recevoir leur contrat par la poste. Ces services s'ajoutent à la soumission auto et habitation, aux formulaires de réclamation en ligne et à l'application mobile (Atelier en direct, constat amiable et inventaire de biens), ainsi qu'à l'ensemble des services numériques déjà offerts aux clients d'assurance collective et de placements. Ce nouveau service constitue la première phase de l'Espace client SSQ, qui à terme, offrira à tous les clients de SSQ Assurance un point d'accès unique et convivial à leur portefeuille de produits.



L'Espace client SSQ offre un point d'accès unique et convivial aux clients.

Une nouvelle soumission d'assurance auto en ligne a été introduite au cours de l'année. Comportant seulement 9 questions, cette demande de soumission rapide figure parmi les plus courtes offertes sur le marché.

SSQ Assurance offre dorénavant à sa clientèle en assurance de dommages un programme d'assistance routière bonifié. En effet, nos assurés détenteurs du programme d'assistance routière bénéficient dorénavant d'un nouveau service d'assistance en ligne. C'est donc dire qu'un assuré dont le véhicule est en panne peut faire une demande d'assistance en ligne à l'aide de son téléphone intelligent.

Le client au cœur de nos préoccupations

SSQ Assurance a toujours été reconnue pour la qualité de son service à la clientèle, mais notre ambition est de nous améliorer constamment en offrant à nos clients une expérience distinctive à chacune de leurs interactions avec nous. Nous avons donc entrepris un programme de révision de nos processus de gestion et de service à la clientèle, afin d'améliorer davantage la fluidité de nos opérations, de simplifier la vie de nos assurés et leur offrir une expérience encore plus satisfaisante. L'implantation et l'enregistrement des nouveaux régimes d'assurance collective, la gestion des demandes de prestations d'assurance santé, la gestion des dossiers de prestations d'invalidité, ainsi que le processus d'émission des polices d'assurance vie individuelle font partie des services optimisés au cours de l'année.

Le programme la Voix du client a aussi été lancé auprès des employés. Dans le cadre de cette initiative, une vigie est effectuée sur différentes plateformes afin de bien cerner ce qui se dit sur l'entreprise et quant aux attentes des consommateurs en général. Le programme mesure et évalue aussi l'expérience client à travers différents outils d'évaluation en temps réel. L'implantation de ce programme à la fine pointe de la technologie et des bonnes pratiques de l'industrie permet à l'entreprise d'être proactive et d'aller au-delà des besoins des clients, pour soutenir un objectif de fidélisation de la clientèle.

SSQ Assurance a aussi introduit un nouveau service novateur destiné à sa clientèle en assurance collective appelé **monallié**. Cette offre est lancée dans le cadre du programme de santé mieux-être axé Santé et s'ajoute au programme *La vie en forme*. Offert en partenariat avec Optima Santé globale, **monallié** s'articule autour de la prise en charge des employés par leurs collègues, appelés « alliés », en prévention des maladies à caractère psychologique. La formation des « alliés » en milieu de travail est assurée par une équipe de professionnels chevronnés en santé mentale, soutenue par une plateforme Web leur permettant de s'appuyer sur du contenu spécialisé : des webconférences et téléformations, des capsules vidéo, des documents de référence et des articles pertinents, en plus de mises en situation concrètes.



Monallié, offert en partenariat avec Optima Santé globale, vise la prévention des maladies à caractère psychologique.

Nos employés, nos ambassadeurs

L'année a été marquée par l'amorce structurée du virage culturel. Cet élément a en effet été considéré comme essentiel pour consolider la transformation de l'entreprise et appuyer la réalisation du plan stratégique. Le premier trimestre a vu le dévoilement des résultats de la consultation organisationnelle sur la culture. Rapidement, un nouveau langage pour nommer nos ambitions culturelles est apparu parmi les 2000 employés et gestionnaires. Un ambitieux projet, le programme d'évolution culturelle, a été développé. Plusieurs activités ont ainsi été déployées et différents projets mis sur pied pour favoriser l'évolution de la culture organisationnelle vers la cible souhaitée. Parmi ceux-ci, notons la révision de l'ensemble des pratiques de ressources humaines, l'appropriation des comportements attendus et nécessaires de même que la mesure de l'évolution culturelle.

Un important sondage de mobilisation des employés a été réalisé, et ce, avec un taux de participation exceptionnel de 90 %. Dans un contexte de grands changements organisationnels et d'évolution culturelle, nous avons pu constater que les efforts investis dans le leadership des gestionnaires et la gestion du changement, au fil des dernières années, se sont avérés fructueux. L'indice de mobilisation 2017 des employés de SSQ Assurance s'est en effet amélioré par rapport aux résultats de 2014, année du dernier sondage.

Un sondage réalisé par Forbes Media et Statista a d'ailleurs classé SSQ Assurance parmi les 300 meilleurs employeurs au Canada.



Activités immobilières couronnées de succès

Le taux d'occupation global du parc immobilier de l'entreprise est de plus de 96 %. Un résultat distinctif qui témoigne de la vitalité de nos activités et de l'intérêt de nos immeubles. Il importe de souligner que le taux de location de la Tour SSQ de Longueuil, livrée en septembre 2016, est de 99 %. Un succès retentissant dans un marché pourtant difficile.

Au siège social à Québec, un important projet de redéfinition de l'espace s'est concrétisé à l'automne. SSQ Assurance a entièrement revu le concept d'aménagement intérieur d'un étage afin d'en actualiser la signature et de l'adapter aux nouvelles méthodes de travail. Le nouveau concept présente un modèle novateur où le poste de travail n'est plus le lieu exclusif de travail. En effet, les employés et les gestionnaires travaillent à aire ouverte et la superficie récupérée est judicieusement utilisée dans la création de plusieurs espaces collaboratifs, dont une salle dédiée à l'innovation. La densification de cet étage a permis de libérer de l'espace sur un autre étage et d'accueillir un nouveau locataire corporatif.

Finalement, tous les condos du projet immobilier Cité Verte sont vendus alors que les trois quarts des maisons de ville ont trouvé preneur. L'immeuble résidentiel locatif La Klé, phase 1, a été livré à l'été tout en respectant le budget et l'échéancier de construction. Il représente un autre succès de location puisque plus de 80 % des unités étaient déjà louées au 31 décembre 2017, dépassant l'objectif de location pour la première année.



Aménagements du 11^e étage
au 2525, boulevard Laurier, à Québec.

L'innovation au service de la collectivité

Poursuivant sa mission d'offrir des produits et services novateurs, SSQ Assurance s'est associée à la plateforme virtuelle Dialogue pour offrir à ses employés et ses assurés un accès instantané, sans déplacement, à des professionnels de la santé. Ce projet s'inscrit au terme d'un projet pilote qui s'est déroulé en cours d'année dans le cadre duquel une vingtaine d'intermédiaires et preneurs du secteur privé en assurance collective ont été rencontrés.

Cette plateforme de télémédecine permet aux usagers d'avoir accès, la journée même, à un professionnel de la santé par vidéoconférence sécurisée. Les services offerts par cette application sont l'accès par clavardage à des infirmières, la consultation vidéo avec des médecins généralistes, l'émission et le renouvellement de prescriptions, en plus du référencement vers des spécialistes. SSQ Assurance travaille de longue date pour la santé de ses clients, autant en prévention qu'en guérison, notamment par son programme axé Santé.

Le *Défi Innovation* a été l'occasion de mettre à profit l'intelligence collective des employés de SSQ Assurance pour trouver des solutions innovantes à des problématiques bien concrètes entourant des enjeux clients. Plus de 150 idées ont été soumises par des employés soucieux de s'engager dans le processus d'innovation. L'ensemble des employés ont voté pour les 5 finalistes qui auront l'honneur de présenter leur projet innovant devant un comité de sélection en début 2018. L'idée gagnante du tout premier *Défi Innovation* sera prototypée auprès de clients de l'entreprise. Cette initiative s'inscrit dans l'évolution culturelle souhaitée, elle encourage les employés à s'approprier l'innovation et favorise l'ouverture d'esprit face aux nouvelles façons de faire.



SSQ Assurance s'est associée à la plateforme virtuelle Dialogue pour offrir la télémédecine à ses employés et ses assurés.

SSQ Assurance demeure à l'affût des développements dans le domaine des fintech et des assurtech. Au lieu de percevoir ces petites compagnies qui misent sur la technologie comme des menaces potentielles, SSQ Assurance les analyse avec intérêt puisque certaines d'entre elles pourraient développer des offres complémentaires à nos produits et services. Des occasions d'affaires pourraient ainsi se présenter afin de servir encore mieux notre clientèle. Notre partenariat avec Dialogue constitue un bel exemple.

Impliquée dans sa communauté

SSQ Assurance a confirmé une importante contribution financière à la Grande campagne de l'Université Laval. De fait, une contribution de 700 000 \$ sur 5 ans appuiera le programme Mon Équilibre UL, le programme des saines habitudes de vie de l'Université Laval, un projet stratégique de partenariat de recherche en expérience client numérique ainsi que le Club de volleyball Rouge et Or. Par cet engagement financier, nous souhaitons démontrer toute l'importance que nous accordons à la communauté universitaire, à la recherche de l'excellence et au dépassement de soi.

Un grand nombre d'employés de SSQ Assurance ont d'ailleurs participé à l'événement Les escaliers ça marche SSQ, organisé par Mon équilibre UL. SSQ Assurance agissait à titre de partenaire présentateur pour une première année.

Plusieurs employés ont participé à l'événement Les escaliers ça marche SSQ, dont Stéphanie Sheasgreen et Yamanda Khima.



Instauration de la facture détaillée en pharmacie

Depuis le 15 septembre dernier, les factures pour les médicaments d'ordonnance remises en pharmacie sont beaucoup plus détaillées. Elles indiquent clairement le prix du médicament, la part des honoraires professionnels du pharmacien pour chaque service rendu ainsi que la marge du distributeur.

Cette mesure constitue un premier pas vers des choix plus éclairés pour les assurés. L'augmentation du prix des médicaments ainsi que des honoraires des pharmaciens et une plus forte consommation de médicaments d'ordonnance font en sorte que les coûts reliés aux programmes d'assurance collective continuent de croître.

En effet, les travailleurs du Québec couverts par un régime d'assurance collective, ainsi que les employeurs, syndicats et associations, paient davantage que ceux couverts par le volet public, en raison des honoraires professionnels des pharmaciens qui sont plus élevés. Des choix plus éclairés permettront de réaliser des économies pour une meilleure utilisation des ressources consacrées aux régimes d'assurance collective, au bénéfice des preneurs et des assurés.

Publication d'une nouvelle norme comptable

Après de nombreuses années de travail, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a finalement publié la norme IFRS 17 « Contrat assurance » (« IFRS 17 ») en mai 2017. Celle-ci entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2021. SSQ Assurance ainsi que tous les assureurs appliquant les Normes internationales d'information financière (IFRS) devront s'y conformer. Cette norme permettra d'harmoniser le traitement comptable des contrats d'assurance entre les pays ainsi qu'avec les pratiques comptables des autres industries.

IFRS 17 est la norme comptable qui aura le plus d'impact sur l'industrie de l'assurance. L'évaluation des contrats d'assurance sera entièrement revue. Les états financiers seront présentés de façon différente et la réalisation des revenus sera modifiée.

Ainsi, la norme IFRS 17 sera bénéfique puisqu'elle amènera de l'uniformité entre les états financiers des assureurs appliquant les IFRS.

Cette année, SSQ Assurance a entrepris d'importants travaux afin de mettre en place les facteurs clés de succès nécessaires pour se conformer à la norme dans les délais prescrits. Une structure de gouvernance formelle a été instaurée pour la réalisation du projet et une équipe d'experts entièrement dédiée aux travaux de mise en œuvre d'IFRS 17 a été mise en place avec le support de la haute direction. De plus, l'équipe s'appuie sur de nombreux collaborateurs tant à l'interne qu'à l'externe. Bien que la norme ait d'importants impacts entre autres sur les services d'actuariat, des finances et des technologies de l'information, SSQ Assurance a tout mis en place pour répondre aux exigences réglementaires d'IFRS 17.

L'esprit collectif

Le lancement de notre nouvelle identité de marque répond certes à un objectif de la planification stratégique, mais il personnalise aussi un état d'esprit qui caractérise notre entreprise, nos employés.

- En étant centrés sur l'expérience client, en nous donnant le droit de remettre en question les façons de faire, nous concrétisons notre désir de toujours mieux servir notre clientèle.
- En étant impliqués dans l'amélioration et l'efficacité des processus, nous réussissons à simplifier les interactions avec nos clients.
- En nous sentant responsables de notre performance et de nos résultats, en mettant à profit notre expertise et nos talents, nous contribuons au succès de SSQ Assurance.
- En étant attachés à la communauté SSQ et en étant fiers de notre entreprise, nous incarnons notre identité et notre positionnement, l'esprit collectif.

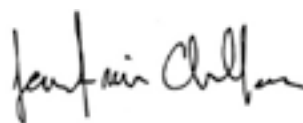
Chaque geste et chaque comportement qui sont alignés sur notre ambition nous guident vers sa réalisation. Ainsi, nous sommes sur la bonne voie pour devenir la destination d'assurance préférée de nos membres et nos clients.

Remerciements

En terminant, j'aimerais remercier nos membres et nos clients pour la confiance qu'ils nous témoignent. Ils sont la raison pour laquelle nous visons chaque jour à nous dépasser.

Un chaleureux merci à tous les employés : je suis fier de votre ouverture au changement et de votre professionnalisme. Je suis fier aussi des compétences démontrées et de l'agilité qu'elles procurent à SSQ Assurance.

Merci aussi aux membres des conseils d'administration, et particulièrement à leur président, M. René Hamel, pour leur soutien et leur accompagnement.



Jean-François Chalifoux
Président-directeur général

Rapport de développement durable et de responsabilité sociétale 2017



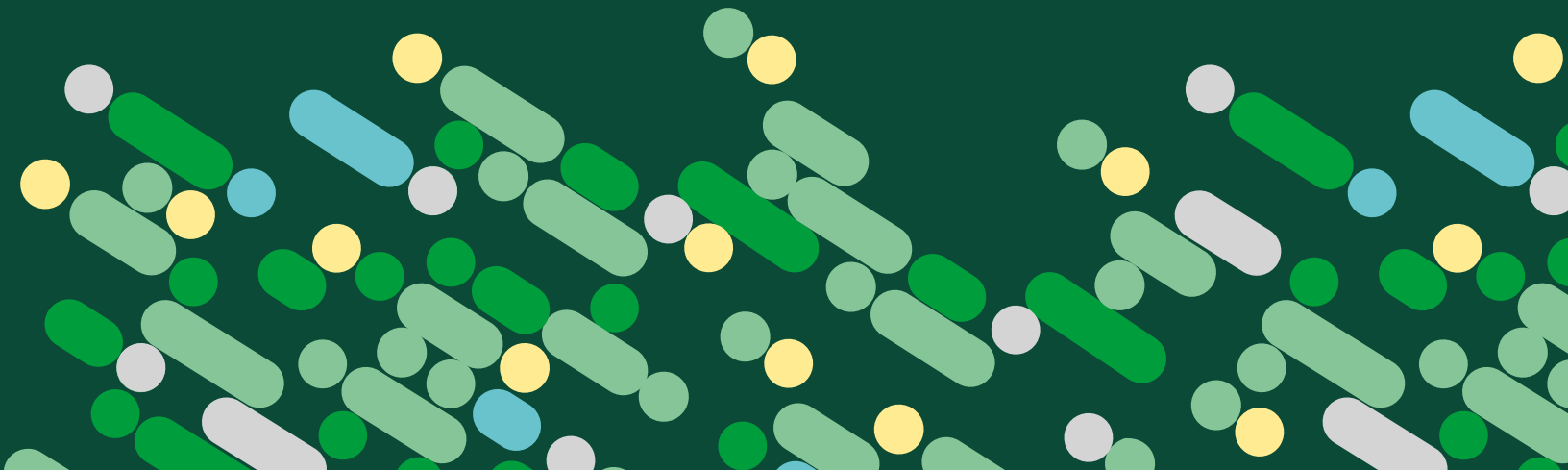
Développement durable et responsabilité sociétale

Plus que jamais, nous croyons que la notion de collectivité doit être au cœur de l'assurance, car nous savons qu'une collectivité plus forte rend chaque individu meilleur. Ainsi, SSQ Assurance s'emploie à être présente pour la collectivité, à être une entreprise socialement responsable et engagée à servir sa communauté d'assurés.

Cette vision se manifeste dans notre culture organisationnelle et nos pratiques d'entreprise, qui nous amènent à conjuguer les enjeux économiques et financiers aux enjeux sociaux et environnementaux. C'est la voie que nous suivons depuis nos débuts, car nous croyons profondément que toute entreprise doit être au service de l'humain.

Cette année encore, plusieurs activités marquantes ont été réalisées en matière de développement durable et de responsabilité sociétale.

En voici quelques-unes.



Des produits et services novateurs et efficaces



Livraison du tout nouvel Espace client SSQ

une plateforme accessible en tout temps et permettant aux clients en assurance de dommages de consulter l'ensemble de leur détention et de faire des transactions en ligne, dans un environnement simplifié.



Plus de 30 000 sondages compilés

et analysés grâce à l'implantation d'une plateforme de sondage interactive pour évaluer l'expérience client post-transaction.

Un résultat se situant dans la **zone d'excellence** pour la norme NPS

(Net Promoter Score) pour les prestations en assurance collective et le service ainsi que les réclamations en assurance de dommages.

Déploiement du programme Voix du client

permettant de recueillir l'opinion des clients en assurance collective et en assurance de dommages afin d'orienter nos décisions pour obtenir une meilleure satisfaction de la clientèle.

Le numérique au cœur du développement



Lancement de la
**plateforme de
formation Einstein**
permettant de gérer et de centraliser
tous les programmes de formation
offerts aux employés.

**Près de 40 000
soumissions
obtenues**

grâce à la livraison de la soumission
en ligne rapide en assurance auto.

**Augmentation
du nombre de clients**

en assurance collective
inscrits aux services en ligne
et au dépôt direct.

Une entreprise engagée dans sa communauté



Belle histoire de solidarité développée avec le Carrefour des enfants de Saint-Malo

alors que les jeunes de l'organisme ont pris part au 5 km de la Santé, organisé dans le cadre du Marathon SSQ de Québec, et ce, à l'invitation de SSQ Assurance.



Don de plus de 80 000 \$

remis au Carrefour des enfants de Saint-Malo, dans le cadre du Marathon SSQ de Québec.



Accueil d'étudiants du secondaire dans le cadre de l'activité **Jeunes explorateurs d'un jour** afin qu'ils puissent vivre une journée de stage en milieu de travail, tenue sous la présidence d'honneur de Mme France Rodrigue, vice-présidente - Immobilier.



Les employés de SSQ Assurance se sont rendus disponibles pour **l'aide aux devoirs** auprès des jeunes du Carrefour des enfants de Saint-Malo.

Plusieurs activités de bénévolat et gestes d'entraide déployés à travers le Canada



Somme record de 334 000 \$

amassée dans le cadre de la campagne Centraide, une augmentation de 5% par rapport à l'année précédente.



Accompagnement de jeunes de

l'Association de parents de l'enfance en difficulté

par des employés de SSQ Assurance, lors de journées d'activités.

Don de mobilier

à plusieurs organismes à but non lucratif pour venir en aide aux personnes dans le besoin.

Mobilisation des employés au profit du

North York Women's Shelter

de Toronto, combinée à un don corporatif, ayant permis de remettre près de 4 500 \$ à l'organisme.

Participation à un tournoi de volleyball de plage, au profit de la

SickKids Foundation

pour une 10^e année consécutive.

L'adoption de saines habitudes de vie : une priorité



Participation massive de 400 employés

et membres de leur famille
au Marathon SSQ de Longueuil
et au Marathon SSQ de Québec.

Prix Coup de cœur

de l'Ordre des conseillers en
ressources humaines agréés
(CRHA) pour *La vie en forme*,
un programme de santé
et mieux-être qui favorise
le maintien d'un milieu
de travail sain et l'adoption de
saines habitudes de vie.



Maintien de la certification Entreprise en santé Élite.



SSQ Assurance était partenaire
pour une première année de l'événement

Les escaliers ça marche SSQ

auquel plusieurs employés ont participé.

Des initiatives porteuses pour la protection de l'environnement



Ruches urbaines installées sur les toits
de nos édifices de Québec, Longueuil et
Toronto, ayant permis de recueillir plus de

140 kilos de miel.

Maintien des mesures en place

visant à encourager l'achat de voitures vertes pour
le parc automobile, dont l'obligation de choisir des
véhicules à faible émission de CO₂,
résultant en une diminution de près de 8%
d'émission de CO₂ par rapport à 2016.

Utilisation de produits ménagers à base
d'ingrédients naturels
ayant moins d'impact sur l'environnement.

Mise en place d'un

programme de déchetage écologique

du papier ayant généré plusieurs
bénéfices pour l'environnement,
soit l'équivalent de:

18 751 véhicules

extraits de la route en
réduction d'émission de CO₂;

2 247 429

arbres préservés;

3 671 292 285

gallons d'eau économisés.



Obtention
de la prestigieuse
certification LEED® Or
pour la Tour SSQ à Longueuil.



ENGAGEMENT > MISE EN ŒUVRE > PERFORMANCE

Installation de bacs Electrobac

aux bureaux de Québec et Longueuil,
permettant de récupérer les petits appareils
électroniques désuets.

Maintien de la certification

ICI ON RECYCLE!

Des initiatives porteuses pour la protection de l'environnement

Grande adhésion du personnel SSQ

au virage « sans papier », ayant généré une économie de papier de 24% par rapport à 2016.

Maintien de notre accréditation à la **norme de traçabilité FSC®**

témoignant de notre engagement en matière d'utilisation écoresponsable du papier.

Installation dans l'ensemble des édifices de fontaines d'eau avec filtre intégré, s'approvisionnant directement au système d'eau courante, au lieu de bouteilles de plastique.

Récupération des cendres de bois

de la chaufferie de la Cité Verte afin de les ajouter au compost pour l'alcalisation des sols acides en remplacement de la chaux et approvisionner le marché local en terre noire et compost.

Des investissements responsables

Maintien de notre participation

à titre de membre au Réseau PRI Québec, permettant d'échanger avec d'autres signataires sur les meilleures pratiques en matière d'investissement responsable.

Analyse externe

de nos portefeuilles de sociétés canadiennes et américaines.

Principes d'investissement responsable

pleinement intégrés dans nos processus décisionnels et d'analyse des investissements.

Critères reliés à l'investissement responsable intégrés dans la sélection de gestionnaires externes pour les fonds SSQ.

SSQ, Mutuelle de gestion

États financiers consolidés
Au 31 décembre 2017

Accompagnés du rapport
de l'auditeur indépendant



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
SSQ, Mutuelle de gestion,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de **SSQ, MUTUELLE DE GESTION**, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2017, et les états consolidés des résultats, du résultat global, des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de

déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Mutuelle portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Mutuelle. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des conventions comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de SSQ, Mutuelle de gestion au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière.

*Mallette S.E.N.C.R.L.*¹

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Québec, Canada
Le 27 février 2018

¹ CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A119429

État consolidé des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 décembre
(en milliers de dollars)

	2017	2016
	\$	\$
PRODUITS		
Quote-part du résultat net de la Société associée (note 4)	26 145	22 433
Produits d'intérêts (note 5)	65	72
	26 210	22 505
CHARGES		
Intérêts	75	70
	75	70
RÉSULTAT NET	26 135	22 435
RÉSULTAT NET ATTRIBUABLE AUX:		
Participations ne donnant pas le contrôle	11 098	9 557
Membres	15 037	12 878

État consolidé du résultat global

Pour l'exercice terminé le 31 décembre
(en milliers de dollars)

	2017	2016
	\$	\$
RÉSULTAT NET	26 135	22 435
Quote-part des autres éléments du résultat global de la Société associée (note 4)		
Éléments susceptibles d'être reclassés au résultat net	4 702	(2 517)
Éléments qui ne seront pas reclassés au résultat net	(3 940)	(1 221)
	762	(3 738)
RÉSULTAT GLOBAL	26 897	18 697
RÉSULTAT GLOBAL ATTRIBUABLE AUX:		
Participations ne donnant pas le contrôle	11 425	7 968
Membres	15 472	10 729

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

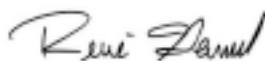
État consolidé de la situation financière

au 31 décembre
(en milliers de dollars)

	2017	2016
	\$	\$
ACTIF		
Participation dans la Société associée (note 4)	279 749	252 842
Prêt sur billet (note 5)	900	900
	280 649	253 742
Trésorerie (note 5)	102	191
Intérêts à recevoir (note 5)	11	11
TOTAL DE L'ACTIF	280 762	253 944
PASSIF		
Hypothèque mobilière (note 5)	900	900
Avances de la Société associée (note 5)	705	227
Comptes à payer à la Société associée (note 5)	44	143
Intérêts courus à payer (note 5)	11	11
TOTAL DU PASSIF	1 660	1 281
CAPITAUX PROPRES		
Attribuables aux membres		
Résultats non distribués	157 786	142 749
Cumul des autres éléments du résultat global	(9 836)	(10 271)
	147 950	132 478
Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	131 152	120 185
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	279 102	252 663
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	280 762	253 944

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil d'administration:



René Hamel
Président du conseil d'administration



Émile Vallée
Vice-président du conseil d'administration

État consolidé des variations des capitaux propres

Pour l'exercice terminé le 31 décembre
(en milliers de dollars)

	2017	2016
	\$	\$
Membres		
Résultats non distribués		
Solde au début de l'exercice	142 749	129 871
Résultat net	15 037	12 878
	157 786	142 749
Cumul des autres éléments du résultat global		
Solde au début de l'exercice	(10 271)	(8 122)
Autres éléments du résultat global	435	(2 149)
	(9 836)	(10 271)
Total des capitaux propres attribuables aux membres à la fin de l'exercice	147 950	132 478
Participations ne donnant pas le contrôle		
Solde au début de l'exercice	120 185	113 477
Résultat net	11 098	9 557
Autres éléments du résultat global	327	(1 589)
Injections nettes de capital	(458)	(1 260)
Total des capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle à la fin de l'exercice	131 152	120 185
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	279 102	252 663

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 décembre
(en milliers de dollars)

	2017	2016
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Intérêts reçus	65	72
Intérêts payés	(64)	(64)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1	8
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Avances de la Société associée	467	—
Injections nettes de capital ¹	(557)	(761)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(90)	(761)
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE	(89)	(753)
TRÉSORERIE, début de l'exercice	191	944
TRÉSORERIE, fin de l'exercice	102	191

¹ Au 31 décembre 2017, un montant de 44 \$ relatif aux injections de capital est inclus dans le compte à payer à la Société associée (2016 – compte à payer de 143 \$).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

1. Statuts constitutifs et nature des activités	48
2. Principales conventions comptables	48
3. Modifications de conventions comptables	50
4. Participation dans la Société associée	51
5. Instruments financiers	52
6. Gestion des risques liés aux instruments financiers	54
7. Gestion du capital	55
8. Transactions entre parties liées	56
9. Intérêts détenus dans la Filiale	56

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

1. Statuts constitutifs et nature des activités

SSQ, Mutuelle de gestion (la « Mutuelle ») a été constituée en vertu de la *Loi concernant Les Services de Santé du Québec*. La Mutuelle a pour principale activité de détenir une participation dans SSQ, Société d'assurance-vie inc. (la « Société associée »). Le siège social de la Mutuelle est situé au 2525, boulevard Laurier, Québec (Québec), Canada.

Les états financiers consolidés de la Mutuelle ont été approuvés par le conseil d'administration le 27 février 2018.

2. Principales conventions comptables

Présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »). Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Mutuelle et ceux de SSQ, Société de participation mutualiste inc. (la « Filiale ») détenue à 57,60 % (2016 – 57,43 %) dont l'établissement principal se situe à Québec (Québec), Canada. Cette dernière détient une participation dans SSQ, Société d'assurance-vie inc.

Les états financiers consolidés de la Mutuelle sont présentés en dollars canadiens, ce qui correspond à sa devise fonctionnelle.

Utilisation d'estimations et jugements de la direction

La préparation d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des estimations. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus. La direction doit également poser certains jugements lors de l'établissement des états financiers consolidés.

Comptabilisation des produits

La quote-part du résultat net de la Société associée est comptabilisée lorsqu'elle est gagnée.

Les produits d'intérêts sur le prêt sur billet sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Participation dans la Société associée

La Mutuelle comptabilise sa participation dans la Société associée selon la méthode de la mise en équivalence. Sa participation est de 28,91 % (2016 – 28,91 %). De cette participation, 16,65 % (2016 – 16,60 %) est attribuable aux membres.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

2. Principales conventions comptables (suite)

Instruments financiers – classement et comptabilisation

Lors de la comptabilisation initiale des instruments financiers, la Mutuelle les inscrit à leur juste valeur. L'évaluation ultérieure des instruments financiers dépend de leur classement.

Les instruments financiers sont classés en fonction de la nature et de l'utilisation par la Mutuelle de l'instrument financier au moment de sa comptabilisation initiale.

a) Prêt sur billet

Prêts et créances

Le prêt sur billet à la Société associée, classé comme prêts et créances, est comptabilisé au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La juste valeur divulguée pour le prêt sur billet est établie en actualisant les flux monétaires prévus au taux couramment exigé par le marché pour ce type de créance et pour un terme dont la durée coïncide avec l'échéance maximale prévue du prêt sur billet.

b) Trésorerie

Prêts et créances

La trésorerie est constituée des soldes des comptes bancaires maintenus auprès d'institutions financières. Elle est classée à titre de prêts et créances et est comptabilisée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. En raison de son échéance court terme, la valeur comptable de la trésorerie représente sa juste valeur.

c) Hypothèque mobilière

Autres passifs financiers au coût amorti

L'hypothèque mobilière est classée comme autres passifs financiers au coût amorti et elle est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La juste valeur divulguée pour l'hypothèque mobilière est évaluée selon un modèle basé sur l'actualisation des flux monétaires prévus. Le taux d'actualisation utilisé correspond au taux de rendement d'un indice de référence ayant un profil de risque similaire à celui des actifs sous-jacents et un terme dont la durée coïncide avec l'échéance maximale prévue de l'hypothèque mobilière.

d) Autres actifs et passifs financiers

Les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont classés respectivement comme prêts et créances et comme autres passifs financiers au coût amorti.

Instruments financiers – dépréciation

Un actif financier est déprécié s'il existe une indication objective de perte de valeur par suite d'un ou de plusieurs événements générateurs de pertes survenus après la comptabilisation initiale et ayant une incidence sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Mutuelle détermine s'il existe une indication objective qu'un actif financier a subi une perte de valeur.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

3. Modifications de conventions comptables

Nouvelle norme comptable appliquée*Tableau des flux de trésorerie*

En février 2016, l'IASB a publié des modifications de portée limitée à IAS 7 « *Tableau des flux de trésorerie* » afin d'exiger que les sociétés fournissent des informations concernant les variations de leurs passifs de financement. Les modifications sont appliquées depuis le 1^{er} janvier 2017. Les modifications à cette norme n'ont eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Mutuelle.

Nouvelle norme comptable future*Instruments financiers*

En juillet 2014, l'IASB a publié IFRS 9 « *Instruments financiers* » (« IFRS 9 ») qui vise à remplacer IAS 39 « *Instruments financiers: Comptabilisation et évaluation* » sur le classement et l'évaluation des actifs et des passifs financiers, la dépréciation ainsi que la comptabilité de couverture, à compter du 1^{er} janvier 2018. La Mutuelle évalue actuellement l'incidence d'IFRS 9 sur ses états financiers consolidés. Un amendement à IFRS 4 « *Contrats d'assurance* », rendu public par l'IASB le 12 septembre 2016, prévoit certaines mesures afin de permettre aux entreprises, qui ont pour principal modèle d'affaire d'émettre des contrats d'assurance, la possibilité de reporter la date d'entrée en vigueur d'IFRS 9 jusqu'au 1^{er} janvier 2021. Cette exemption reste valide avec la publication d'IFRS 17 « *Contrats d'assurance* » en mai 2017. La Société associée, dans laquelle la Mutuelle détient une participation, est éligible au report et prévoit s'en prévaloir jusqu'à la date maximale permise. L'amendement prévoit aussi certaines mesures afin de permettre aux investisseurs qui détiennent une participation dans une société associée pouvant se prévaloir du report, la possibilité d'éviter d'apporter des ajustements dans l'application de la méthode de la mise en équivalence pour rendre les méthodes comptables de la société associée conformes à celles de l'investisseur, tel qu'il serait requis par IAS 28 « *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* ». La Mutuelle est éligible à cette exemption temporaire et prévoit l'appliquer jusqu'à l'entrée en vigueur d'IFRS 9 pour la Société associée.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

4. Participation dans la Société associée

	2017	2016
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	252 842	234 147
Quote-part du résultat net	26 145	22 433
Quote-part des autres éléments du résultat global	762	(3 738)
Solde à la fin de l'exercice	279 749	252 842

Le tableau suivant présente des informations financières résumées de la Société associée:

	2017	2016
	\$	\$
État consolidé de la situation financière		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	233 400	202 500
Total de l'actif	12 077 300	11 373 800
Total du passif	11 192 700	10 582 100
Total des capitaux propres	884 600	791 700
État consolidé des résultats		
Produits d'intérêts et amortissement des escomptes et des primes	116 400	115 200
Total des produits	2 310 400	2 135 400
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que des immeubles de placement	34 500	35 100
Charges d'intérêts	11 300	11 100
Charge d'impôts sur le résultat	29 900	25 200
Résultat net	90 400	77 600
État consolidé du résultat global		
Autres éléments du résultat global	2 600	(12 900)
Résultat global	93 000	64 700

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

*(en milliers de dollars, sauf indication contraire)***5. Instruments financiers****a) Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers**

	2017		2016	
	Valeur comptable \$	Juste valeur \$	Valeur comptable \$	Juste valeur \$
Actifs financiers				
Prêt sur billet à 7,09 %, échéant en mai 2020 ¹	900	957	900	988
Intérêts à recevoir	11	11	11	11
Trésorerie, portant intérêt au taux préférentiel moins 1,72 %	102	102	191	191
	1 013	1 070	1 102	1 190
Passifs financiers				
Hypothèque mobilière à 7,09 %, échéant en mai 2020 ¹	900	957	900	988
Intérêts courus à payer	11	11	11	11
Comptes à payer à la Société associée	44	44	143	143
Avance de la Société associée à 2,63 %, sans modalités de remboursement	233	233	227	227
Avances de la Société associée au taux préférentiel, sans modalités de remboursement	472	472	—	—
	1 660	1 717	1 281	1 369

¹ L'hypothèque mobilière est garantie par le prêt sur billet.

Les instruments financiers dont la juste valeur est divulguée dans les notes complémentaires aux états financiers consolidés sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour établir les évaluations et comprend trois niveaux:

Niveau 1 – Les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – Évaluation à partir de données observables sur les marchés pour l'actif ou le passif, obtenues directement ou indirectement;

Niveau 3 – Évaluation à partir de données autres que les données observables sur le marché pour l'actif ou le passif.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

5. Instruments financiers (suite)

a) Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers (suite)

Le tableau suivant présente le classement des actifs et passifs dont la juste valeur est divulguée dans les notes complémentaires aux états financiers consolidés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur :

				2017
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Prêt sur billet à 7,09 %, échéant en mai 2020	—	—	957	957
Intérêts à recevoir	—	11	—	11
Trésorerie, portant intérêt au taux préférentiel moins 1,72 %	—	102	—	102
	—	113	957	1 070
Passifs financiers				
Hypothèque mobilière à 7,09 %, échéant en mai 2020	—	—	957	957
Intérêts courus à payer	—	11	—	11
Comptes à payer à la Société associée	—	44	—	44
Avance de la Société associée à 2,63 %, sans modalités de remboursement	—	233	—	233
Avances de la Société associée au taux préférentiel, sans modalités de remboursement	—	472	—	472
	—	760	957	1 717
2016				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Prêt sur billet à 7,09 %, échéant en mai 2020	—	—	988	988
Intérêts à recevoir	—	11	—	11
Trésorerie, portant intérêt au taux préférentiel moins 1,72 %	—	191	—	191
	—	202	988	1 190
Passifs financiers				
Hypothèque mobilière à 7,09 %, échéant en mai 2020	—	—	988	988
Intérêts courus à payer	—	11	—	11
Comptes à payer à la Société associée	—	143	—	143
Avance de la Société associée à 2,63 %, sans modalités de remboursement	—	227	—	227
	—	381	988	1 369

Aux 31 décembre 2017 et 2016, aucun instrument financier n'est comptabilisé à la juste valeur à l'état consolidé de la situation financière.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

*(en milliers de dollars, sauf indication contraire)***5. Instruments financiers (suite)****b) Produits d'intérêts**

	2017	2016
	\$	\$
Prêt sur billet	64	64
Trésorerie	1	8
	65	72

6. Gestion des risques liés aux instruments financiers

La Mutuelle s'est dotée de politiques et de procédés de contrôle visant à gérer les risques liés aux instruments financiers. Une politique de placement est approuvée par le conseil d'administration et son objectif est d'encadrer la prise de décision en matière de placement. Les procédés découlant de cette politique assurent une saine gestion des risques liés aux placements.

Les risques liés aux instruments financiers de la Mutuelle sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de taux d'intérêt.

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour la Mutuelle si un débiteur ne respecte pas ses engagements.

La Mutuelle est exposée au risque de crédit à l'égard du prêt sur billet. Ce risque est atténué du fait que ce prêt est émis à la Société associée.

Le risque de liquidité correspond au risque que la Mutuelle éprouve des difficultés à honorer les flux de trésorerie découlant de ses passifs financiers. La Mutuelle gère le risque de liquidité au moyen de l'appariement des flux de trésorerie provenant du prêt sur billet avec ceux requis pour honorer les engagements découlant de l'hypothèque mobilière.

La Mutuelle est exposée au risque de taux d'intérêt à l'égard des avances de la Société associée comportant des taux d'intérêt variables. Conséquemment, elle encourt un risque d'intérêt en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

6. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des flux monétaires des passifs financiers de la Mutuelle :

	2017			
	Payables à vue	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$
Hypothèque mobilière	—	900	—	900
Avances de la Société associée	705	—	—	705
Comptes à payer à la Société associée	44	—	—	44
Intérêts courus à payer	11	—	—	11
	760	900	—	1 660
	2016			
	Payables à vue	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$
Hypothèque mobilière	—	900	—	900
Avance de la Société associée	227	—	—	227
Comptes à payer à la Société associée	143	—	—	143
Intérêts courus à payer	11	—	—	11
	381	900	—	1 281

7. Gestion du capital

En matière de gestion du capital, l'objectif de la Mutuelle est de préserver ses actifs. La Mutuelle définit le capital comme étant l'hypothèque mobilière et les capitaux propres attribuables aux membres. La Mutuelle atteint son objectif par une gestion prudente du capital dégagé par la croissance interne, et en optimisant l'utilisation de capitaux à faible coût.

Composition du capital

	2017	2016
	\$	\$
Hypothèque mobilière	900	900
Capitaux propres attribuables aux membres	147 950	132 478
	148 850	133 378

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

*(en milliers de dollars, sauf indication contraire)***8. Transactions entre parties liées**

Dans le cours de ses activités, la Mutuelle effectue des transactions avec la Société associée. Toutes ces transactions sont conclues à la valeur d'échange.

Au cours de l'exercice, la Mutuelle a reçu des intérêts de 64 \$ (2016 – 64 \$) de sa Société associée. Au 31 décembre 2017, un solde de 11 \$ (2016 – 11 \$) est inclus dans les intérêts à recevoir. Ce montant n'est pas garanti et sera réglé en espèces.

Au cours de l'exercice, la Mutuelle a capitalisé à l'avance de la Société associée des intérêts de 11 \$ (2016 – 6 \$).

La Société associée offre à certains de ses employés de participer à un fonds d'investissement. Ce fonds d'investissement détient une participation ne donnant pas le contrôle dans la Filiale.

9. Intérêts détenus dans la Filiale

Le tableau suivant présente l'impact de la consolidation de la Filiale dans laquelle la participation ne donnant pas le contrôle est significative:

	2017	2016
	\$	\$
État de la situation financière		
Total de l'actif	280 760	253 852
Total du passif	1 144	1 138
État des résultats		
Produits	26 210	22 497
Résultat net	26 140	22 427
État du résultat global		
Autres éléments du résultat global	762	(3 738)
Résultat global	26 902	18 689

SSQ, Société d'assurance-vie inc.

États financiers consolidés
Au 31 décembre 2017

Accompagnés du rapport
de l'auditeur indépendant



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de
SSQ, Société d'assurance-vie inc.,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de **SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC.**, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2017, et les états consolidés des résultats, du résultat global, des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de

déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Société portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des conventions comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de SSQ, Société d'assurance-vie inc. au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière.

*Mallette S.E.N.C.R.L.*¹

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Québec, Canada
Le 27 février 2018

¹ CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A119429

État consolidé des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 décembre
(en millions de dollars)

	2017	2016
	\$	\$
PRODUITS		
Primes brutes (note 22)	2 458,5	2 342,8
Primes cédées en réassurance	(445,1)	(421,8)
Primes nettes	2 013,4	1 921,0
Variation des primes non acquises (note 14)	(9,5)	(0,5)
Produits de placements (note 5)	207,3	104,8
Produits des immeubles (note 26)	29,9	36,1
Honoraires d'administration et autres produits	69,4	74,0
	2 310,5	2 135,4
PRESTATIONS ET CHARGES		
Assurances et rentes		
Prestations brutes	1 728,1	1 713,1
Prestations récupérées en réassurance	(360,3)	(351,9)
Variation de la réserve actuarielle des contrats d'assurance de personnes	351,6	0,6
Variation de la réserve actuarielle de l'actif de réassurance	(189,3)	(18,7)
Intérêts sur montants laissés en dépôt	3,9	1,8
	1 534,0	1 344,9
Frais de vente et d'administration (notes 21, 22 et 23)	352,1	349,7
Frais de placements des fonds généraux	8,9	8,2
Dépenses des immeubles (notes 22 et 26)	22,8	31,8
Commissions et honoraires de vente	173,7	186,5
Taxes sur primes	72,6	71,9
	2 164,1	1 993,0
RÉSULTAT AVANT RISTOURNES AUX ASSURÉS ET IMPÔTS	146,4	142,4
Ristournes aux assurés	26,1	39,6
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	120,3	102,8
Impôts sur le résultat (note 20)	29,9	25,2
RÉSULTAT NET	90,4	77,6

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé du résultat global

Pour l'exercice terminé le 31 décembre
(en millions de dollars)

	2017	2016
	\$	\$
RÉSULTAT NET	90,4	77,6
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL		
Éléments susceptibles d'être reclassés au résultat net		
Gains latents sur les actifs financiers disponibles à la vente	24,7	9,0
Charge d'impôts (note 20)	(6,6)	(2,4)
Reclassement au résultat net des gains à la cession	(2,4)	(21,3)
Charge d'impôts (note 20)	0,5	6,0
	16,2	(8,7)
Éléments qui ne seront pas reclassés au résultat net		
Pertes actuarielles découlant des régimes d'avantages sociaux à la retraite et incidence du plafonnement de l'actif	(18,6)	(5,8)
Économie d'impôts (note 20)	5,0	1,6
	(13,6)	(4,2)
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	2,6	(12,9)
RÉSULTAT GLOBAL	93,0	64,7

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé de la situation financière

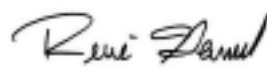
Au 31 décembre
(en millions de dollars)

	2017	2016
	\$	\$
ACTIF		
Placements (note 5)	4 513,7	4 063,9
Primes à recevoir	274,0	275,2
Actif au titre de la réassurance cédée (notes 13 et 14)	1 778,3	1 621,2
Immeubles en développement	25,6	35,3
Impôts à recevoir	—	13,1
Autres actifs (note 9)	150,7	156,4
Immeubles de placement (note 10)	47,0	28,2
Immobilisations corporelles (note 11)	175,9	179,4
Immobilisations incorporelles (note 12)	135,1	148,3
Goodwill (note 12)	14,1	14,1
Actifs d'impôts différés (note 20)	34,2	22,6
Total de l'actif des fonds généraux	7 148,6	6 557,7
Placements liés aux fonds distincts (note 24)	4 928,9	4 817,7
TOTAL DE L'ACTIF	12 077,5	11 375,4
PASSIF		
Contrats d'assurance de personnes (note 13)	5 434,1	5 084,0
Contrats d'assurance de dommages (note 14)	251,2	246,5
Créditeurs	143,8	143,2
Impôts à payer	19,4	0,1
Dettes subordonnées (note 16)	157,0	160,0
Autres passifs (note 17)	214,1	87,1
Passifs d'impôts différés (note 20)	44,3	45,1
Total du passif des fonds généraux	6 263,9	5 766,0
Contrats d'assurance des fonds distincts (note 24)	1 858,1	1 841,6
Contrats d'investissement des fonds distincts (note 24)	3 070,8	2 976,1
TOTAL DU PASSIF	11 192,8	10 583,7
CAPITAUX PROPRES		
Capital social (note 18)	343,2	343,2
Résultats non distribués	586,7	496,3
Cumul des autres éléments du résultat global	(45,2)	(47,8)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	884,7	791,7
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	12 077,5	11 375,4

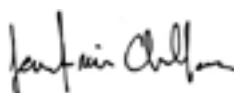
Éventualités et engagements (note 25)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil d'administration:



René Hamel
Président du conseil



Jean-François Chalifoux
Président-directeur général

État consolidé des variations des capitaux propres

Pour l'exercice terminé le 31 décembre
(en millions de dollars)

	2017	2016
	\$	\$
Capital social	343,2	343,2
Résultats non distribués		
Solde au début de l'exercice	496,3	418,7
Résultat net	90,4	77,6
Solde à la fin de l'exercice	586,7	496,3
Cumul des autres éléments du résultat global		
Solde au début de l'exercice	(47,8)	(34,9)
Autres éléments du résultat global	2,6	(12,9)
Solde à la fin de l'exercice	(45,2)	(47,8)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	884,7	791,7

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 décembre
(en millions de dollars)

	2017	2016
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Résultat avant impôts	120,3	102,8
Impôts payés sur le résultat, déduction faite des remboursements reçus	(12,7)	(34,6)
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Pertes (gains) sur placements	(76,1)	19,0
Gain sur vente d'une immobilisation corporelle	—	(7,4)
Amortissement des escomptes et des primes sur obligations	(20,9)	(25,7)
Amortissement des immeubles de placement	0,9	0,7
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	33,6	34,4
Contrats d'assurance de personnes	350,1	56,8
Autres éléments inclus dans le résultat	(4,1)	1,8
	391,1	147,8
Variation nette des autres éléments d'actif et de passif liés aux activités d'exploitation	(42,3)	(38,1)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	348,8	109,7
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(1 194,1)	(1 219,2)
Ventes, échéances et remboursements liés aux placements	906,1	1 121,5
Acquisition d'immeubles de placement	(9,6)	(0,8)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(18,6)	(48,2)
Ventes d'immobilisations corporelles et incorporelles	0,2	14,3
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(316,0)	(132,4)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(3,0)	(15,0)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(3,0)	(15,0)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	29,8	(37,7)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, début de l'exercice	203,6	241,3
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, fin de l'exercice	233,4	203,6
La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des éléments suivants:		
Encaisse	207,3	133,4
Dépôts portant intérêt	26,1	70,2
	233,4	203,6

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation incluent des intérêts versés sur les dettes subordonnées pour un montant de 11,3 \$ (2016 – 11,1 \$).

Au 31 décembre 2017, des immeubles de placement d'un montant de 0,1 \$ (2016 – 0,1 \$) ainsi que des immobilisations corporelles et incorporelles d'un montant de 3,3 \$ (2016 – 4,8 \$) sont inclus dans les créditeurs.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

1. Statuts constitutifs et nature des activités	65
2. Restructuration	65
3. Principales conventions comptables	66
4. Modifications de conventions comptables	77
5. Placements	79
6. Juste valeur des actifs et passifs	84
7. Gestion des risques liés aux instruments financiers	88
8. Compensation et garanties détenues et cédées	93
9. Autres actifs	94
10. Immeubles de placement	94
11. Immobilisations corporelles	95
12. Immobilisations incorporelles et goodwill	97
13. Contrats d'assurance de personnes	100
14. Contrats d'assurance de dommages	108
15. Crédits bancaires	113
16. Dettes subordonnées	114
17. Autres passifs	114
18. Capital social	115
19. Gestion du capital	115
20. Impôts sur le résultat	117
21. Avantages sociaux à la retraite	118
22. Éléments de l'état consolidé des résultats	121
23. Rémunération des principaux dirigeants	121
24. Fonds distincts	122
25. Éventualités et engagements	124
26. Contrats de location	125

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

1. Statuts constitutifs et nature des activités

SSQ, Société d'assurance-vie inc., détenue majoritairement par le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec, a été constituée en vertu d'une loi à caractère privé et est régie par la *Loi sur les assurances*. SSQ, Société d'assurance-vie inc. et ses filiales (la « Société ») offrent une large gamme de services financiers dont la protection financière en cas de décès, d'invalidité, de maladie ou lors de la retraite par l'entremise d'une variété de produits collectifs et individuels d'assurance, d'épargne retraite et de placements. La Société œuvre également dans les secteurs des assurances de dommages et de la gestion immobilière. Le siège social de la Société est situé au 2525, boulevard Laurier, Québec (Québec), Canada.

Les états financiers consolidés de la Société ont été approuvés par le conseil d'administration le 27 février 2018.

2. Restructuration

Le 8 juin 2016, le conseil d'administration de la Société a approuvé un programme de restructuration (le « Programme de transformation SSQ ») visant essentiellement à regrouper des filiales directes et indirectes de la Société dans le but de simplifier sa structure corporative et de favoriser les synergies entre ses lignes d'affaires et réseaux de distribution.

Dans le cadre du Programme de transformation SSQ, les transactions suivantes ont été effectuées :

- Le 31 décembre 2016, la Société a disposé de son placement dans sa filiale en propriété exclusive, 9352-1839 Québec inc. (anciennement 6801188 Canada inc.), en faveur de SSQ, Société d'assurance inc. en contrepartie d'actions catégorie A de celle-ci.
- Le 1^{er} janvier 2017, SSQ, Société d'assurances générales inc. et SSQ, Société d'assurance inc. ont été fusionnées. L'entité fusionnée porte la dénomination sociale SSQ, Société d'assurance inc. La Société a reçu des actions de SSQ, Société d'assurance inc. ayant un capital émis et payé équivalent au total du capital des sociétés fusionnées.
- Le 1^{er} janvier 2017, 9352-1839 Québec inc., SSQ Distribution inc. (anciennement 3669203 Canada inc.), Garantie supplémentaire 100 limite inc., SSQ, Cabinet de services financiers inc. et 9318-3911 Québec inc., toutes des filiales indirectes de la Société, ont été fusionnées. L'entité fusionnée porte la dénomination sociale SSQ Distribution inc. Cette dernière est détenue directement par la nouvelle filiale fusionnée de la Société, SSQ, Société d'assurance inc., qui a reçu des actions de SSQ Distribution inc. ayant un capital émis et payé équivalent au total du capital des sociétés fusionnées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

*(en millions de dollars, sauf indication contraire)***3. Principales conventions comptables****Présentation des états financiers consolidés**

Les états financiers consolidés sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »). Les éléments inclus dans l'état de la situation financière sont présentés selon un principe de liquidité, et chaque poste inclut à la fois des soldes courants et non courants. Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et ceux de ses filiales. Le tableau suivant présente les filiales détenues par la Société :

	Participation %	Lieu d'établissement principal
SSQ, Société d'assurance inc.	100	Québec (Québec), Canada
SSQ, Société immobilière inc.	100	Québec (Québec), Canada
9338-2083 Québec inc.	100	Québec (Québec), Canada

Utilisation d'estimations et jugements de la direction

La préparation d'états financiers conformément aux IFRS exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des estimations. Les estimations les plus importantes consistent à déterminer :

- les passifs relatifs aux contrats d'assurance de personnes et de dommages ainsi que l'actif au titre de la réassurance cédée;
- les justes valeurs des instruments financiers des fonds généraux et des fonds distincts ainsi que des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement des fonds distincts;
- les hypothèses utilisées lors de la détermination des provisions, des impôts sur le résultat ainsi que de la dévaluation des instruments financiers et des actifs non financiers;
- l'actif et le passif relatifs aux avantages sociaux à la retraite.

La direction a fait appel à son jugement pour l'évaluation du contrôle aux fins de consolidation, pour la classification des contrats d'assurance et d'investissement ainsi que des instruments financiers. De plus, le jugement de la direction est requis relativement à la comptabilisation des immeubles de placement, des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que du goodwill.

Devises étrangères

Les états financiers consolidés de la Société sont présentés en dollars canadiens, ce qui correspond à la devise fonctionnelle de la Société. Les unités de fonds et les obligations libellées en devises étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de fin de l'exercice.

Contrats d'assurance et contrats d'investissement – classification

La Société émet des contrats qui transfèrent un risque d'assurance ou un risque financier ou les deux. Les contrats d'assurance sont les contrats qui comportent un risque d'assurance significatif. Un risque d'assurance significatif existe lorsque la Société accepte d'indemniser les titulaires de polices ou les bénéficiaires des contrats si un événement futur incertain spécifié affecte de façon défavorable le titulaire de la police. Les contrats d'investissement sont les contrats qui comportent un risque financier sans risque d'assurance significatif.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

3. Principales conventions comptables (suite)

Contrats d'assurance de personnes et des fonds distincts

Comptabilisation des produits et des charges liées

Les primes d'assurance de personnes sont comptabilisées à titre de produits lorsqu'elles sont exigibles. Dès que les primes sont comptabilisées, le passif relatif aux contrats d'assurance de personnes est établi de façon à ce que les charges correspondant à ces produits soient comptabilisées. Les réclamations sont comptabilisées lorsqu'un avis d'un événement donnant droit à une compensation est reçu. De plus, les commissions et les taxes sur primes sont comptabilisées selon la même base que les primes d'assurance.

La Société perçoit des produits de commissions sur les contrats individuels cédés en réassurance. Les commissions sont enregistrées au moment de la cession en réassurance et sont portées uniformément à l'état consolidé du résultat sur la durée des contrats cédés correspondants. Les commissions en réassurance non gagnées correspondent à la tranche des commissions pour la période non encore échue des contrats correspondants, calculées au prorata du nombre de jours restants. La part attribuable aux périodes subséquentes est reportée au passif relatif aux contrats d'assurance de personnes.

Passifs relatifs aux contrats d'assurance de personnes

La réserve actuarielle, la provision pour réclamations, la provision pour ristournes et les montants laissés en dépôt sont établis par l'actuaire conformément aux normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires et correspondent au montant requis pour couvrir les engagements en vertu des contrats d'assurance en vigueur. La réserve actuarielle est calculée selon la méthode canadienne axée sur le bilan, une méthode actuarielle reconnue et définie par l'Institut canadien des actuaires. Cette méthode requiert l'usage d'hypothèses fondées sur la meilleure estimation de l'expérience future, basée sur l'expérience propre de la Société et de l'industrie, et comprend des montants additionnels au titre d'écart défavorable possibles par rapport aux hypothèses posées à l'égard des différents facteurs considérés.

Certains contrats d'assurance peuvent contenir des instruments dérivés incorporés. Ceux-ci répondent eux-mêmes à la définition de contrats d'assurance ou correspondent à des options de rachat pour un montant défini et ils ne sont pas évalués séparément du contrat hôte.

Contrats d'assurance des fonds distincts

Le passif des contrats d'assurance des fonds distincts comprend la portion dépôt de ces contrats, comptabilisé de la même façon que celui des contrats d'investissement. La portion garantie, comptabilisée à même le passif relatif aux contrats d'assurance de personnes, est établie par l'actuaire conformément aux normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires et correspond au montant requis pour couvrir les engagements en vertu des contrats d'assurance en vigueur. Le passif des contrats d'assurance des fonds distincts est calculé selon la méthode canadienne axée sur le bilan et comprend des montants additionnels au titre d'écart défavorable possibles par rapport aux hypothèses posées à l'égard des différents facteurs considérés.

Les primes d'assurance des fonds distincts, relatives à la composante assurance du contrat, sont comptabilisées à titre de produits lorsqu'elles sont exigibles.

Test de suffisance du passif

À chaque date de fin d'exercice, un test de suffisance du passif est réalisé pour s'assurer du caractère suffisant du passif relatif aux contrats d'assurance de personnes, nets des coûts d'acquisition différés. La notion de suffisance du passif étant partie intégrante de la méthode canadienne axée sur le bilan, toute insuffisance de provision est immédiatement comptabilisée aux résultats afin d'en assurer le respect.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

*(en millions de dollars, sauf indication contraire)***3. Principales conventions comptables (suite)****Contrats d'assurance de dommages***Comptabilisation des produits et des charges liées*

Les primes des contrats d'assurance de dommages sont comptabilisées à titre de produits lorsqu'elles sont exigibles, au prorata de la durée des polices. Les primes non acquises représentent la partie des primes souscrites qui a trait à la durée non expirée des polices en cours, calculées selon la méthode dite d'expiration journalière. Pour certains produits, les primes non acquises sont ajustées afin de tenir compte de l'évolution des risques qui y sont rattachés. De plus, les commissions et les taxes sur primes sont comptabilisées selon la même base que les primes d'assurance de dommages.

Sinistres en voie de règlement

Les sinistres en voie de règlement sont imputables à des événements touchant le règlement ultime de sinistres. Le montant des sinistres en voie de règlement est établi conformément à la pratique reconnue et définie par l'Institut canadien des actuaires. Il est présenté sur une base actualisée et fondé sur l'expérience de la Société et de l'industrie. Les réclamations sont comptabilisées lorsqu'un avis d'événement donnant droit à une compensation est reçu.

Test de suffisance du passif des sinistres

L'analyse de la suffisance du passif des sinistres est effectuée à chaque date de fin d'exercice et revue au besoin, si un événement pouvant influencer sur le résultat survient. Pour ce faire, les matérialisations passées des sinistres par lignes d'affaires sont analysées afin de projeter celles attendues au moment de l'évaluation. Des hypothèses quant aux rythmes de paiements des passifs sont nécessaires afin d'évaluer les obligations sur une base actualisée. Finalement, des marges pour écarts défavorables de taux d'intérêt, de matérialisation et de réassurance sont ajoutées afin de considérer les incertitudes liées aux hypothèses.

Test de suffisance du passif des primes

La suffisance du passif des primes est évaluée à chaque date de fin d'exercice. Les primes non acquises sont diminuées des frais d'acquisition différés, de la prime de réassurance, des sinistres et frais de règlement anticipés entre la date d'évaluation et l'expiration des contrats et des frais de maintien prévus pour administrer ces contrats. De plus, l'impact de la valeur temporelle de l'argent est considéré. Finalement, des marges pour écarts défavorables de taux d'intérêt, de matérialisation et de réassurance sont ajoutées afin de considérer les incertitudes liées aux hypothèses.

Actif au titre de la réassurance cédée

Dans le cours normal de ses opérations, la Société utilise la réassurance pour gérer son niveau d'exposition au risque. Le transfert du risque et de la prime correspondante se fait auprès de réassureurs dûment enregistrés et assujettis aux mêmes organismes de réglementation que la Société. L'actif au titre de la réassurance cédée est évalué de façon similaire au passif relatif aux contrats d'assurance de personnes et de dommages et conformément aux modalités de chaque contrat de réassurance. Il représente les montants dus à la Société portant sur le passif des contrats cédés. La cession d'un risque ne libère pas la Société du respect intégral des engagements souscrits auprès de ses assurés. Cet actif fait l'objet d'un test de dépréciation et, s'il s'est déprécié, sa valeur comptable est réduite et la perte de valeur est comptabilisée aux résultats.

Contrats d'investissement*Comptabilisation des produits*

Les contrats d'investissement entrent dans le périmètre de la norme IAS 39 « Instruments financiers: Comptabilisation et évaluation ». La comptabilité de dépôt s'applique à ces contrats, ce qui implique que les primes perçues ainsi que les prestations versées au titre de ces contrats sont enregistrées comme des dépôts et des retraits, sans transiter aux résultats. Les produits de ces contrats sont constitués des honoraires liés à l'émission, la gestion d'actifs, l'administration et le rachat de ces contrats et sont comptabilisés dans les honoraires d'administration et autres produits.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

3. Principales conventions comptables (suite)

Contrats d'investissement (suite)

Passifs liés aux contrats d'investissement

Tous les contrats d'investissement sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. La variation de leur valeur aux résultats est contrebalancée par la variation de la valeur des placements liés aux fonds généraux et aux fonds distincts qui sont gérés sur la base de la juste valeur.

Comptabilisation des produits des immeubles

Les produits des immeubles sont comptabilisés aux résultats linéairement selon le terme du bail.

Comptabilisation des honoraires d'administration et autres produits

Les honoraires tirés de la gestion des fonds distincts et de la gestion des contrats de services administratifs sont comptabilisés dans les honoraires d'administration et autres produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les autres produits sont principalement composés de gains sur disposition d'immobilisations corporelles et sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

Instruments financiers – classement et comptabilisation

Lors de la comptabilisation initiale des instruments financiers, la Société les inscrit à leur juste valeur. L'évaluation ultérieure des instruments financiers dépend de leur classement. La Société classe les actifs financiers dans l'une des catégories suivantes: à la juste valeur par le biais du résultat net, détenus jusqu'à l'échéance, disponibles à la vente ainsi que prêts et créances. La catégorie à la juste valeur par le biais du résultat net comprend les actifs financiers détenus à des fins de transaction et les actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. La Société classe les passifs financiers dans l'une des catégories suivantes: à la juste valeur par le biais du résultat net et autres passifs financiers au coût amorti.

Les instruments financiers sont classés en fonction de la nature et de l'utilisation par la Société de l'instrument financier au moment de sa comptabilisation initiale.

a) Obligations

Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net

Les obligations soutenant le passif relatif aux contrats d'assurance de personnes sont désignées à la juste valeur par le biais du résultat net, car la variation de leur juste valeur aux résultats est contrebalancée par la variation du passif relatif aux contrats d'assurance de personnes.

Disponibles à la vente

Les obligations ne soutenant pas les passifs relatifs aux contrats d'assurance de personnes, de dommages et aux contrats d'investissement sont classées comme disponibles à la vente. Les achats et les cessions d'obligations sont comptabilisés à la date de la transaction. Elles sont comptabilisées à leur juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces obligations sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. À la cession de ces obligations, ou à la constatation d'une perte de valeur, le gain ou la perte est reclassé du cumul des autres éléments du résultat global et inscrit aux résultats. Une reprise de perte de valeur est possible et est comptabilisée aux résultats lorsqu'il existe une indication objective d'un recouvrement.

b) Prêts

Prêts et créances

Les prêts sont classés comme prêts et créances et sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif réduit de la provision pour prêts douteux. La provision pour prêts douteux est établie par analyse individuelle des prêts à partir de la valeur de réalisation estimative mesurée par l'actualisation des flux monétaires prévus.

Les commissions versées lors de l'émission des nouveaux prêts sont comptabilisées avec les prêts et amorties selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

*(en millions de dollars, sauf indication contraire)***3. Principales conventions comptables (suite)****Instruments financiers – classement et comptabilisation (suite)****c) Unités de fonds et actions privilégiées***Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net*

Les unités de fonds et les actions privilégiées soutenant le passif relatif aux contrats d'assurance de personnes sont désignées à la juste valeur par le biais du résultat net, car la variation de leur juste valeur aux résultats est contrebalancée par la variation du passif relatif aux contrats d'assurance de personnes.

Disponibles à la vente

Les unités de fonds et les actions privilégiées ne soutenant pas le passif relatif aux contrats d'assurance de personnes et de dommages sont classées comme disponibles à la vente. Les achats et les cessions d'unités de fonds et d'actions privilégiées sont comptabilisés à la date de la transaction. Elles sont comptabilisées à leur juste valeur et toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. S'il y a lieu, les coûts de transaction engagés à l'achat sont capitalisés à leur coût. À leur cession ou à la constatation d'une perte de valeur, le gain ou la perte est reclassé du cumul des autres éléments du résultat global et inscrit aux résultats. Aucune reprise de perte de valeur n'est permise. Cependant, les unités de fonds et les actions privilégiées continuent d'être comptabilisées à la juste valeur même si une perte de valeur a déjà été comptabilisée.

d) Fonds de placements*Détenu à des fins de transaction*

Le fonds de placements est détenu à des fins de transaction et regroupe des titres de participation canadiens acquis avec le produit de l'émission de certaines débetures. Conformément aux contrats de ces débetures, l'excédent de la juste valeur de ces titres sur le nominal des débetures est comptabilisé au passif de la Société.

Lorsque la juste valeur des titres est inférieure au nominal des débetures, la Société comptabilise un compte à recevoir sur insuffisance de valeur correspondant à la différence.

e) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués des soldes des comptes bancaires et de titres monétaires maintenus auprès d'institutions financières.

Détenus à des fins de transaction

Les titres monétaires sont détenus à des fins de transaction. Ceux-ci comprennent des dépôts portant intérêt qui sont facilement convertibles en montants connus de trésorerie et qui ne sont exposés à aucune fluctuation de valeur importante ou dont l'échéance est inférieure ou égale à trois mois à compter de la date d'acquisition.

Prêts et créances

Les comptes bancaires sont classés comme prêts et créances et sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

f) Instruments financiers dérivés*Détenus à des fins de transaction*

Les instruments financiers dérivés incluent des contrats à terme sur devises, des contrats sur indice boursier à règlement quotidien, des contrats à terme sur obligations ainsi que des swaps de taux d'intérêt et de devises. Les contrats à terme standardisés, qui sont des contrats négociés sur un marché organisé, représentent un engagement ferme d'acheter ou de vendre un instrument financier à une date prédéterminée. Les swaps sont des contrats dans lesquels la Société et un tiers s'engagent à se verser des flux financiers calculés sur un montant notionnel, pendant une durée et suivant une fréquence déterminée.

Les instruments financiers dérivés ayant une juste valeur positive sont présentés à titre de placement et les instruments financiers dérivés ayant une juste valeur négative sont présentés dans les autres passifs.

La Société utilise des instruments financiers dérivés pour soutenir une partie du passif relatif aux contrats d'assurance de personnes. Les gains et les pertes sur ces contrats sont comptabilisés aux résultats dans les produits de placements.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

3. Principales conventions comptables (suite)

Instruments financiers – classement et comptabilisation (suite)

f) Instruments financiers dérivés (suite)

Détenus à des fins de transaction (suite)

La Société utilise également des contrats à terme sur devises et des swaps de devises dans le cadre de sa stratégie de gestion du risque de change. Ces instruments financiers couvrent la juste valeur d'actifs et leur efficacité fait l'objet d'une évaluation mensuelle. Les gains et les pertes de change sur les contrats à terme ainsi que les variations de juste valeur liées au cours de la devise des actifs couverts sont comptabilisés aux résultats dans les produits de placements.

g) Dettes subordonnées

Autres passifs financiers au coût amorti

Les dettes subordonnées sont classées comme autres passifs financiers au coût amorti et elles sont évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges d'intérêts sont reconnues à l'état consolidé des résultats et présentées dans les frais de vente et d'administration.

La juste valeur divulguée pour les dettes subordonnées est établie en actualisant les flux monétaires prévus au taux de rendement d'un indice de référence ayant un profil de risque similaire à celui des actifs sous-jacents et pour un terme dont la durée coïncide avec l'échéance maximale prévue des dettes subordonnées.

h) Autres actifs et passifs financiers

Les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti et sont classés respectivement comme prêts et créances et comme autres passifs financiers au coût amorti.

Instruments financiers – dépréciation

Un actif financier est déprécié s'il existe une indication objective de perte de valeur par suite d'un ou de plusieurs événements générateurs de pertes survenus après la comptabilisation initiale et ayant une incidence sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société détermine s'il existe une indication objective qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers, autres que ceux classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, ont subi une perte de valeur. Ces actifs financiers sont soit dépréciés selon un modèle de dépréciation propre aux titres de créances, aux titres de capitaux propres, ou aux prêts et créances.

Le modèle de dépréciation approprié est déterminé en se fondant sur les caractéristiques de chaque instrument, la capacité de l'émetteur de verser des dividendes ou des intérêts et l'intention de la Société de détenir les actifs financiers à long terme ou de les vendre.

Modèle de dépréciation des titres de créances

Le modèle de dépréciation des titres de créances est utilisé pour évaluer les pertes de valeur des obligations et des actions privilégiées de la Société. Selon ce modèle de dépréciation, un titre a subi une perte de valeur lorsqu'il est probable que les flux de trésorerie futurs ne seront pas recouverts, en se fondant sur des considérations en matière de crédit.

Modèle de dépréciation des titres de capitaux propres

Le modèle de dépréciation des titres de capitaux propres est utilisé pour évaluer la perte de valeur des unités de fonds de la Société. Selon ce modèle de dépréciation, une indication objective de perte de valeur comprend une baisse significative ou une baisse prolongée de la juste valeur du placement en deçà de son coût.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

3. Principales conventions comptables (suite)

Instruments financiers – dépréciation (suite)*Modèle de dépréciation des prêts et créances*

Le modèle de dépréciation des prêts et créances est utilisé pour évaluer la perte de valeur des prêts de la Société. Selon ce modèle de dépréciation, les prêts et créances sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'il y a défaut de paiement ou lorsqu'il y a des indications objectives que la contrepartie ne respectera pas ses obligations. Lorsqu'il est déterminé qu'un actif financier de cette catégorie a subi une perte de valeur, sa valeur comptable est réduite au plus élevé de sa valeur de réalisation estimative ou de la juste valeur de la garantie, le cas échéant.

Mise en pension et prêts de titres

La Société effectue des prêts de titres pour en retirer des produits additionnels, qui sont comptabilisés aux résultats à titre de produits de placements. La Société reçoit des garanties, qui représentent au minimum 102% de la juste valeur des titres prêtés. Ces garanties sont déposées par l'emprunteur auprès d'un dépositaire de titres et y sont conservées jusqu'à ce que les titres prêtés aient été remis à la Société. La juste valeur des titres prêtés fait l'objet d'un suivi quotidien. Une garantie supplémentaire est exigée ou une partie de la garantie donnée est remise selon les fluctuations de la juste valeur des titres sous-jacents prêtés. Les titres prêtés ne sont pas décomptabilisés compte tenu que la Société conserve les risques et avantages liés à ceux-ci.

La Société effectue des ventes de titres et, simultanément, s'engage à les racheter à court terme, à un prix et à une date déterminée. Ces conventions de rachat sont comptabilisées à l'état consolidé de la situation financière à la contrepartie reçue

additionnée des intérêts courus. Les engagements afférents aux titres vendus en vertu de conventions de rachat sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts relatifs aux opérations de rachat sont comptabilisés dans *Produits de placements* à l'état consolidé des résultats. Les titres mis en pension ne sont pas décomptabilisés compte tenu que la Société conserve les risques et avantages liés à ceux-ci.

Comptabilisation des produits de placements

Les produits d'intérêts et l'amortissement des escomptes et des primes sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les produits de dividendes et les revenus distribués sont comptabilisés lorsque le droit à percevoir le paiement est acquis.

Juste valeur des placements*Trésorerie et équivalents de trésorerie*

En raison de leur échéance à court terme, la valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie représente leur juste valeur.

Obligations

Les obligations sont évaluées selon les cours acheteurs observés sur des marchés actifs. Si les cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est établie par une technique d'évaluation faisant le plus possible appel aux données observées sur les marchés.

Prêts

La juste valeur des prêts est établie en actualisant les flux monétaires prévus au taux couramment exigé par le marché pour ce type de créance et pour un terme dont la durée coïncide avec l'échéance du prêt.

Unités de fonds et actions privilégiées

Les unités de fonds et actions privilégiées sont évaluées selon les cours acheteurs observés sur des marchés actifs.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

3. Principales conventions comptables (suite)

Juste valeur des placements (suite)

Instruments financiers dérivés

Les contrats à terme standardisés sont évalués selon les cours acheteurs observés sur des marchés actifs. La juste valeur des instruments financiers dérivés transigés de gré à gré dont la valeur n'est pas observable sur le marché est établie par une technique d'évaluation faisant le plus possible appel aux données observées sur les marchés.

Immeubles en développement

Les immeubles en développement sont constitués de portions d'immeubles qui sont en construction détenus dans le but de les revendre. Ces immeubles sont évalués au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût spécifique et la valeur nette de réalisation correspond au prix de cession estimé des immeubles diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts nécessaires pour la cession.

Immeubles de placement

Les immeubles de placement détenus par la Société, soit des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital, sont comptabilisés au coût d'acquisition réduit des pertes de valeur. Le coût des immeubles est amorti en fonction des composants significatifs et de leur durée d'utilité estimée au moyen de la méthode linéaire. Les durées d'utilité, les valeurs résiduelles et la méthode d'amortissement sont révisées à la fin de chaque exercice. L'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective.

La juste valeur des immeubles de placement est évaluée selon une méthode basée sur l'actualisation des flux monétaires prévus. Le taux d'actualisation utilisé est basé sur le taux de rendement attendu du marché, lequel est établi en fonction du type et de la situation géographique des immeubles. Les évaluations sont effectuées annuellement par le personnel qualifié de la Société.

Le profit ou la perte découlant de la cession ou de la mise hors service d'un immeuble de placement, qui correspond à la différence entre le produit de la cession et la valeur comptable de l'actif, est comptabilisé aux résultats.

Les durées d'utilité suivantes ont été utilisées aux fins du calcul de l'amortissement:

Structure	100 ans
Enveloppe	60 ans
Mécanique	40 ans
Aménagements	20 ans

Subventions gouvernementales

La Société reçoit des subventions gouvernementales pour la construction d'immeubles en développement et d'immeubles de placement. Elle les comptabilise en réduction de la valeur comptable de ces actifs. Les subventions relatives aux immeubles en développement sont comptabilisées aux résultats lorsque l'actif est vendu et sont présentées en réduction du gain. Les subventions relatives aux immeubles de placement sont comptabilisées aux résultats au même rythme que l'actif est amorti, et sont présentées en réduction de la charge d'amortissement.

Biens saisis

Les immeubles saisis et destinés à la revente sont comptabilisés au moindre du placement inscrit au titre du prêt ayant donné lieu à la saisie et du produit net estimatif lié à la cession. Les gains et pertes à la revente de ces immeubles sont inscrits aux résultats au cours de l'exercice où ils surviennent.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

*(en millions de dollars, sauf indication contraire)***3. Principales conventions comptables (suite)****Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition réduit des pertes de valeur. Le coût de ces immobilisations est amorti en fonction des composants significatifs et de leur durée d'utilité estimée au moyen de la méthode linéaire, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis. Les durées d'utilité, les valeurs résiduelles et la méthode d'amortissement sont révisées à la fin de chaque exercice. L'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective.

Le profit ou la perte découlant de la cession ou de la mise hors service d'un élément des immobilisations corporelles, qui correspond à la différence entre le produit de la cession et la valeur comptable de l'actif, est comptabilisé aux résultats.

Les durées d'utilité suivantes ont été utilisées aux fins du calcul de l'amortissement:

Bâtiments	
Structure	100 ans
Enveloppe	60 ans
Mécanique	40 ans
Aménagements	20 ans
Équipements informatiques	5 ans
Ameublement et équipements de bureau	10 ans
Améliorations locatives	10 ans ou la durée du bail

Immobilisations incorporelles*Immobilisations incorporelles acquises séparément*

Les immobilisations incorporelles acquises séparément comprennent les logiciels d'application acquis séparément et sont comptabilisées au coût d'acquisition réduit des pertes de valeur.

Immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises

Les immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises comprennent des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité déterminée, soit un bloc de polices en vigueur, des logiciels d'application acquis séparément, des réseaux de distribution et autres, ainsi qu'une immobilisation incorporelle ayant une durée d'utilité indéterminée, soit une marque de commerce. Ces immobilisations incorporelles sont initialement comptabilisées à leur juste valeur à la date des regroupements d'entreprises.

Après leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises sont comptabilisées au coût réduit des pertes de valeur.

Immobilisations incorporelles développées à l'interne

Les immobilisations incorporelles développées à l'interne comprennent les logiciels d'application développés à l'interne et répondent aux critères de comptabilisation.

Le montant initial comptabilisé au titre d'une immobilisation incorporelle développée à l'interne est égal à la somme des dépenses engagées à partir de la date à laquelle cet actif a satisfait pour la première fois aux critères de comptabilisation. Lorsqu'aucune immobilisation incorporelle développée à l'interne ne peut être comptabilisée, les dépenses de développement sont passées en charges aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont engagées.

Après leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles développées à l'interne sont comptabilisées au coût réduit des pertes de valeur.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

3. Principales conventions comptables (suite)

Immobilisations incorporelles (suite)

Durées et méthode d'amortissement

Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties, mais sont soumises à un test de dépréciation annuel.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité déterminée sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire sur les durées d'utilité prévues suivantes :

Logiciels d'application acquis séparément	5 à 10 ans
Logiciels d'application développés à l'interne	5 à 10 ans
Bloc de polices en vigueur	27 ans
Réseaux de distribution et autres	5 à 20 ans

Les durées d'utilité et la méthode d'amortissement des immobilisations incorporelles sont révisées à la fin de chaque exercice et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective.

Dépréciation des immeubles de placement ainsi que des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité déterminée

À chaque date de fin d'exercice, la Société évalue l'existence d'indications de perte de valeur sur ses immeubles de placement ainsi que sur ses immobilisations corporelles et incorporelles. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée en vue de déterminer le montant de la perte de valeur.

Si la valeur recouvrable estimée d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée aux résultats.

Si une perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable jusqu'au maximum du coût amorti. La reprise d'une perte de valeur est immédiatement comptabilisée aux résultats.

À chaque date de fin d'exercice, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée qui ne sont pas prêtes à être mises en service sont soumises à un test de dépréciation annuel. Pour les fins du test de dépréciation, si la valeur recouvrable estimée d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée aux résultats.

Goodwill et immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée

Le goodwill représente l'excédent de la juste valeur de la contrepartie transférée sur les actifs identifiables acquis et les passifs pris en charge et est présumé avoir une durée d'utilité indéterminée. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée est classée comme telle lorsque la Société prévoit qu'il n'y a pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle elle s'attend à ce que l'actif génère des entrées de flux monétaires nets. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis, mais sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois par année.

Pour les fins du test de dépréciation, le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont alloués aux unités génératrices de trésorerie (« UGT »), lesquelles sont les plus petits regroupements d'actifs pour lesquels des entrées de trésorerie identifiables sont indépendantes.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

*(en millions de dollars, sauf indication contraire)***3. Principales conventions comptables (suite)****Goodwill et immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée (suite)**

Au sein de chaque UGT, une comparaison est effectuée entre leur valeur nette comptable et leur valeur recouvrable. Cette dernière correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de cession et la valeur d'utilité correspondant à l'actualisation des flux de trésorerie futurs estimés. L'évaluation de la valeur recouvrable est basée sur des jugements et hypothèses posées par la direction. Les pertes de valeur liées à l'UGT sont portées en réduction de la valeur comptable de tout goodwill ou toute immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée affecté à l'UGT. Aucune reprise de valeur n'est permise.

Placements liés aux fonds distincts

Les placements liés aux fonds distincts correspondent au cumul de l'actif net des fonds distincts incluant les éliminations interfonds. Ils comprennent des obligations, des actions, des unités de fonds de placements et d'autres actifs et passifs incluant des instruments financiers dérivés.

Les placements sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net puisqu'ils sont gérés et évalués selon la base de la juste valeur conformément à la stratégie d'investissement approuvée par la direction.

Les autres actifs et passifs sont classés respectivement comme prêts et créances et comme autres passifs au coût amorti et comptabilisés au coût amorti, à l'exception des instruments financiers dérivés qui sont détenus à des fins de transaction et comptabilisés à leur juste valeur.

Avantages sociaux à la retraite

La Société offre des régimes de retraite à ses employés ainsi que d'autres avantages sociaux telles des indemnités de retraite et des garanties d'assurance vie et maladie. Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite

gagnés par les employés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, à partir des hypothèses les plus probables de la direction quant à la progression des salaires, à l'âge de départ à la retraite des employés et aux coûts prévus des soins de santé. Les gains et pertes actuariels sont comptabilisés immédiatement dans les autres éléments du résultat global. Le coût des services passés est comptabilisé en charge dans l'exercice au cours duquel survient la modification. L'actif des régimes est comptabilisé à sa juste valeur et est détenu dans des caisses de retraite en fiducies distinctes.

Impôts sur le résultat

La charge d'impôts comprend les impôts exigibles et différés. Celle-ci est comptabilisée dans les résultats, sauf pour l'impôt relié aux éléments inclus dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres. Dans ces cas précis, la charge d'impôts est comptabilisée respectivement dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres.

Les impôts à recevoir et à payer correspondent aux obligations ou aux réclamations des exercices précédents ou courants des autorités fiscales qui ne sont toujours pas reçues ou payées à la fin de l'exercice. Les impôts exigibles sont calculés en fonction du résultat fiscal qui diffère du résultat net. Ce calcul est effectué en fonction des taux d'imposition et des lois en vigueur à la fin de l'exercice.

La Société utilise la méthode de l'actif et du passif d'impôts différés pour comptabiliser les impôts sur le résultat. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts différés sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs. Tout changement survenu dans le montant net des actifs et passifs d'impôts différés est porté aux résultats et au cumul des autres éléments du résultat global. Les actifs et passifs d'impôts différés sont déterminés en fonction des taux d'imposition et des lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur qui, selon ce qui est à prévoir, s'appliqueront au revenu imposable des exercices au cours desquels les actifs et passifs seront recouverts ou payés. Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il est probable qu'ils se réaliseront.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

3. Principales conventions comptables (suite)

Contrats de location simple

Les baux qui ne transfèrent pas à la Société la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés comme des contrats de location simple. Les paiements faits en vertu de contrats de location simple sont présentés dans les frais de vente et d'administration aux résultats. Le montant des loyers futurs de location simple est indiqué dans la note sur les éventualités et engagements.

4. Modifications de conventions comptables

Nouvelles normes comptables appliquées

Impôts sur le résultat

En janvier 2016, l'IASB a publié un amendement à IAS 12 « *Impôts sur le résultat* » afin de fournir des éclaircissements sur la comptabilisation des actifs d'impôt différé relatifs à des instruments d'emprunt évalués à la juste valeur. Les dispositions de cet amendement s'appliquent de manière rétrospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. L'amendement à cette norme n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

Tableau des flux de trésorerie

En février 2016, l'IASB a publié des modifications de portée limitée à IAS 7 « *Tableau des flux de trésorerie* » afin d'exiger que les sociétés fournissent des informations concernant les variations de leurs passifs de financement. Les modifications s'appliquent de manière prospective aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. Les modifications à cette norme n'ont eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

Nouvelles normes comptables futures

Instrument financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié IFRS 9 « *Instrument financiers* » (« IFRS 9 ») qui vise à remplacer IAS 39 « *Instrument financiers: Comptabilisation et évaluation* » sur le classement et l'évaluation des actifs et des passifs financiers, la dépréciation ainsi que la comptabilité de couverture à compter du 1^{er} janvier 2018. La Société évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés. Un amendement à IFRS 4 « *Contrats d'assurance* », rendu public par l'IASB le 12 septembre 2016, prévoit certaines mesures afin de permettre aux entreprises, qui ont pour principal modèle d'affaire d'émettre des contrats d'assurance, la possibilité de reporter la date d'entrée en vigueur d'IFRS 9 jusqu'au 1^{er} janvier 2021. Cette exemption reste valide avec la publication d'IFRS 17 « *Contrats d'assurance* » en mai 2017. La Société est éligible au report et prévoit s'en prévaloir jusqu'à la date maximale permise.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15 « *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients* » qui vise à remplacer notamment IAS 18 « *Produits des activités ordinaires* » et IAS 11 « *Contrats de construction* ». Cette nouvelle norme établit la méthode et le moment de la comptabilisation des produits selon un modèle unique sauf pour les contrats de location, les instruments financiers et les contrats d'assurance. À la suite d'une décision de l'IASB de reporter d'un an l'entrée en vigueur de la norme, celle-ci s'appliquera rétrospectivement ou prospectivement avec ajustement cumulatif à compter du 1^{er} janvier 2018. Cette nouvelle norme n'aura aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

4. Modifications de conventions comptables (suite)

Nouvelles normes comptables futures (suite)*Contrats de location*

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 « *Contrats de location* » qui vise à remplacer notamment IAS 17 « *Contrats de location* ». Cette nouvelle norme précise la manière de comptabiliser, d'évaluer, de présenter et de fournir des informations sur les contrats de location. Cette norme contient un modèle unique de comptabilisation par le preneur exigeant la comptabilisation des actifs et des passifs pour tous les contrats, sauf si la durée du contrat est de douze mois ou moins ou que l'actif sous-jacent a une faible valeur. Toutefois, le traitement comptable appliqué par le bailleur demeure essentiellement le même et la distinction entre contrats de location-financement et contrats de location simple reste inchangée. Cette norme s'appliquera rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. La Société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

Immeubles de placement

En décembre 2016, l'IASB a publié un amendement à IAS 40 « *Immeubles de placement* » afin de fournir des éclaircissements sur les exigences relatives aux transferts, entrées ou sorties de la catégorie immeubles de placement. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront rétrospectivement ou prospectivement avec ajustement cumulatif à compter du 1^{er} janvier 2018. La Société évalue actuellement l'incidence de cet amendement sur ses états financiers consolidés.

Contrats d'assurance

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17 « *Contrats d'assurance* » (« IFRS 17 ») qui vise à remplacer IFRS 4 « *Contrats d'assurance* ». IFRS 17 établit des principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance. La norme établit une méthode de comptabilisation générale ainsi qu'une méthode basée sur les frais variables, applicable à tous les contrats d'assurance et de réassurance. La norme établit aussi une méthode de comptabilisation simplifiée pour les contrats d'assurance respectant certains critères. Les dispositions de cette norme s'appliqueront rétrospectivement à compter du 1^{er} janvier 2021. Dans les cas où l'application rétrospective est impraticable, la norme propose des méthodes alternatives. La Société évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

Incertitude relative aux traitements fiscaux

En juin 2017, l'IASB a publié IFRIC 23 « *Incertitude relative aux traitements fiscaux* ». Cette interprétation donne des précisions concernant l'application de IAS 12 « *Impôts sur le résultat* » concernant la comptabilisation et l'évaluation de l'incertitude à l'égard des impôts sur le revenu. Les dispositions de cette interprétation s'appliqueront de manière rétrospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. La Société évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

5. Placements

a) Valeur comptable et juste valeur des placements liés aux fonds généraux

	À la juste valeur par le biais du résultat net		Disponibles à la vente	Prêts et créances	Total	Juste valeur ¹
	Détenus à des fins de transaction	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
	\$	\$				
Obligations						
Canada, Québec et autres provinces	—	1 389,8	143,4	—	1 533,2	
Municipalités et octroyées	—	462,2	92,6	—	554,8	
Sociétés canadiennes	—	858,4	216,9	—	1 075,3	
Sociétés américaines	—	6,1	—	—	6,1	
	—	2 716,5	452,9	—	3 169,4	3 169,4
Prêts						
Hypothécaires résidentiels	—	—	—	410,8	410,8	
Hypothécaires non résidentiels	—	—	—	19,6	19,6	
Autres	—	—	—	233,2	233,2	
	—	—	—	663,6	663,6	658,8
Unités de fonds et actions privilégiées						
Unités de fonds canadiens	—	74,8	57,8	—	132,6	
Unités de fonds américains	—	35,2	56,6	—	91,8	
Unités de fonds internationaux	—	5,7	14,6	—	20,3	
Unités de fonds des marchés émergents	—	—	14,8	—	14,8	
Actions privilégiées	—	27,6	81,7	—	109,3	
	—	143,3	225,5	—	368,8	368,8
Fonds de placements	49,8	—	—	—	49,8	49,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	26,1	—	—	207,3	233,4	233,4
Instruments financiers dérivés	28,7	—	—	—	28,7	28,7
	104,6	2 859,8	678,4	870,9	4 513,7	4 508,9

¹ Se référer à la note 6 «Juste valeur des actifs et passifs» pour le détail des niveaux hiérarchiques de juste valeur.

Au 31 décembre 2017, les valeurs comptables des prêts de titres et des titres mis en pension effectués par la Société présentées dans les placements sont respectivement de 311,6 \$ (2016 – 237,1 \$) et de 96,2 \$ (2016 – 0 \$).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

*(en millions de dollars, sauf indication contraire)***5. Placements (suite)****a) Valeur comptable et juste valeur des placements liés aux fonds généraux (suite)**

2016

	À la juste valeur par le biais du résultat net		Disponibles à la vente	Prêts et créances	Total	Juste valeur
	Détenus à des fins de transaction	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations						
Canada, Québec et autres provinces	—	1 358,3	139,1	—	1 497,4	
Municipalités et octroyées	—	360,6	81,7	—	442,3	
Sociétés canadiennes	—	745,2	170,9	—	916,1	
Sociétés américaines	—	—	—	—	—	
	—	2 464,1	391,7	—	2 855,8	2 855,8
Prêts						
Hypothécaires résidentiels	—	—	—	411,5	411,5	
Hypothécaires non résidentiels	—	—	—	18,6	18,6	
Autres	—	—	—	199,9	199,9	
	—	—	—	630,0	630,0	630,9
Unités de fonds et actions privilégiées						
Unités de fonds canadiens	—	57,5	43,5	—	101,0	
Unités de fonds américains	—	28,7	43,4	—	72,1	
Unités de fonds internationaux	—	5,1	11,1	—	16,2	
Unités de fonds des marchés émergents	—	—	10,8	—	10,8	
Actions privilégiées	—	25,8	65,0	—	90,8	
	—	117,1	173,8	—	290,9	290,9
Fonds de placements	48,4	—	—	—	48,4	48,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	70,2	—	—	133,4	203,6	203,6
Instruments financiers dérivés	35,2	—	—	—	35,2	35,2
	153,8	2 581,2	565,5	763,4	4 063,9	4 064,8

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

5. Placements (suite)

a) Valeur comptable et juste valeur des placements liés aux fonds généraux (suite)

Instruments financiers dérivés

Les tableaux suivants présentent le notionnel par durée jusqu'à l'échéance et la juste valeur des instruments financiers dérivés de la Société:

	2017					
	Notionnel				Juste valeur	
	Moins de 1 an \$	De 1 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$	Positive \$	Négative \$
Contrats à terme sur devises	72,8	—	—	72,8	1,9	—
Contrats à terme sur indice boursier	86,7	—	—	86,7	—	(0,9)
Contrats à terme sur obligations	42,0	—	—	42,0	1,6	—
Swaps de taux d'intérêt	10,0	218,3	298,5	526,8	25,2	(7,9)
Swaps de devises	—	—	4,0	4,0	—	(1,2)
	211,5	218,3	302,5	732,3	28,7	(10,0)

	2016					
	Notionnel				Juste valeur	
	Moins de 1 an \$	De 1 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$	Positive \$	Négative \$
Contrats à terme sur devises	92,8	—	—	92,8	—	(1,6)
Contrats à terme sur indice boursier	116,1	—	—	116,1	0,5	—
Contrats à terme sur obligations	14,5	—	—	14,5	—	(0,7)
Swaps de taux d'intérêt	48,0	129,3	368,0	545,3	34,7	(5,8)
	271,4	129,3	368,0	768,7	35,2	(8,1)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

*(en millions de dollars, sauf indication contraire)***5. Placements (suite)****b) Produits de placements liés aux fonds généraux**

	2017				
	Détenus à des fins de transaction \$	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net \$	Disponibles à la vente \$	Prêts et créances \$	Total \$
Obligations					
Intérêts et amortissement des escomptes et des primes	—	82,7	10,8	—	93,5
Gains réalisés	—	—	2,3	—	2,3
Variation de la juste valeur	—	80,1	—	—	80,1
Prêts					
Intérêts	—	—	—	19,4	19,4
Variation de la provision pour pertes	—	—	—	(0,2)	(0,2)
Unités de fonds et actions privilégiées					
Dividendes	—	1,4	3,1	—	4,5
Revenus distribués	—	1,6	3,0	—	4,6
Gains (pertes) réalisés ¹	—	—	(2,0)	—	(2,0)
Variation de la juste valeur	—	9,6	—	—	9,6
Fonds de placements					
Dividendes	2,4	—	—	—	2,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie					
	2,8	—	—	0,7	3,5
Instruments financiers dérivés					
Intérêts	3,5	—	—	—	3,5
Variation de la juste valeur	(13,9)	—	—	—	(13,9)
	(5,2)	175,4	17,2	19,9	207,3

¹ Inclut des pertes de 2,1\$ (2016 – 0\$) sur les unités de fonds américains comptabilisées au résultat net dans le cadre de la couverture de la juste valeur reliée au cours de la devise.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

5. Placements (suite)

b) Produits de placements liés aux fonds généraux (suite)

	2016				
	Détenus à des fins de transaction \$	Designés à la juste valeur par le biais du résultat net \$	Disponibles à la vente \$	Prêts et créances \$	Total \$
Obligations					
Intérêts et amortissement des escomptes et des primes	—	81,5	11,1	—	92,6
Gains réalisés	—	—	14,4	—	14,4
Variation de la juste valeur	—	(35,9)	—	—	(35,9)
Prêts					
Intérêts	—	—	—	17,8	17,8
Variation de la provision pour pertes	—	—	—	2,0	2,0
Unités de fonds et actions privilégiées					
Dividendes	—	1,3	3,0	—	4,3
Revenus distribués	—	1,2	1,3	—	2,5
Gains réalisés	—	—	6,9	—	6,9
Variation de la juste valeur	—	6,7	—	—	6,7
Fonds de placements					
Dividendes	2,2	—	—	—	2,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie					
	1,8	—	—	0,6	2,4
Instruments financiers dérivés					
Intérêts	4,8	—	—	—	4,8
Variation de la juste valeur	(15,9)	—	—	—	(15,9)
	(7,1)	54,8	36,7	20,4	104,8

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

6. Juste valeur des actifs et passifs

Les actifs et passifs comptabilisés à la juste valeur à l'état consolidé de la situation financière ou dont la juste valeur est divulguée dans les notes complémentaires aux états financiers consolidés sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour établir les évaluations et comprend trois niveaux:

Niveau 1 – Les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – Évaluation à partir de données observables sur les marchés pour l'actif ou le passif, obtenues directement ou indirectement;

Niveau 3 – Évaluation à partir de données autres que les données observables sur le marché pour l'actif ou le passif.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

6. Juste valeur des actifs et passifs (suite)

Les tableaux suivants présentent le classement des actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur :

	2017			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Obligations				
Canada, Québec et autres provinces	7,2	1 382,6	—	1 389,8
Municipalités et octroyées	0,2	462,0	—	462,2
Sociétés canadiennes	2,9	855,5	—	858,4
Sociétés américaines	—	6,1	—	6,1
Unités de fonds et actions privilégiées				
Unités de fonds canadiens	74,8	—	—	74,8
Unités de fonds américains	35,2	—	—	35,2
Unités de fonds internationaux	5,7	—	—	5,7
Actions privilégiées	27,6	—	—	27,6
Fonds de placements	49,8	—	—	49,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	—	26,1	—	26,1
Instruments financiers dérivés	1,2	27,5	—	28,7
	204,6	2 759,8	—	2 964,4
Actifs financiers disponibles à la vente				
Obligations				
Canada, Québec et autres provinces	—	143,4	—	143,4
Municipalités et octroyées	—	92,6	—	92,6
Sociétés canadiennes	—	216,9	—	216,9
Unités de fonds et actions privilégiées				
Unités de fonds canadiens	57,8	—	—	57,8
Unités de fonds américains	56,6	—	—	56,6
Unités de fonds internationaux	14,6	—	—	14,6
Unités de fonds des marchés émergents	14,8	—	—	14,8
Actions privilégiées	81,7	—	—	81,7
	225,5	452,9	—	678,4
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Instruments financiers dérivés	(0,9)	(9,1)	—	(10,0)

L'appréciation des niveaux hiérarchiques de juste valeur s'effectue à chaque date de fin d'exercice. Au cours des exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1 et 2.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

*(en millions de dollars, sauf indication contraire)***6. Juste valeur des actifs et passifs (suite)**

	2016			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Obligations				
Canada, Québec et autres provinces	7,9	1 350,4	—	1 358,3
Municipalités et octroyées	0,2	360,4	—	360,6
Sociétés canadiennes	3,3	741,9	—	745,2
Unités de fonds et actions privilégiées				
Unités de fonds canadiens	57,5	—	—	57,5
Unités de fonds américains	28,7	—	—	28,7
Unités de fonds internationaux	5,1	—	—	5,1
Actions privilégiées	25,8	—	—	25,8
Fonds de placements	48,4	—	—	48,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	—	70,2	—	70,2
Instruments financiers dérivés	0,5	34,7	—	35,2
	177,4	2 557,6	—	2 735,0
Actifs financiers disponibles à la vente				
Obligations				
Canada, Québec et autres provinces	—	139,1	—	139,1
Municipalités et octroyées	—	81,7	—	81,7
Sociétés canadiennes	—	170,9	—	170,9
Unités de fonds et actions privilégiées				
Unités de fonds canadiens	43,5	—	—	43,5
Unités de fonds américains	43,4	—	—	43,4
Unités de fonds internationaux	11,1	—	—	11,1
Unités de fonds des marchés émergents	10,8	—	—	10,8
Actions privilégiées	65,0	—	—	65,0
	173,8	391,7	—	565,5
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Instruments financiers dérivés	(1,6)	(6,5)	—	(8,1)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

6. Juste valeur des actifs et passifs (suite)

Les tableaux suivants présentent le classement des actifs et passifs dont la juste valeur est divulguée dans les notes complémentaires aux états financiers consolidés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur :

				2017
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs				
Prêts	—	—	658,8	658,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	—	207,3	—	207,3
Immeubles de placement	—	—	54,2	54,2
Passifs				
Dettes subordonnées	—	185,3	—	185,3

				2016
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs				
Prêts	—	—	630,9	630,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	—	133,4	—	133,4
Immeubles de placement	—	—	34,7	34,7
Passifs				
Dettes subordonnées	—	188,5	—	188,5

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

7. Gestion des risques liés aux instruments financiers

La Société s'est dotée de politiques et de procédés de contrôle visant à gérer les risques liés aux instruments financiers. Une politique de placement est approuvée par le conseil d'administration et son objectif est d'encadrer la prise de décision en matière de placement. Les procédés de contrôle découlant de cette politique assurent une saine gestion des risques liés aux placements.

Les fonds distincts sont exclus de l'analyse de la gestion des risques liés aux instruments financiers, car ce sont les titulaires de polices des contrats des fonds distincts qui assument et bénéficient des avantages qui y sont liés.

Les risques liés aux instruments financiers sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour la Société si un débiteur ne respecte pas ses engagements. La Société est exposée à ce risque par ses portefeuilles de placements et, en particulier, par le crédit accordé sous forme de prêts. Elle est également exposée au risque de crédit à l'égard des primes à recevoir, des sommes à recevoir des réassureurs, et des autres actifs. De plus, les opérations de prêt de titres exposent la Société à un risque de crédit. Elle gère ce risque en appliquant les procédés de contrôle suivants :

- des balises d'utilisation prévoyant des limites minimales et maximales sont établies pour chacune des catégories de placements répondant aux besoins spécifiques de chaque secteur d'affaires;

- ces balises prévoient une répartition des obligations entre divers émetteurs canadiens de qualité et dont la cote de crédit provenant de sources reconnues n'est pas inférieure à BBB au moment de l'acquisition;
- une limite globale est établie pour chaque niveau de qualité de la cote de crédit;
- une limite globale est également établie pour les placements d'un émetteur ou d'un groupe d'émetteurs liés afin d'atténuer le risque de concentration;
- une politique détaillée en matière de prêts hypothécaires précise les exigences à satisfaire en matière de garantie et de crédit;
- les prêts aux assurés, inclus dans les autres prêts, correspondent aux soldes en capital non remboursés des avances sur contrat et sont entièrement garantis par la valeur de rachat des contrats d'assurance à l'égard desquels les prêts sont consentis;
- le comité de placement du conseil d'administration effectue périodiquement une revue du portefeuille de placements et des transactions survenues;
- la Société conclut des ententes de réassurance uniquement avec des réassureurs agréés et non agréés qui ont été soumis à une analyse financière indépendante. De plus, aucune entente de réassurance non traditionnelle n'est conclue;
- pour les opérations de prêt de titres, le risque de crédit est jugé minime étant donné que la valeur des actifs détenus en garantie par la Société représente au minimum 102 % de la juste valeur des titres prêtés.

L'exposition au risque de crédit est principalement atténuée par les niveaux minimaux de qualité des émetteurs d'obligations imposés par la politique de placement, la contrepartie à payer des contrats à terme et le suivi effectué sur le processus de réassurance. De plus, l'encaisse de la Société est placée auprès de banques à charte canadienne et d'institutions financières reconnues dont la cote de crédit est de qualité supérieure.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

7. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

Risque de crédit (suite)

Exposition maximale au risque de crédit

	2017	2016
	\$	\$
Obligations	3 169,4	2 855,8
Prêts	663,6	630,0
Actions privilégiées	109,3	90,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	233,4	203,6
Instruments financiers dérivés	28,7	35,2
Primes à recevoir	168,4	165,5
Actif au titre de la réassurance cédée	1 778,3	1 621,2
Autres actifs (note 9)		
Autres débiteurs	44,8	63,7
Produits de placements échus et courus	18,9	17,1
	6 214,8	5 682,9

Qualité du portefeuille d'obligations

	2017		2016	
	\$	%	\$	%
Obligations				
Canada, Québec et autres provinces	1 533,2	48,4	1 497,4	52,4
Municipalités et octroyées	554,8	17,5	442,3	15,5
Sociétés canadiennes, par cote de crédit				
AAA	13,3	0,4	14,0	0,5
AA	150,3	4,8	123,3	4,3
A	685,5	21,6	582,6	20,4
BBB	226,2	7,1	196,2	6,9
Sociétés américaines				
AAA	6,1	0,2	—	—
	3 169,4	100,0	2 855,8	100,0

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

*(en millions de dollars, sauf indication contraire)***7. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)****Risque de crédit (suite)***Qualité du portefeuille de prêts*

	2017	2016
	\$	\$
Prêts assurés	469,1	449,0
Prêts conventionnels	194,5	181,0
	663,6	630,0

Au 31 décembre 2017, les parties courantes des obligations et des prêts sont respectivement de 291,9 \$ (2016 – 171,7 \$) et de 142,3 \$ (2016 – 166,6 \$).

Provision pour pertes sur placements

La provision pour pertes découle de l'évaluation de la Société considérant toute indication objective de baisse de valeur de ses actifs financiers. Une telle indication provient de difficultés financières de l'émetteur ou du défaut de paiement du capital ou des intérêts. Une provision incluse au passif relatif aux contrats d'assurance de personnes est également établie afin de faire face à toute perte éventuelle sur les prêts et titres de créances.

La Société maintient des provisions à l'égard de la valeur comptable de ses prêts. Une provision pour pertes est établie lorsque la Société doute du recouvrement complet du capital d'un prêt ou de ses intérêts. Aux fins de la provision, la valeur de réalisation estimative d'un prêt tient compte des prévisions de recouvrement, de l'évaluation des garanties et des conditions du marché.

Les prêts douteux bruts et la provision pour pertes sur placements se détaillent comme suit :

	2017		2016	
	Prêts douteux \$	Provision pour pertes sur placements \$	Prêts douteux \$	Provision pour pertes sur placements \$
Autres prêts	27,9	1,9	28,3	1,7

Actif financier en souffrance

Un actif financier est considéré en souffrance lorsque la contrepartie n'a pas effectué un paiement à sa date d'échéance contractuelle. Un actif en souffrance fait l'objet d'une provision pour pertes afin d'ajuster sa valeur comptable en fonction de sa valeur de réalisation estimée lorsque la Société doute de son recouvrement. Au 31 décembre 2017, la Société détient des actifs financiers en souffrance avant provision de 5,1 \$ (2016 – 3,4 \$). La provision pour perte s'élève à 1,0 \$ au 31 décembre 2017 (2016 – 0,3 \$).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

7. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société éprouve des difficultés à honorer les flux de trésorerie découlant de ses engagements et de ses passifs financiers. La Société gère le risque de liquidité en appliquant les procédés de contrôle suivants :

- la Société gère ses liquidités au moyen de l'appariement des flux de trésorerie provenant de ses opérations et de ses placements avec ceux requis pour honorer ses engagements et pouvoir répondre à un besoin de liquidité immédiat;
- la situation des liquidités est analysée sur des horizons de court et moyen termes afin de satisfaire les besoins des divers secteurs d'affaires;
- la Société s'assure qu'une proportion appropriée de ses placements est détenue dans des titres facilement négociables afin de pouvoir répondre à un besoin de liquidité immédiat.

Les tableaux suivants présentent les échéances contractuelles des passifs financiers et des sinistres en voie de règlement du passif relatif aux contrats d'assurance de dommages de la Société.

	2017				
	Payables à vue \$	Moins de 1 an \$	De 1 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
Sinistres en voie de règlement et fonds de stabilisation (note 14)	1,0	30,1	2,9	—	34,0
Créditeurs	—	143,8	—	—	143,8
Dettes subordonnées (note 16)	—	—	7,0	150,0	157,0
Autres passifs (note 17)	—	106,5	0,2	—	106,7
	1,0	280,4	10,1	150,0	441,5

	2016				
	Payables à vue \$	Moins de 1 an \$	De 1 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
Sinistres en voie de règlement et fonds de stabilisation (note 14)	0,9	33,1	4,5	—	38,5
Créditeurs	—	143,2	—	—	143,2
Dettes subordonnées (note 16)	—	—	10,0	150,0	160,0
Autres passifs (note 17)	0,2	8,3	0,2	—	8,7
	1,1	184,6	14,7	150,0	350,4

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

7. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des facteurs du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque de prix lié aux marchés boursiers et le risque de change.

a) Risque de taux d'intérêt

La Société maintient un appariement de ses actifs avec les passifs découlant des engagements de chacun de ses secteurs d'affaires. Le risque de taux d'intérêt est présent en période de fluctuation des taux d'intérêt lorsque des écarts surviennent dans l'appariement des flux de trésorerie prévus entre les actifs et les passifs.

Dans sa gestion du risque de taux d'intérêt, la Société met l'accent sur la correspondance entre les flux de trésorerie prévus des actifs et des passifs dans le choix des placements soutenant ses engagements. Elle utilise diverses mesures et réalise des analyses de sensibilité afin d'évaluer l'impact des écarts entre les flux de trésorerie générés par les placements détenus et ceux à couvrir en vertu des engagements selon divers scénarios de taux d'intérêt futurs. La politique de placement de la Société impose qu'un écart maximal soit respecté entre le résultat de ces mesures lorsqu'elles sont appliquées à l'actif et au passif. Ces informations sont communiquées trimestriellement au comité de placement.

Les résultats des analyses de sensibilité à la fluctuation des taux d'intérêt permettent également d'évaluer les montants à inclure dans l'évaluation du passif relatif aux contrats d'assurance de personnes pour ce risque. Une fluctuation de 1% de la courbe des taux d'intérêt aurait un impact de 11,0 \$ sur les résultats de 2017 (2016 – 17,6 \$).

Pour ses actifs financiers disponibles à la vente non appariés, la Société estime qu'une hausse de 1% de la courbe des taux d'intérêt entraînerait une diminution de 19,4 \$ (2016 – 23,0 \$) des autres éléments du résultat global.

b) Risque de prix lié aux marchés boursiers

La Société est exposée au risque de prix lié aux marchés boursiers à l'égard de ses placements en actions privilégiées et en unités de fonds disponibles à la vente. La politique de placement restreint les placements en actions et en unités de fonds et prévoit des limites à respecter.

La variation de la juste valeur de ces placements est comptabilisée au résultat global. Une baisse soudaine de 10% de la valeur de ces placements entraînerait une diminution estimative de 16,5 \$ (2016 – 12,7 \$) des autres éléments du résultat global.

La Société est également exposée à ce risque à l'égard des produits d'honoraires qu'elle perçoit de la gestion de fonds de placements et de la charge résultant de la garantie de capital offerte pour les fonds distincts. Une baisse soudaine de 10% des marchés boursiers entraînerait une diminution estimative de 4,3 \$ (2016 – 0,5 \$) des résultats.

c) Risque de change

Le risque de change survient lorsque des opérations libellées en devises autres que le dollar canadien sont affectées par des fluctuations défavorables des taux de change.

La Société utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir, en tout ou en partie, le risque de change lié aux instruments financiers libellés en devises étrangères.

Ainsi, une variation défavorable de 10% du taux de change aurait un impact net négatif de 1,2 \$ sur les résultats de la Société (2016 – 0 \$).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

8. Compensation et garanties détenues et cédées

La Société négocie des instruments financiers conformément à l'annexe de soutien de crédit de l'accord-cadre de l'International Swaps and Derivatives Association (« ISDA ») et conformément à l'annexe des termes et conditions supplémentaires du Global Master Repurchase Agreement (« GMRA »). Ces accords exigent des garanties de la contrepartie ou de la Société. Le montant des actifs donnés ou reçus en garantie est fonction de la fluctuation de la juste valeur des instruments financiers. Selon ces accords, la Société détient un droit de compensation en cas de défaillance, d'insolvabilité, de faillite ou d'autres résiliations par anticipation. La Société ne compense pas les instruments financiers puisque les droits sont conditionnels. Le tableau suivant présente l'incidence de la compensation conditionnelle ainsi que celle des autres accords similaires, soit le GMRA et l'annexe de soutien de crédit (« CSA »).

	2017			
	Instruments financiers présentés à l'état consolidé de la situation financière \$	Montant faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation exécutoire \$	Garanties financières reçues ou données ¹ \$	Montant net \$
Actifs financiers				
Instruments financiers dérivés ² (note 5)	30,5	6,9	25,3	(1,7)
Passifs financiers				
Instruments financiers dérivés (note 17)	10,0	6,9	0,9	2,2
Engagements en vertu de conventions de rachat (note 17)	96,2	—	94,9	1,3
Total des passifs financiers	106,2	6,9	95,8	3,5

¹ Les garanties financières reçues ou données excluent la marge initiale sur les instruments financiers dérivés transigés sur un marché organisé ainsi que le surdimensionnement. Ces dernières ne sont pas compensées dans l'état consolidé de la situation financière.

² Les actifs financiers du tableau ci-dessus comprennent des intérêts courus de 1,8 \$ (2016 – 2,0 \$).

	2016			
	Instruments financiers présentés à l'état consolidé de la situation financière \$	Montant faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation exécutoire \$	Garanties financières reçues ou données ¹ \$	Montant net \$
Actifs financiers				
Instruments financiers dérivés ² (note 5)	37,2	4,2	29,1	3,9
Passifs financiers				
Instruments financiers dérivés (note 17)	8,1	4,2	4,2	(0,3)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

*(en millions de dollars, sauf indication contraire)***9. Autres actifs**

	2017	2016
	\$	\$
Frais payés d'avance	86,8	74,0
Autres débiteurs	44,8	63,7
Produits de placements échus et courus	18,9	17,1
Avantages sociaux à la retraite (note 21)	0,2	1,6
	150,7	156,4

10. Immeubles de placement

	2017	2016
	\$	\$
Coût		
Solde au début de l'exercice	30,0	29,4
Entrées	9,6	0,6
Transfert des immeubles en développement	10,1	—
Solde à la fin de l'exercice	49,7	30,0
Cumul de l'amortissement		
Solde au début de l'exercice	1,8	1,1
Charge d'amortissement	0,9	0,7
Solde à la fin de l'exercice	2,7	1,8
Valeur comptable à la fin de l'exercice	47,0	28,2
Juste valeur (note 6)	54,2	34,7

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

11. Immobilisations corporelles

	2017					
	Terrains \$	Bâtiments \$	Équipements informatiques \$	Ameublement et équipements de bureau \$	Améliorations locatives \$	Total \$
Coût						
Solde au début de l'exercice	19,6	152,5	28,9	15,6	21,2	237,8
Entrées	—	2,1	3,3	1,1	0,9	7,4
Cessions	—	—	(2,7)	(0,5)	(4,6)	(7,8)
Solde à la fin de l'exercice	19,6	154,6	29,5	16,2	17,5	237,4
Cumul de l'amortissement						
Solde au début de l'exercice	—	29,6	15,6	4,4	8,8	58,4
Éliminations aux cessions	—	—	(2,7)	(0,5)	(4,4)	(7,6)
Charge d'amortissement	—	2,7	5,0	1,5	1,5	10,7
Solde à la fin de l'exercice	—	32,3	17,9	5,4	5,9	61,5
Valeur comptable à la fin de l'exercice	19,6	122,3	11,6	10,8	11,6	175,9

Aux 31 décembre 2017 et 2016, il n'y a aucun bâtiment en cours de construction non amorti.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

*(en millions de dollars, sauf indication contraire)***11. Immobilisations corporelles (suite)**

						2016
	Terrains \$	Bâtiments \$	Équipements informatiques \$	Ameublement et équipements de bureau \$	Améliorations locatives \$	Total \$
Coût						
Solde au début de l'exercice	26,1	147,4	25,8	10,2	17,8	227,3
Entrées	—	5,1	6,5	8,3	6,1	26,0
Cessions	(6,5)	—	(3,4)	(2,9)	(2,7)	(15,5)
Solde à la fin de l'exercice	19,6	152,5	28,9	15,6	21,2	237,8
Cumul de l'amortissement						
Solde au début de l'exercice	—	27,7	14,1	5,5	9,7	57,0
Éliminations aux cessions	—	—	(3,4)	(2,5)	(2,7)	(8,6)
Charge d'amortissement	—	1,9	4,9	1,4	1,8	10,0
Solde à la fin de l'exercice	—	29,6	15,6	4,4	8,8	58,4
Valeur comptable à la fin de l'exercice	19,6	122,9	13,3	11,2	12,4	179,4

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

12. Immobilisations incorporelles et goodwill

a) Immobilisations incorporelles

	2017					
	Durée d'utilité indéterminée	Durée d'utilité déterminée				
	Marque de commerce \$	Logiciels d'application acquis séparément \$	Logiciels d'application développés à l'interne \$	Bloc de polices en vigueur \$	Réseaux de distribution et autres \$	Total \$
Coût						
Solde au début de l'exercice	1,7	103,2	29,0	75,9	30,2	240,0
Entrées	—	0,1	9,2	—	0,4	9,7
Cessions	—	(12,7)	(2,3)	—	—	(15,0)
Solde à la fin de l'exercice	1,7	90,6	35,9	75,9	30,6	234,7
Cumul de l'amortissement						
Solde au début de l'exercice	—	50,7	16,1	14,0	10,9	91,7
Éliminations aux cessions	—	(12,7)	(2,3)	—	—	(15,0)
Charge d'amortissement	—	13,6	4,6	2,8	1,9	22,9
Solde à la fin de l'exercice	—	51,6	18,4	16,8	12,8	99,6
Valeur comptable à la fin de l'exercice	1,7	39,0	17,5	59,1	17,8	135,1

Des logiciels d'application acquis séparément d'un montant de 0 \$ (2016 – 0,9 \$) et développés à l'interne d'un montant de 3,0 \$ (2016 – 0 \$) ne sont pas amortis, puisqu'ils ne sont pas prêts à être mis en service.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

*(en millions de dollars, sauf indication contraire)***12. Immobilisations incorporelles et goodwill (suite)****a) Immobilisations incorporelles (suite)**

						2016
	Durée d'utilité indéterminée	Durée d'utilité déterminée				
	Marque de commerce \$	Logiciels d'application acquis séparément \$	Logiciels d'application développés à l'interne \$	Bloc de polices en vigueur \$	Réseaux de distribution et autres \$	Total \$
Coût						
Solde au début de l'exercice	1,7	99,5	25,6	75,9	29,9	232,6
Entrées	—	11,5	5,5	—	0,3	17,3
Cessions	—	(7,8)	(2,1)	—	—	(9,9)
Solde à la fin de l'exercice	1,7	103,2	29,0	75,9	30,2	240,0
Cumul de l'amortissement						
Solde au début de l'exercice	—	44,2	13,2	11,2	8,6	77,2
Éliminations aux cessions	—	(7,8)	(2,1)	—	—	(9,9)
Charge d'amortissement	—	14,3	5,0	2,8	2,3	24,4
Solde à la fin de l'exercice	—	50,7	16,1	14,0	10,9	91,7
Valeur comptable à la fin de l'exercice	1,7	52,5	12,9	61,9	19,3	148,3

b) Goodwill

La valeur comptable ainsi que la variation dans le goodwill se détaillent comme suit:

	Coût \$
Solde au 31 décembre 2016	14,1
Variation	—
Solde au 31 décembre 2017	14,1

Le goodwill ne présente aucune perte de valeur cumulée et n'est pas déductible à des fins fiscales.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

12. Immobilisations incorporelles et goodwill (suite)

c) Test de dépréciation

La Société effectue un test de dépréciation annuel pour le goodwill ainsi que pour la marque de commerce. Le test a été fait en date du 30 septembre 2017. Aucune dépréciation n'a été comptabilisée en 2017 et 2016.

Le tableau suivant présente l'affectation du goodwill et de la marque de commerce aux différentes UGT basées sur les mêmes hypothèses que les répartitions des prix d'acquisition.

	2017		2016	
	Marque de commerce \$	Goodwill \$	Marque de commerce \$	Goodwill \$
Assurance individuelle	1,7	4,8	1,7	4,8
Assurance collective	—	6,3	—	6,3
Assurance de dommages	—	3,0	—	3,0
	1,7	14,1	1,7	14,1

Assurance individuelle

La valeur recouvrable de l'UGT du secteur de l'assurance individuelle a été déterminée sur la base de la valeur d'utilité. Cette valeur tient compte des projections des flux de trésorerie avant impôts actualisés, basées sur la rentabilité future attendue des affaires en vigueur approuvées par le conseil d'administration.

Assurance collective et de dommages

La valeur recouvrable des UGT des secteurs de l'assurance collective et de dommages a été déterminée sur la base de la valeur d'utilité. Cette valeur tient compte des projections des flux de trésorerie avant impôts actualisés, basées sur les budgets financiers approuvés par le conseil d'administration couvrant une période de cinq ans ainsi que d'une valeur terminale. Ces projections sont basées sur l'expérience passée de la Société ainsi que sur des informations publiées au sein de l'industrie.

Les taux d'actualisation utilisés par UGT sont les suivants :

	2017	2016
	%	%
Assurance individuelle	14,0	11,3
Assurance collective	14,0	11,3
Assurance de dommages	14,0	14,5

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

*(en millions de dollars, sauf indication contraire)***13. Contrats d'assurance de personnes**

	2017	2016
	\$	\$
Composition des actifs supportant les engagements nets		
Obligations	2 666,4	2 448,3
Unités de fonds et actions privilégiées	143,4	117,0
Prêts	579,7	587,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	126,1	108,6
Instruments financiers dérivés	19,2	28,1
Immeubles de placement	12,1	11,7
Immobilisations corporelles	96,7	73,2
Autres actifs	12,5	88,6
	3 656,1	3 462,9

Ventilation du passif relatif aux contrats d'assurance de personnes et de l'actif au titre de la réassurance cédée

	2017				
	Réserve actuarielle \$	Provision pour réclamations \$	Provision pour ristournes \$	Montants laissés en dépôt \$	Total \$
Passif relatif aux contrats d'assurance de personnes					
Vie individuelle	1 734,7	7,4	—	0,6	1 742,7
Vie collective	218,1	46,9	3,4	40,5	308,9
Rentes individuelles	220,8	—	—	—	220,8
Rentes collectives	55,3	—	—	2,3	57,6
Accident-maladie individuelle	84,5	2,0	—	1,5	88,0
Accident-maladie collective	2 640,6	54,0	22,6	298,9	3 016,1
	4 954,0	110,3	26,0	343,8	5 434,1
Actif au titre de la réassurance cédée					
Vie individuelle	682,3	5,1	—	—	687,4
Vie collective	40,7	7,3	0,7	5,5	54,2
Accident-maladie individuelle	49,7	0,8	—	—	50,5
Accident-maladie collective	939,0	6,6	6,1	34,2	985,9
	1 711,7	19,8	6,8	39,7	1 778,0

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

13. Contrats d'assurance de personnes (suite)

Ventilation du passif relatif aux contrats d'assurance de personnes et de l'actif au titre de la réassurance cédée (suite)

	2016				
	Réserve actuarielle	Provision pour réclamations	Provision pour ristournes	Montants laissés en dépôt	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Passif relatif aux contrats d'assurance de personnes					
Vie individuelle	1 492,9	9,4	—	0,6	1 502,9
Vie collective	199,2	47,6	6,5	38,1	291,4
Rentes individuelles	263,3	—	—	—	263,3
Rentes collectives	57,1	—	—	2,1	59,2
Accident-maladie individuelle	77,6	1,1	—	0,3	79,0
Accident-maladie collective	2 512,3	61,5	64,7	249,7	2 888,2
	4 602,4	119,6	71,2	290,8	5 084,0
Actif au titre de la réassurance cédée					
Vie individuelle	561,4	6,1	—	—	567,5
Vie collective	35,7	7,2	2,6	5,9	51,4
Accident-maladie individuelle	42,4	0,2	—	—	42,6
Accident-maladie collective	883,2	7,8	31,1	37,5	959,6
	1 522,7	21,3	33,7	43,4	1 621,1

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

*(en millions de dollars, sauf indication contraire)***13. Contrats d'assurance de personnes (suite)****Variation du passif relatif aux contrats d'assurance de personnes et de l'actif au titre de la réassurance cédée**

	2017	2016
	\$	\$
Passif relatif aux contrats d'assurance de personnes		
Solde au début de l'exercice	5 084,0	5 027,2
Variation normale due au passage du temps	(639,8)	(681,5)
Variation normale due aux nouvelles affaires	776,8	794,4
Variation normale due à la mise à jour des hypothèses	183,1	(53,5)
Changement de base	30,0	(2,6)
Solde à la fin de l'exercice	5 434,1	5 084,0
Actif au titre de la réassurance cédée		
Solde au début de l'exercice	1 621,1	1 567,0
Variation normale due au passage du temps	(176,9)	(173,7)
Variation normale due aux nouvelles affaires	250,1	263,3
Variation normale due à la mise à jour des hypothèses	65,2	(32,8)
Changement de base	18,5	(2,7)
Solde à la fin de l'exercice	1 778,0	1 621,1

Juste valeur de la réserve actuarielle

La juste valeur de la réserve actuarielle est déterminée en fonction de la juste valeur des actifs couvrant les engagements qu'elle représente. Dans la mesure où les actifs soutenant la réserve actuarielle sont inscrits à l'état consolidé de la situation financière à la juste valeur, la valeur aux livres de la réserve actuarielle reflète la juste valeur.

Nature des engagements

Le passif relatif aux contrats d'assurance de personnes représente les montants qui, majorés des primes et des produits de placements à venir, permettra à la Société d'honorer le montant évalué des prestations futures, des ristournes et des frais correspondants aux termes

des contrats en vigueur. Le passif relatif aux contrats d'assurance de personnes est révisé périodiquement et inclut des montants additionnels au titre d'écarts défavorables possibles par rapport aux hypothèses les plus probables; ces montants additionnels varient en fonction du degré d'incertitude inhérent aux hypothèses utilisées.

Incertitude inhérente au processus d'évaluation

Dans le calcul du passif relatif aux contrats d'assurance de personnes, des hypothèses sont posées à l'égard des événements futurs probables liés à la mortalité, à la morbidité, à la déchéance, au rendement des placements et aux frais d'opération. Ces hypothèses prévoient également une marge pour écarts défavorables découlant de l'incertitude inhérente au processus d'évaluation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

13. Contrats d'assurance de personnes (suite)

Mortalité

L'hypothèse de mortalité est fondée sur une combinaison de la plus récente expérience de la Société et de celle de l'industrie publiée par l'Institut canadien des actuaires.

Morbidité

Les hypothèses de morbidité utilisées sont celles prévues aux tables publiées par l'industrie, ajustées pour prendre en considération l'expérience développée par la Société sur une longue période. Chaque année, l'expérience développée est mesurée en comparaison avec celle anticipée afin de s'assurer du caractère adéquat des hypothèses de morbidité utilisées.

Rendement des placements

Le rendement des placements utilisé dans le calcul du montant du passif relatif aux contrats d'assurance de personnes découle principalement des éléments d'actif détenus pour supporter ces mêmes engagements. Dans ce cadre, les flux de trésorerie des éléments d'actif sont comparés à ceux du passif relatif aux contrats d'assurance de personnes afin de détecter les écarts d'appariement et ainsi tenir compte des risques liés au réinvestissement ou au désinvestissement découlant de ces écarts. Afin de s'assurer que le montant des éléments d'actif soit suffisant pour couvrir l'ensemble des engagements, divers niveaux de taux d'intérêt, par rapport aux taux courants, sont considérés dans l'élaboration de multiples scénarios de variation des taux d'intérêt qui auront cours lorsque les écarts d'appariement prévus seront comptabilisés.

L'ampleur des pertes sur créances a des répercussions sur le produit net futur des éléments d'actif. En plus de la provision pour pertes imputée à l'encontre de la valeur comptable des placements,

le risque de crédit à l'égard des pertes additionnelles dont le niveau s'apparente à celui expérimenté par la Société ou établi à partir d'études effectuées par l'industrie a été pris en compte, dans le cadre de l'établissement des flux de trésorerie des éléments d'actif.

Déchéance et retraits

Les titulaires de contrat peuvent choisir de laisser tomber leur contrat en déchéance en cessant de payer leurs primes. La Société fonde son estimation du taux de déchéance sur les résultats passés de chacun de ses blocs d'affaires. Un bloc d'affaires est considéré comme fondé sur les déchéances si une augmentation du taux ultime de déchéance s'accompagne d'une augmentation de la rentabilité. En revanche, si la diminution du taux ultime de déchéance s'accompagne d'une augmentation de la rentabilité, le bloc d'affaires n'est pas considéré comme fondé sur les déchéances.

Frais d'opération

Les hypothèses de frais d'opération ont été établies à partir des analyses internes effectuées annuellement par la Société, avec ajustement pour l'inflation anticipée durant les années à venir.

Données et méthodes

Les changements et mises à jour dans les systèmes de la Société et dans les méthodes de calcul, qui permettent une information et évaluation plus pertinente, peuvent affecter l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance de personnes.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

*(en millions de dollars, sauf indication contraire)***13. Contrats d'assurance de personnes (suite)****Effet des variations des hypothèses**

L'utilisation des mêmes hypothèses que celles utilisées lors de l'établissement du passif relatif aux contrats d'assurance de personnes de l'exercice précédent aurait eu l'impact suivant sur le résultat net de la Société aux 31 décembre :

	2017	2016
	\$	\$
Mortalité	(5,0)	(4,2)
Amélioration de la mortalité	1,7	—
Morbidité	—	0,3
Rendement des placements	72,4	(8,1)
Déchéance et retraits	22,2	(5,1)
Frais d'opération	2,7	1,4
Données et méthodes	0,3	0,7
	94,3	(15,0)

Analyse de sensibilité

L'effet sur le résultat net d'une variation des hypothèses utilisées pour l'établissement du passif relatif aux contrats d'assurance de personnes aux 31 décembre serait le suivant :

		2017	2016
		\$	\$
Hypothèses	Variation défavorable de		
Mortalité	1 %	(3,2)	(3,0)
Morbidité	5 %	(56,1)	(56,8)
Déchéance	1 %	(3,4)	(2,9)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

13. Contrats d'assurance de personnes (suite)

Risque d'assurance

Contrats individuels

Le risque d'assurance auquel est exposée la Société par l'intermédiaire de ses contrats d'assurance individuels est le risque de perte découlant de résultats réels différents des résultats prévus au moment de la conception et de la tarification du produit, selon le taux de mortalité, de morbidité et de déchéance, le comportement des titulaires de contrat et les charges. Les événements assurés peuvent survenir à tout moment durant la période couverte et peuvent engendrer des pertes de montants variables. L'objectif de la Société est de s'assurer que les provisions soient suffisantes pour couvrir ses obligations futures. La Société gère ce risque par la mise en place de politiques et de procédures appropriées de sélection des risques et s'assure que leur mise en application est effectuée adéquatement.

Contrats collectifs

Le risque d'assurance auquel est exposée la Société par l'intermédiaire de ses contrats d'assurance collectifs est composé du risque de tarification des contrats et du risque de sélection.

Le risque de tarification découle des divergences potentielles entre l'expérience réelle rattachée aux hypothèses décrites précédemment et celle prévue initialement lors de la tarification des contrats. Un examen de l'expérience et des résultats financiers de chaque garantie offerte dans les contrats est réalisé régulièrement. La tarification des nouveaux contrats et des contrats venant en renouvellement reflète l'expérience récente et les tendances observées. La tarification et les dispositions contractuelles des produits de la Société sont conformes au marché et une vigie est déployée à cet effet. Il est possible pour certains contrats, sujets à des maximums contractuels, de modifier la prime chargée en cours de contrat, ce qui permet d'en réduire partiellement le risque de tarification. Par ailleurs, les nouveaux produits font l'objet d'une procédure de contrôle des risques préalable au lancement effectif du produit.

Le risque de sélection correspond au risque que la Société évalue de façon inadéquate les risques associés à un assuré et qu'elle accepte ainsi de couvrir un assuré alors qu'il ne répond pas aux critères d'un profil de risque acceptable. La Société gère ce risque par la mise en place de politiques et de procédures appropriées de sélection des risques et s'assure que leur mise en application est effectuée adéquatement.

Risque de réassurance

La Société a recours à des ententes de réassurance relativement à des contrats individuels et collectifs afin de limiter son exposition au risque d'assurance, sans toutefois relever la Société de ses obligations envers les assurés. La Société conclut des ententes de réassurance, notamment sur les contrats dont le capital assuré excède un montant ou un pourcentage maximal, établi en fonction de critères relatifs à la nature des risques et aussi pour partager en quote-part les risques d'importants contrats collectifs. Elle utilise également la réassurance pour se prémunir contre des événements catastrophiques importants. Le fait de recourir à des ententes de réassurance expose néanmoins la Société à un risque de défaut des réassureurs. Afin de contrôler ce risque, la Société s'est dotée d'une politique de gestion des risques liés à la réassurance approuvée par le conseil d'administration.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

13. Contrats d'assurance de personnes (suite)

Risque de mortalité et de morbidité

Il s'agit du risque de perte pour la Société advenant que le nombre et/ou la sévérité des réclamations en assurance vie, accident et maladie soient plus élevés que les estimations. Cela peut survenir à la suite d'épidémies, d'une catastrophe naturelle, ou de changements dans les habitudes de vie de la population.

La Société gère ce risque par la mise en place de procédures pour la collecte d'informations sur les titulaires de polices utilisée à des fins de tarification des contrats d'assurance et par la mise en place de procédures pour l'examen des réclamations afin d'identifier les réclamations non fondées ou frauduleuses.

Risque de déchéance

Pour les polices fondées sur les déchéances, il s'agit du risque de perte pour la Société advenant que le nombre d'assurés qui décident de laisser tomber leur contrat en déchéance en cessant de payer leurs primes soit moins élevé que ce qui avait été estimé. Quant aux polices non fondées sur les déchéances, il s'agit du risque de perte pour la Société advenant que le nombre d'assurés qui décident de sortir de leur contrat en cessant de payer leurs primes soit plus élevé que prévu. La Société tient compte de ce risque dans l'établissement de sa réserve actuarielle.

Risque lié aux produits de placements

Il s'agit du risque de perte pour la Société advenant que les produits de placements réels soient inférieurs à ceux qui avaient été estimés. La projection des produits de placements futurs est un élément essentiel dans l'établissement du montant de la réserve actuarielle. Ainsi, les déboursés futurs sont actualisés en fonction du taux de rendement attendu sur les placements soutenant la réserve actuarielle.

Risque lié aux fonds distincts

La Société offre des contrats individuels de rentes dans ses fonds distincts garantissant un niveau de revenu ou encore la valeur au décès ou à l'échéance du contrat. Le risque de comportement des titulaires de polices est conjugué avec celui des marchés boursiers afin de définir la présence du risque, ce dernier émergeant de la combinaison du maintien en vigueur des contrats et de la baisse des marchés. Afin de limiter l'exposition de la Société par association aux risques de mortalité et de comportement des titulaires de polices, la Société a mis en place un programme de couverture contre le risque lié aux marchés boursiers. Un suivi régulier de l'efficacité du programme est effectué.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

13. Contrats d'assurance de personnes (suite)

Échéances des flux de trésorerie

Les tableaux suivants présentent l'analyse, par échéances prévues, des flux de trésorerie estimés non actualisés du passif relatif aux contrats d'assurance de personnes et de l'actif au titre de la réassurance cédée.

	2017				
	Payables à vue \$	Moins de 1 an \$	De 1 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
Réserve actuarielle	123,3	436,5	1 350,7	6 642,6	8 553,1
Provision pour réclamations	—	104,8	5,8	—	110,6
Provision pour ristournes	—	25,3	0,6	—	25,9
Montants laissés en dépôt	214,0	27,2	12,5	90,8	344,5
	337,3	593,8	1 369,6	6 733,4	9 034,1

	2016				
	Payables à vue \$	Moins de 1 an \$	De 1 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
Réserve actuarielle	125,8	465,4	1 297,9	6 483,3	8 372,4
Provision pour réclamations	—	113,0	6,7	—	119,7
Provision pour ristournes	—	71,0	0,3	—	71,3
Montants laissés en dépôt	146,0	41,0	11,4	93,1	291,5
	271,8	690,4	1 316,3	6 576,4	8 854,9

	2017	2016
	\$	\$
Actif au titre de la réassurance cédée		
Partie courante	128,4	153,2
Partie non courante	2 979,9	2 945,0
	3 108,3	3 098,2

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

*(en millions de dollars, sauf indication contraire)***14. Contrats d'assurance de dommages****Ventilation des contrats d'assurance de dommages**

	2017	2016
	\$	\$
Primes non acquises	217,2	208,0
Sinistres en voie de règlement	33,0	37,6
Fonds de stabilisation	1,0	0,9
	251,2	246,5

Variation du passif pour les primes non acquises

	2017	2016
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	208,0	207,5
Passifs supplémentaires générés dans l'exercice	243,2	228,3
Primes comptabilisées dans l'exercice	(233,7)	(227,8)
Autres	(0,3)	—
Solde à la fin de l'exercice	217,2	208,0
Partie courante	88,6	84,2
Partie non courante	128,6	123,8

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

14. Contrats d'assurance de dommages (suite)

Variation de la provision pour sinistres en voie de règlement

	2017		2016	
	Provision pour réclamations déclarées \$	Provision pour réclamations non déclarées \$	Provision pour réclamations déclarées \$	Provision pour réclamations non déclarées \$
Solde au début de l'exercice	33,7	3,9	30,1	4,1
Provisions supplémentaires générées dans l'exercice	147,1	7,6	147,6	7,5
Réclamations payées	(150,2)	(4,6)	(147,1)	(3,4)
Variation des provisions des exercices antérieurs	(1,3)	(3,2)	3,1	(4,3)
Solde à la fin de l'exercice	29,3	3,7	33,7	3,9

Nature des engagements

Le passif relatif aux contrats d'assurance de dommages représente les montants qui, majorés des produits de placements à venir, permettront à la Société d'honorer le montant évalué des réclamations futures et des frais correspondant aux termes des contrats en vigueur. Le passif relatif aux contrats d'assurance de dommages est révisé périodiquement et inclut des montants additionnels au titre d'écarts défavorables possibles par rapport aux hypothèses les plus probables; ces montants additionnels varient en fonction du degré d'incertitude inhérent aux hypothèses utilisées.

Incertitude inhérente au processus d'évaluation

Dans le calcul du passif relatif aux contrats d'assurance de dommages, des hypothèses sont posées à l'égard des événements futurs probables liés à la matérialisation et au taux d'actualisation. Ces hypothèses prévoient également une marge pour écarts défavorables découlant de l'incertitude inhérente au processus d'évaluation.

Marge sur matérialisation

L'hypothèse de marge sur matérialisation est utilisée pour tenir compte de plusieurs facteurs comme la fréquence et la sévérité des sinistres. Cette hypothèse est basée sur l'expérience de la Société ainsi que sur des prévisions effectuées conformément aux exigences de l'Institut canadien des actuaires.

Taux d'actualisation

Des taux d'actualisation sont utilisés dans le calcul du passif relatif aux contrats d'assurance de dommages afin de tenir compte de la valeur de l'argent dans le temps.

Effet des variations des hypothèses

L'utilisation des mêmes hypothèses que celles utilisées lors de l'établissement de la provision pour sinistres de l'exercice précédent n'aurait pas eu d'impact significatif sur les résultats de 2017 et 2016.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

*(en millions de dollars, sauf indication contraire)***14. Contrats d'assurance de dommages (suite)****Analyse de sensibilité**

L'effet sur le résultat net d'une variation des hypothèses utilisées pour l'établissement de la provision pour sinistres aux 31 décembre serait le suivant :

		2017	2016
		\$	\$
Hypothèses	Variation		
Marge sur matérialisation	+ 1 %	(0,2)	(0,2)
Taux d'actualisation	+ 1 %	0,1	0,2

Risque d'assurance

Le risque d'assurance auquel est exposée la Société par l'intermédiaire de ses contrats d'assurance est composé du risque de tarification des contrats et du risque de souscription.

Le risque de tarification découle des divergences potentielles entre l'expérience réelle rattachée aux hypothèses décrites précédemment et celle prévue initialement lors de la tarification des contrats. Un examen de l'expérience et des résultats financiers de chaque couverture offerte dans les contrats est réalisé régulièrement. La tarification des nouveaux contrats et des contrats venant en renouvellement reflète l'expérience récente et les tendances observées. La tarification et les dispositions contractuelles des produits de la Société sont conformes au marché et une vigie est déployée à cet effet.

Le risque de souscription correspond au risque que la Société évalue de façon inadéquate les risques associés à un assuré et qu'elle accepte ainsi de couvrir un assuré alors qu'il ne répond pas aux critères d'un profil de risque acceptable. La Société gère ce risque par la mise en place de politiques et de procédures appropriées de sélection des risques et s'assure que leur mise en application est effectuée adéquatement.

Risque lié aux placements

Le risque lié aux placements provient de la probabilité que la valeur des placements détenus par la Société diminue, venant ainsi réduire les capitaux disponibles pour honorer son passif relatif aux contrats d'assurance de dommages. Une hausse globale des taux d'intérêt entraînant une diminution de la juste valeur du portefeuille d'obligations et une chute marquée des marchés boursiers impactant défavorablement le portefeuille d'unités de fonds représentent les deux événements qui pourraient affecter significativement la valeur des placements de la Société.

Afin de limiter ce risque, la Société investit selon une politique de placement qui considère les capitaux requis par les diverses catégories de placements. De plus, l'actuaire, nommé conformément à la *Loi sur les assurances* par le conseil d'administration, effectue un examen annuel afin de mesurer l'impact de fluctuations défavorables des taux d'intérêt et des marchés sur la santé financière de la Société et sur sa capacité à honorer son passif relatif aux contrats d'assurance de dommages.

Risque de réassurance

La Société a recours à des ententes de réassurance afin de se protéger contre des pertes majeures en dommages matériels ou en responsabilité civile excédant un montant maximal. Elle utilise également la réassurance pour se prémunir contre des événements catastrophiques importants. Ces ententes permettent de mitiger le risque d'assurance auquel est exposée la Société. Le fait de recourir à des ententes de réassurance expose néanmoins la Société à un risque de défaut des réassureurs. Afin de contrôler ce risque, la Société s'est dotée d'une politique de gestion des risques liés à la réassurance approuvée par le conseil d'administration.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

14. Contrats d'assurance de dommages (suite)

Variation des coûts d'acquisition différés

	2017	2016
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	27,1	26,5
Coût d'acquisition de l'exercice	22,5	16,8
Coûts acquis dans l'exercice	(17,3)	(16,2)
Solde à la fin de l'exercice	32,3	27,1

Variation de l'actif au titre de la réassurance cédée

	2017	2016
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	0,1	0,1
Actifs supplémentaires générés dans l'exercice	0,7	(0,2)
Réclamations comptabilisées dans l'exercice	(0,5)	0,2
Solde à la fin de l'exercice	0,3	0,1
Partie courante	0,3	0,1
Partie non courante	—	—

15. Crédits bancaires

La Société dispose, auprès d'institutions financières, de crédits variables de 6,0 \$ (2016 – 6,0 \$) portant intérêt au taux préférentiel, sans garantie et renouvelables annuellement.

Aux 31 décembre 2017 et 2016, aucun montant n'avait été prélevé sur ces crédits bancaires.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

*(en millions de dollars, sauf indication contraire)***16. Dettes subordonnées**

	2017	2016
	\$	\$
Débeture à 7,5%, échéant en 2027 et rachetable au gré de la Société selon certaines conditions	50,0	50,0
Débeture à l'actionnaire majoritaire à 6,4%, échéant en 2027	10,0	10,0
Débeture à 6,3%, échéant en 2030 et rachetable au gré de la Société selon certaines conditions	20,0	20,0
Débeture à 6,0%, échéant en 2032 et rachetable au gré de la Société selon certaines conditions	20,0	20,0
Débeture à l'actionnaire majoritaire à 7,4%, échéant en 2032 et rachetable au gré de la Société selon certaines conditions	30,0	30,0
Débeture série A à 7,8%, remboursée au cours de l'exercice	—	3,0
	130,0	133,0
Billet en sous-ordre, échéant en 2020 et portant intérêt au taux de 7,1% composé semestriellement ¹		
Actionnaire majoritaire	6,1	6,1
Actionnaire	0,9	0,9
	7,0	7,0
Billet en sous-ordre, à l'actionnaire majoritaire, échéant en 2023 et portant intérêt au taux de 5,9% composé semestriellement jusqu'en 2018, puis au taux CDOR (Canadian Dealer Offered Rate) de trois mois, majoré de 2,5% composé trimestriellement jusqu'à l'échéance	20,0	20,0
	157,0	160,0
Juste valeur (note 6)	185,3	188,5

¹ *Convertibles en actions au gré du détenteur selon certaines éventualités telles qu'un changement de contrôle, une fusion, une émission publique de capital social et un défaut de payer les intérêts et le capital à l'échéance.*

17. Autres passifs

	2017	2016
	\$	\$
Avantages sociaux à la retraite (note 21)	98,2	70,7
Engagements en vertu de conventions de rachat	96,2	—
Instruments financiers dérivés (note 5)	10,0	8,1
Autres	9,7	8,3
	214,1	87,1

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

18. Capital social

Autorisé

Actions catégorie A

150 000 000 d'actions, sans valeur nominale, participantes, avec droit de vote.

Actions catégorie B

150 000 000 d'actions, sans valeur nominale, participantes, avec droit de vote, échangeables au gré du détenteur en totalité ou en partie en actions catégorie A à raison d'une action catégorie A pour chaque action catégorie B échangée, rachetables de gré à gré en totalité ou en partie.

Actions catégorie C

100 000 000 d'actions, d'une valeur nominale de 1 dollar chacune, sans droit de vote, donnant droit à une participation fixe préférentielle à celle des actions catégories A et B, à être émises en une ou plusieurs séries.

	2017	2016
	\$	\$
Émis		
20 615 293 actions catégorie A	95,4	95,4
50 690 905 actions catégorie B	247,8	247,8
	343,2	343,2

19. Gestion du capital

La politique de gestion du capital de la Société est conçue afin de satisfaire aux lois, aux règlements, aux lignes directrices de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») et aux instructions applicables en matière de gestion du capital. Afin d'assurer une gestion saine et prudente du capital, la Société doit se conformer à la ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance des fonds propres (« EMSFP »).

La Société est assujettie aux exigences définies par l'Autorité. Selon la ligne directrice sur l'EMSFP de l'Autorité, le ratio de solvabilité est calculé par la division des fonds propres disponibles par les fonds propres requis. Les fonds propres disponibles représentent le total des fonds propres, moins les déductions prescrites par l'Autorité. Les fonds propres requis sont déterminés en fonction de certains facteurs de risque.

Afin de s'assurer de maintenir un montant de capital qui respecte les exigences de l'Autorité, la Société effectue annuellement des prévisions financières portant sur les cinq prochaines années; parmi les données examinées figurent le ratio de solvabilité et son évolution. L'actuaire, nommé par le conseil d'administration conformément à la *Loi sur les assurances*, prépare annuellement une étude sur la situation financière de la Société; à cette occasion, il effectue un examen dynamique de suffisance du capital (« EDSC ») dont un des objectifs est de vérifier la suffisance du capital de la Société malgré la survenance d'événements défavorables plausibles. Ces documents sont déposés au conseil d'administration.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

*(en millions de dollars, sauf indication contraire)***19. Gestion du capital (suite)**

La ligne directrice de l'Autorité indique que la Société doit se fixer un niveau cible des fonds propres disponibles qui excède les exigences minimales requises. Le ratio de solvabilité actuel de la Société dépasse les exigences minimales requises et est supérieur à la cible retenue.

Situation des fonds propres disponibles

	2017	2016
	\$	\$
Capitaux propres	884,7	791,7
Dettes subordonnées	157,0	160,0
Déductions prescrites et autres ajustements	(85,0)	(92,7)
Fonds propres disponibles	956,7	859,0

Quant à sa filiale SSQ, Société d'assurance inc., la Société a pour politique qu'elle maintienne une capitalisation cible supérieure à celle requise en vertu de la ligne directrice de l'Autorité portant sur l'EMSFP et en matière de suffisance du capital (« TCM ») à laquelle est assujettie sa filiale. Le ratio de solvabilité de la filiale aux 31 décembre 2017 et 2016 est supérieur aux exigences établies conformément à la ligne directrice.

Initiatives réglementaires de l'Autorité en matière de capital

Le 1^{er} janvier 2018, l'Autorité mettra en application une nouvelle ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital en assurance de personnes. Le ratio de solvabilité actuel sur l'EMSFP sera remplacé par le ratio d'exigences de suffisance du capital en assurance de personnes (« ESCAP »). La Société se prépare à la mise en œuvre de cette nouvelle ligne directrice.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

20. Impôts sur le résultat

	2017	2016
	\$	\$
Charge d'impôts de l'exercice – résultats		
Impôts exigibles	37,0	25,7
Impôts différés découlant de la naissance et de la reprise de différences temporelles	(7,1)	(0,5)
	29,9	25,2
Rapprochement de la charge d'impôts de l'exercice – résultats		
Montants d'impôts établis selon le taux de base de 26,8% (2016 – 26,8%)	32,2	27,7
Diminution causée par les écarts entre le traitement comptable et fiscal		
Placements	(1,8)	(3,3)
Autres	(0,5)	0,8
	29,9	25,2
Économie d'impôts de l'exercice – résultat global		
Impôts exigibles	6,1	(3,6)
Impôts différés	(5,0)	(1,6)
	1,1	(5,2)
Actifs d'impôts différés		
Immeubles de placement, immobilisations corporelles et incorporelles	—	0,1
Contrats d'assurance de personnes	19,8	21,0
Avantages sociaux à la retraite	26,2	18,5
Autres	1,3	0,8
	47,3	40,4
Passifs d'impôts différés		
Placements	(16,6)	(19,9)
Immeubles de placement, immobilisations corporelles et incorporelles	(37,0)	(39,9)
Autres	(3,8)	(3,1)
	(57,4)	(62,9)
Présentés comme :		
Actifs d'impôts différés	34,2	22,6
Passifs d'impôts différés	(44,3)	(45,1)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

*(en millions de dollars, sauf indication contraire)***21. Avantages sociaux à la retraite**

La Société offre à ses employés des régimes de retraite contributifs à prestations définies dont les avantages sont fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen de fin de carrière. Elle offre également aux employés retraités répondant à certains critères des avantages tels des indemnités de retraite et des garanties d'assurance vie et maladie. Les tableaux suivants font état des montants inscrits à l'état consolidé de la situation financière de la Société dans les autres actifs et les autres passifs ainsi que de la charge comptabilisée aux frais de vente et d'administration :

	2017		2016	
	Régimes de retraite \$	Autres avantages \$	Régimes de retraite \$	Autres avantages \$
Obligation au titre des prestations définies				
Obligation au début de l'exercice	480,5	39,3	438,3	35,4
Cotisations des employés	10,2	—	10,7	—
Transferts entre régimes	2,6	—	2,5	—
Coût des services courants	17,0	2,9	15,2	2,3
Intérêts	19,7	1,7	18,9	1,6
Expérience	(1,8)	1,2	(2,5)	(0,9)
Perte (gain) actuarielle découlant de changements dans les hypothèses financières	51,5	6,2	15,7	2,7
Prestations versées	(20,8)	(0,9)	(18,3)	(1,8)
Obligation à la fin de l'exercice	558,9	50,4	480,5	39,3
Actif des régimes de retraite				
Juste valeur au début de l'exercice	450,7	—	426,3	—
Réévaluation de l'actif	—	—	—	—
Intérêts	17,4	—	16,8	—
Écart entre le rendement réel et les intérêts	38,5	—	0,1	—
Cotisations de la Société	12,7	0,9	12,6	1,8
Cotisations des employés	10,2	—	10,7	—
Transferts entre régimes	2,6	—	2,5	—
Prestations versées	(20,8)	(0,9)	(18,3)	(1,8)
Juste valeur à la fin de l'exercice	511,3	—	450,7	—
Passif au titre des prestations définies en considérant l'effet du plafonnement de l'actif				
Déficit des régimes capitalisés	22,5	—	7,6	—
Déficit des régimes non capitalisés	25,1	50,4	22,2	39,3
Passif net au titre des prestations définies	47,6	50,4	29,8	39,3
Effet du plafonnement de l'actif net au titre des prestations définies	—	—	—	—
	47,6	50,4	29,8	39,3

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

21. Avantages sociaux à la retraite (suite)

	2017		2016	
	Régimes de retraite \$	Autres avantages \$	Régimes de retraite \$	Autres avantages \$
Charge au titre des avantages sociaux à la retraite				
Coût des services courants	17,0	2,9	15,2	2,3
Intérêts nets	2,3	1,7	2,1	1,6
Charge de l'exercice - résultats	19,3	4,6	17,3	3,9
Perte actuarielle de l'exercice et incidence du plafonnement de l'actif - autres éléments du résultat global	11,2	7,4	4,0	1,8

Les paiements en espèces au titre des avantages sociaux à la retraite survenus au cours de l'exercice totalisent 14,0 \$ (2016 - 14,0 \$). La Société prévoit verser des cotisations de 13,5 \$ dans les régimes à prestations définies au cours du prochain exercice.

	2017	2016
	%	%
Hypothèses actuarielles retenues pour établir la valeur de l'obligation et le coût selon la moyenne pondérée		
Taux d'actualisation - obligation	3,5	4,0
Taux d'actualisation - coût	4,0	4,2
Taux de progression des salaires - obligation (3,3% à compter de 2018)	3,0	3,0
Taux de progression des salaires - coût (3,3% à compter de 2018)	3,0	3,3
Taux de croissance prévu du coût des soins de santé (décroissant linéairement à 4% en 2021)	7,0	9,0

L'effet sur la valeur de l'obligation au titre des prestations définies d'une variation défavorable de 1% des hypothèses retenues serait le suivant:

	2017	2016
	\$	\$
Taux d'actualisation	141,2	116,9
Taux de progression des salaires	50,6	43,9
Taux de croissance prévu du coût des soins de santé	12,0	7,0

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

*(en millions de dollars, sauf indication contraire)***21. Avantages sociaux à la retraite (suite)****Date d'évaluation**

La Société évalue son obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs de ses régimes pour les fins de la comptabilisation au 31 décembre de chaque année. Une évaluation actuarielle des régimes de retraite aux fins de la capitalisation est également effectuée au 31 décembre de chaque année. Celle-ci comprend l'évaluation de la capacité financière des régimes de retraite de s'acquitter de leurs engagements envers la totalité des participants actuels et leurs survivants en fonction de la valeur des actifs des régimes et des cotisations futures des participants et de la Société.

Actifs des régimes de retraite

Les régimes de retraite appliquent une politique de placement ayant pour objectif d'obtenir un rendement optimal sur les actifs tout en respectant les caractéristiques propres aux obligations des régimes et les restrictions imposées par la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite du Québec*. L'actif des régimes de retraite est investi dans les fonds distincts de la Société. Aux 31 décembre, la répartition de l'actif est la suivante :

	2017	2016
	%	%
Obligations	52,5	62,1
Actions internationales	40,0	26,7
Actions canadiennes	5,0	8,9
Autres	2,5	2,3

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

22. Éléments de l'état consolidé des résultats

	2017	2016
	\$	\$
Primes brutes		
Assurance de personnes	2 170,9	2 077,1
Assurance de dommages	243,0	227,8
Investissement et retraite	44,6	37,9
	2 458,5	2 342,8
Frais de vente et d'administration		
Avantages du personnel	195,5	194,9
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	30,9	32,5
Intérêts sur dettes subordonnées à l'actionnaire majoritaire	4,5	4,6
Intérêts sur dettes subordonnées	6,8	6,5
Dépenses des immeubles		
Amortissement des immeubles de placement	0,9	0,7
Amortissement des immobilisations corporelles	2,7	1,9

23. Rémunération des principaux dirigeants

Le programme de restructuration présenté à la note 2 des états financiers consolidés a été accompagné d'une modification de la structure administrative de la Société et par le fait même, d'une révision de la notion des principaux dirigeants. Ces derniers incluent les administrateurs ainsi que les cadres supérieurs. La rémunération cumulative des principaux dirigeants est indiquée dans le tableau suivant:

	2017	2016
	\$	\$
Avantages à court terme	4,8	9,7
Avantages postérieurs à l'emploi	1,0	2,0
	5,8	11,7

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

*(en millions de dollars, sauf indication contraire)***24. Fonds distincts****a) Valeur comptable des placements liés aux fonds distincts**

	2017	2016
	\$	\$
Unités de fonds	3 793,5	3 677,3
Obligations	498,6	505,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	45,1	83,4
Actions	569,2	534,4
Instruments financiers dérivés	1,6	1,5
Total des placements	4 908,0	4 802,1
Autres actifs et passifs	20,9	15,6
	4 928,9	4 817,7

b) Juste valeur des placements liés aux fonds distincts

Les tableaux suivants présentent les placements liés aux fonds distincts classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur définie à la note 6 «*Juste valeur des actifs et passifs*» et excluent tous les autres actifs financiers à l'exception des instruments financiers dérivés :

	2017			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers liés aux fonds distincts à la juste valeur par le biais du résultat net				
Unités de fonds	3 243,1	550,4	—	3 793,5
Obligations	—	498,6	—	498,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	—	45,1	—	45,1
Actions	559,1	—	10,1	569,2
Instruments financiers dérivés	1,6	—	—	1,6
	3 803,8	1 094,1	10,1	4 908,0
Passifs financiers liés aux fonds distincts à la juste valeur par le biais du résultat net				
Instruments financiers dérivés	(0,8)	—	—	(0,8)

Au cours des exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016, il n'y a eu aucun transfert des placements liés aux fonds distincts entre les niveaux 1 et 2.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

24. Fonds distincts (suite)

b) Juste valeur des placements liés aux fonds distincts (suite)

	2016			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers liés aux fonds distincts à la juste valeur par le biais du résultat net				
Unités de fonds	3 159,5	517,8	—	3 677,3
Obligations	—	505,5	—	505,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	—	83,4	—	83,4
Actions	525,0	—	9,4	534,4
Instruments financiers dérivés	1,5	—	—	1,5
	3 686,0	1 106,7	9,4	4 802,1
Passifs financiers liés aux fonds distincts à la juste valeur par le biais du résultat net				
Instruments financiers dérivés	(1,9)	—	—	(1,9)

Variation de l'évaluation à la juste valeur des instruments financiers classés niveau 3

	Actions
	\$
Juste valeur au 31 décembre 2015	9,5
Achats	0,4
Cessions	(1,1)
Gains réalisés	0,2
Gains non réalisés	0,4
Juste valeur au 31 décembre 2016	9,4
Achats	—
Cessions	(0,6)
Gains réalisés	0,2
Gains non réalisés	1,1
Juste valeur au 31 décembre 2017	10,1

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

*(en millions de dollars, sauf indication contraire)***24. Fonds distincts (suite)****c) Variation des contrats d'assurance et des contrats d'investissement des fonds distincts**

	2017		2016	
	Contrats d'assurance \$	Contrats d'investissement \$	Contrats d'assurance \$	Contrats d'investissement \$
Solde au début de l'exercice	1 841,6	2 976,1	1 697,5	3 072,3
Sommes perçues des titulaires de polices	308,4	199,3	316,3	232,7
Produits de placements	81,5	267,7	67,6	175,9
Sommes versées aux titulaires de polices	(373,4)	(372,3)	(239,8)	(504,8)
Solde à la fin de l'exercice	1 858,1	3 070,8	1 841,6	2 976,1

Selon les échéances contractuelles des flux monétaires, les passifs des contrats d'assurance et des contrats d'investissement des fonds distincts sont payables à vue.

25. Éventualités et engagements**Éventualités**

La Société et ses filiales peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires, y compris des recours collectifs. La Société ne s'attend pas à ce que le règlement des poursuites en cours ait une incidence négative significative sur sa situation financière consolidée.

Lettres de crédit

Dans le cours normal des affaires, des institutions bancaires émettent des lettres de crédit au nom de la Société. Au 31 décembre 2017, ces lettres de crédit totalisent 3,1 \$ (2016 – 3,2 \$). Aucun actif n'est cédé en garantie de ces lettres de crédit.

Engagements

La Société loue, en tant que preneur, du matériel roulant, des équipements informatiques ainsi que des locaux. Les contrats de location simple viennent à échéance entre 2018 et 2025. Les paiements de location qui correspondent aux paiements minimaux comptabilisés en charges au cours de l'exercice totalisent 6,0 \$ (2016 – 9,6 \$).

Les paiements prévus pour les contrats de location simple sont les suivants:

	Moins de 1 an \$	De 1 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
Loyers de base	5,4	16,8	9,1	31,3

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

26. Contrats de location

La Société loue, en tant que bailleur, ses immeubles de placement et certaines immobilisations corporelles en vertu de contrats de location simple. Les contrats viennent à échéance entre 2018 et 2036.

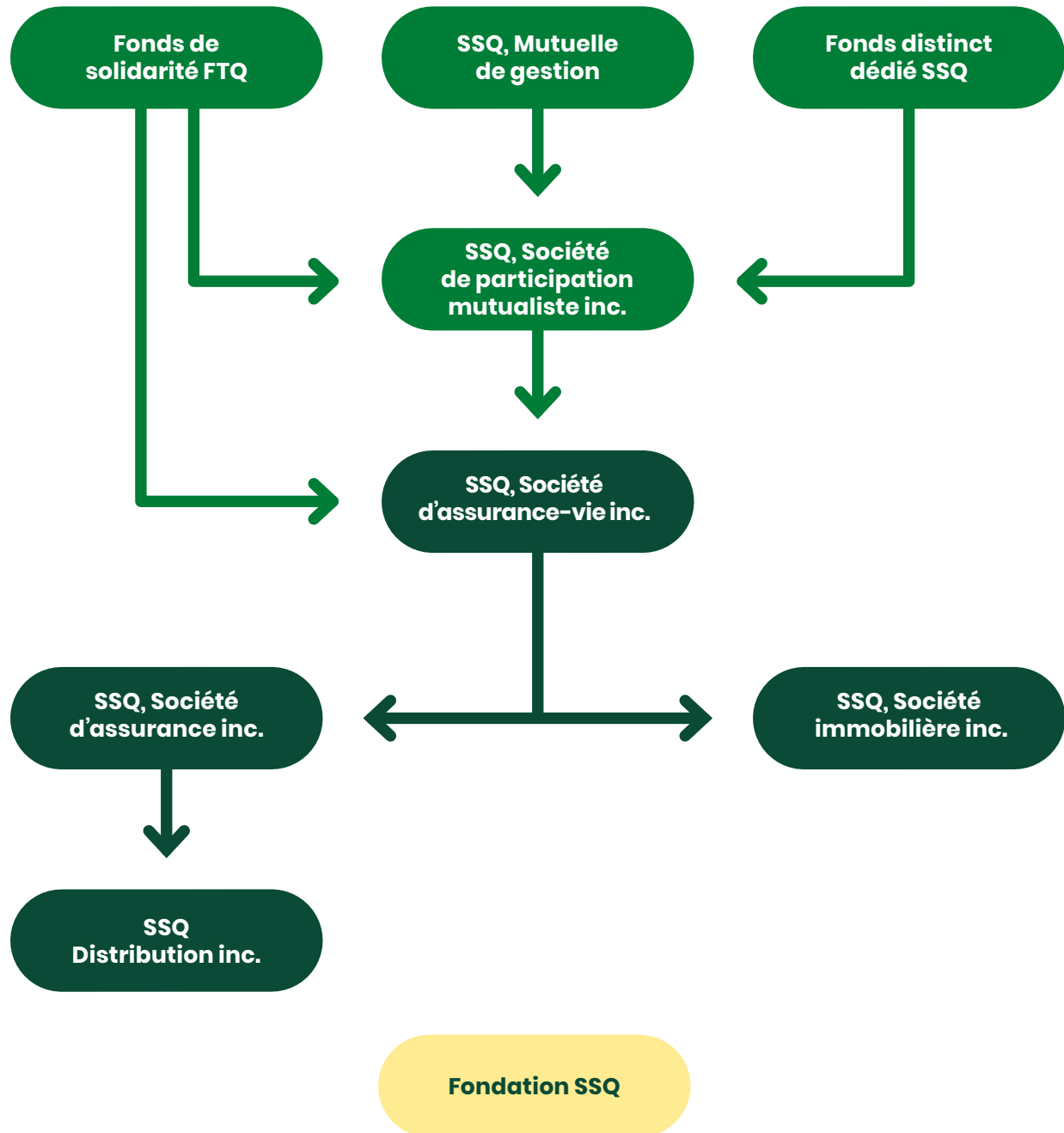
Au cours de l'exercice, les produits locatifs de la Société découlant de ses immeubles de placement et de ses immobilisations corporelles totalisent 27,7\$ (2016 – 22,3\$), alors que les charges d'exploitation directes totalisent 19,4\$ (2016 – 16,5\$).

Les encaissements prévus relativement aux contrats de location simple sont les suivants :

	Moins de 1 an \$	De 1 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
Loyers de base	14,1	50,7	67,5	132,3



Structure de propriété



SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC. ET SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE INC.

CONSEILS D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT

- ★ ■ **René Hamel* / Québec**
Président du conseil
SSQ, Mutuelle de gestion

VICE-PRÉSIDENT

- **Émile Vallée* / Gatineau**
Retraité
Fédération des travailleurs
et travailleuses du Québec (FTQ)

MEMBRES

- **Normand Brouillet* / Longueuil**
Retraité
Confédération des syndicats
nationaux (CSN)
- **Jean-François Chalifoux / Québec**
Président-directeur général
SSQ, Société d'assurance-vie inc.
- ▲ **Claude Choquette / Québec**
Président
HDG inc.
- Carolle Dubé* / Charlemagne**
Présidente
Alliance du personnel professionnel
et technique de la santé
et des services sociaux (APTS)
- ★ ◆ **Eddy Jomphe* / Lévis**
Retraité
Syndicat canadien de la fonction
publique (SCFP) – FTQ
- Andrew MacDougall / Toronto**
Consultant
Spencer Stuart Canada
- **Jude Martineau / Québec**
Administrateur de sociétés
- Lucie Martineau* / Lévis**
Retraitée
Syndicat de la fonction publique
et parapublique du Québec (SFPQ)
- **Gaétan Morin / Terrebonne**
Président et chef de la direction
Fonds de solidarité FTQ

- ▲ **Michel Nadeau* / Longueuil**
Directeur général
Institut sur la gouvernance
d'organisations privées et publiques
- ★ ◆ **Denyse Paradis* / Terrebonne**
Retraitée
Fédération de la santé et des
services sociaux (FSSS) – CSN
- ● **Sylvain Paré / Laval**
Premier vice-président aux finances
Fonds de solidarité FTQ
- ★ **Alain Pélissier* / Montréal**
Retraité
Centrale des syndicats
du Québec (CSQ)
- ★ ◆ **Jean Perron* / Québec**
Administrateur de sociétés
- **Sylvain Picard* / Wendake**
Directeur exécutif
Régime des bénéficiaires autochtones
- ▲ **Bernard Piché / Montréal**
Administrateur de sociétés
- ▲ **Norman A. Turnbull / Varennes**
Administrateur de sociétés
et conseiller d'affaires

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Élise Poulin

* Membre du conseil d'administration
de SSQ, Mutuelle de gestion

- ★ Membre du comité de promotion
des intérêts mutualistes
- Membre du comité exécutif
et des ressources humaines
- Membre du comité d'audit
et de gestion des risques
- ▲ Membre du comité de placements
- ◆ Membre du comité de déontologie

SSQ ASSURANCE

ÉQUIPE DE DIRECTION

Jean-François Chalifoux

Président-directeur général

Patrick Cyr

Premier vice-président – Finances

Geneviève Fortier

Première vice-présidente – Distribution

Geneviève Hamel

Chef du bureau de la transformation

Carl Laflamme

Vice-président – Alliances stratégiques

Marie Lamontagne

Conseillère stratégique

France LeBlanc

Chef de la gestion des risques

Denis Légaré

Premier vice-président – Ressources humaines et affaires corporatives

Michel Loranger

Premier vice-président – Technologies de l'information

Gilles Mourette

Premier vice-président – Expérience client et gestion des opérations

Éric Trudel

Premier vice-président – Stratégies et gestion de l'offre

PREMIÈRES VICE-PRÉSIDENCES

DISTRIBUTION

David Fortier

Vice-président – Ventes, groupes affinités et partenaires

Diane Gaulin

Vice-présidente – Ventes, secteur public

Marie-Claude Harvey

Vice-présidente – Activités de développement des affaires

Douglas C. Paul

Vice-président – Ventes, produits individuels

Marc Trépanier

Vice-président – Ventes, groupes

EXPÉRIENCE CLIENT ET GESTION DES OPÉRATIONS

Chantal Auger

Vice-présidente – Prestations et indemnisation

Jean Cinq-Mars

Vice-président – Administration et service aux partenaires

Aurel Lessard

Vice-président – Ventes en direct et service à la clientèle

Éric Thériault

Vice-président – Expérience client et performance

FINANCES

Thierry Brochu

Vice-président – Actuariat corporatif et actuaire désigné

Carl Cleary

Vice-président – Capital et financement

Hugo Drouin

Vice-président – Finances et placements

France Rodrigue

Vice-présidente – Immobilier

RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES CORPORATIVES

Daniel Ouellet

Vice-président – Opérations RH

Johanne Pichette

Directrice principale – Partenaires RH, acquisition et gestion du talent

Élise Poulin

Vice-présidente – Affaires juridiques et conformité

Martin Robert

Vice-président – Développement du talent, culture et communications

STRATÉGIES ET GESTION DE L'OFFRE

Donald Cyr

Vice-président – Actuariat et expertise produits

Annie Lafond

Vice-présidente – Marketing et affaires électroniques

Louis Régimbal

Vice-président – Stratégie et innovation

Claudine Yelle

Directrice principale – Conformité opérationnelle et des réseaux

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Éric Benoit

Vice-président – Architecture et innovation numérique

Peter Myddelton

Directeur principal – Services et opérations TI

Éric Savard

Vice-président – Développement des systèmes et gestion du portefeuille de projets

AUDIT INTERNE

Josée Grondines

Chef de l'audit interne

ADRESSES

Siège social

2525, boulevard Laurier
Québec (Québec) G1V 2L2
Tél.: 418 650-3457
1 888 900-3457

1225, rue Saint-Charles Ouest, bureau 200
Longueuil (Québec) J4K 0B9
Tél.: 514 521-9097
1 855 233-7056

110, avenue Sheppard Est, bureau 500
Toronto (Ontario) M2N 6Y8
Tél.: 416 221-3477
1 866 696-6001

1610, rue Bellefeuille, bureau 201
Trois-Rivières (Québec) G9A 6H7
Tél.: 819 373-7717

193, rue Denison Est, suite 202
Granby (Québec) J2H 2R4
Tél.: 1 888 900-3457

800, 6^e Avenue Sud-Ouest, bureau 650
Calgary (Alberta) T2P 3G3
Tél.: 403 592-8516
1 855 772-3082

1680, Bedford Row
Case postale 1001
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2X1
Tél.: 1 800 848-0158

701, rue Georgia Ouest, bureau 1558
Vancouver (Colombie-Britannique) V7Y 1C6
Tél.: 1 855 803-5797

NOUS JOINDRE

Communications
Tél.: 1 866 332-3806
communications@ssq.ca

Nous vous invitons également à visiter ssq.ca.

ISSN-1700 0653
Dépôt légal – 2^e trimestre 2018
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque nationale du Canada



